

3^{ème} Partie Le commandant Péroz et le Dé-Tham au Tonkin (1896-1898)

Chapitre 13

Le commandant Péroz et le Dé-Tham

Péroz au Tonkin, à nouveau soldat et négociateur 1896-1899

Pourquoi le Tonkin ?

Le lecteur se rappelle les brèves explications qui lui ont été données au début de l'ouvrage, sur la carrière et les fonctions des troupes de marine. Elles étaient le bras armé de la conquête coloniale, aux ordres des ministres de la Marine, avant que des ministres des Colonies ne les remplacent, en 1894, et n'aient à leur disposition les mêmes troupes.

Un bref rappel

A ce titre, elles avaient vocation à servir dans toutes les colonies françaises, et sur tous les continents. En 1896, étaient spécialement concernés, l'Océanie, l'Afrique et Madagascar, l'Amérique du Sud et les Caraïbes, l'Asie, et notamment l'Indochine, où le chef de bataillon Péroz fut affecté. **Le lecteur a pu suivre les pérégrinations militaires du commandant aux Antilles, en Afrique, et en Guyane, colonie d'Amérique du Sud.**

Le commandant embarqua à Marseille le 1^{er} juillet 1896 et débarqua au Tonkin quarante-cinq jours plus tard.

Avant le percement du canal de Suez, il lui aurait fallu plus de deux mois, et souvent trois mois pour y débarquer, en passant par Le Cap.

Entre son retour du Niger en 1892 et 1896, nous avons vu que le commandant Péroz avait servi successivement dans les deux garnisons spécialisées de l'infanterie de marine de Toulon et de Cherbourg. Il avait été alors nommé commandant supérieur des troupes de Guyane où il avait fait connaissance avec des mœurs administratives coloniales paresseuses ou belliqueuses, favorisées par l'éloignement de la métropole et la médiocrité du gouverneur de la Guyane de l'époque.

L'évocation de sa tournée d'inspection dans les bagnes des îles du Salut, où le capitaine Dreyfus venait d'échouer, donnait une indication indiscutable sur l'opinion qu'il pouvait avoir sur l'affaire Dreyfus qui a profondément divisé la France à la fin du siècle.

Il n'avait pas complètement terminé sa période de congé colonial qu'il était sollicité par le général Dodds, le commandant de la campagne du Dahomey, pour l'accompagner au Tonkin, ce qu'il accepta, alors que ce choix n'était pas forcément celui de la carrière brillante qui pouvait lui être assurée, comme il le raconte lui-même dans son livre *Hors des Chemins Battus*, paru en 1905.

Cette date est à retenir pour la bonne compréhension de l'histoire de Dé Tham qui va suivre, et des relations guerrières ou diplomatiques que le commandant Péroz entretenait avec celui que les uns qualifièrent de pirate, et les autres de rebelle, et plus récemment de résistant nationaliste à la colonisation française.

Face au Dé Tham, il se trouva rapidement dans une configuration politique et militaire comparable à celle qu'il avait connue au Soudan avec Samory, face à un des derniers grands adversaires de la colonisation française, à la fois en soldat et en diplomate pour le compte du gouverneur général Paul Doumer.

Indiquons aussitôt que le personnage et l'histoire du Dé Tham avaient peu de choses à voir avec la destinée de Samory, notamment dans la comparaison des forces en jeu, une bande d'une centaine d'hommes le plus souvent, dans le premier cas, et une armée de milliers d'hommes dans le deuxième cas.

Les risques d'une carrière militaire

Aller au Tonkin, n'était pas obligatoirement le bon choix d'une carrière qui s'annonçait brillante !

Conversation à l'Hôtel du Gouverneur militaire de Paris, entre le général Saussier, ami de promotion du beau-père du commandant, et le beau-père lui-même :

« - *Quand ton gendre commandera une brigade, disait le généralissime au colonel de Parades de la Plaigne, mon beau-père.*

- *Oh! Mon général, quelle prophétie incertaine ?*

- *Comment ? Mais il n'est nullement besoin d'être prophète en cette affaire. Je dis simplement la suite ordonnée, géométrique de votre carrière. Vous avez été nommé chef de bataillon à trente-quatre ans ; à quarante-trois ans, vous serez colonel, quatre ans plus tard général. C'est la règle. Pourquoi faillirait-elle pour vous ? Vous n'avez qu'à vous laisser vivre.*

- *Me laisser vivre ! C'est une science que je ne possède pas...*

Et comme j'allais m'expliquer...

- *Depuis que je le connais, gémit le colonel de P., mon gendre est à la recherche d'occasions nouvelles de se casser les reins, toujours des missions aventurées en pays perdus, au fond de lointains que nous ne connaissions même pas de nom à son âge !*

A peine est-il de retour, anémié, usé, sur les boulets vraiment, - regarde le, - que déjà il songe au départ. Et encore, si ce n'était que voyages et aventures extraordinaires. Avec de la chance et une constitution résistante, d'aucuns s'en tirent. Mais pour lui, le danger toujours menaçant est dans un tempérament qui le pousse aux décisions promptes devant des responsabilités pesantes qu'il se refuse à éviter. Au temps où nous vivons, quelle carrière pourrait s'accompagner de pareille méthode.

- *Hélas ! Soupira le général Saussier ! »*

Et le général de suggérer que le commandant entre dans l'armée de terre et remplisse ses loisirs avec des études orthodoxes sur l'armée.

« - *J'ai sous la main un permutant possible. Je l'ai sondé, il accepterait volontiers l'occasion d'aider à son avancement par quelques campagnes.*

Nous vous caserons dans l'Est, pas trop loin des vôtres. Affaire conclue n'est-ce pas ?

- *Le colonel de P commençait :*

Quelle reconnaissance...

- *Mais l'interrompant, et me tournant vers le Gouverneur :*

Mon général, pourrais-je vivre de l'existence incolore, si uniforme des régiments d'infanterie ? Pardonnez-moi. Je vous suis profondément obligé. Je désirerais ardemment que cette vie plate, faite d'éternels recommencements et de rabâchages sans fin, abaissés quelquefois par mille petites concessions pénibles

dans l'acquiescement souriant à des mesures qu'on réprovoque par devers soi, puisse s'allier avec ma conception du rôle d'un soldat...

Je pressens jusqu'à la certitude, qu'après une année vécue dans cette compression constante de mes sentiments les plus agissants, j'éclaterai violemment, au premier incident. Alors, du coup, tous les beaux projets d'avenir iront à vau-l'eau. »

Les convictions du commandant

« -- Et comme mes deux interlocuteurs se taisaient, j'expliquai :

Ce n'est point un besoin maladif de batailles et d'émotions, encore bien moins l'ambition qui me poussent à toujours courir vers des contrées nouvelles. Seules m'attirent ces immensités inconnues dans lesquelles nous nous efforçons de tailler un empire gigantesque, où nous rêvons pour nos fils d'inconcevables récoltes. Ce rêve d'hier est pour nous, coloniaux, un espoir assuré ; j'ai la conviction que la puissance industrielle et commerciale qui naîtra de la mise en valeur de ces terres lointaines rendra à la France le rang matériel qu'elle a perdu. Si je puis me compter parmi ces hommes qui, pour une faible part du moins, peuvent aider à ce relèvement, mon devoir est tout tracé : me consacrer à cette grande œuvre tant que je pourrai utilement y contribuer...

Je ne nie pas le besoin en quelque sorte physique ; de nouveautés, de changements, d'imprévu ; mais qu'est-ce cela à côté des hautes jouissances morales d'un tel rôle ? »

Et le commandant de continuer son plaidoyer :

« - Pendant que je parlais ainsi, très exalté, la figure habituellement réjouie de mon respectable beau-père s'assombrissait de pressentiments mal dissimulés ; quant au généralissime, il désapprouvait nettement.

- Fort bien, fort bien, mon jeune ami. Ces sentiments sont louables. L'utilité des hommes de votre tempérament est évidente. Une nation agissante qui veut grandir ou seulement rester forte ne saurait s'en passer.

Un véritable apostolat ! Mais mon cher commandant, mais... les apôtres ne se marient point.

- Là-dessus, nous nous quittâmes, peut-être avec quelque froideur.

Chemin faisant, je regrettais sincèrement de ne pas avoir su mieux témoigner à la plus haute personnalité militaire de France ma reconnaissance pour les marques de vif intérêt dont elle avait daigné de m'honorer ; je me félicitais néanmoins d'avoir saisi cette occasion d'exprimer nettement à mes deux vieux amis mon éloignement pour tout changement qui ferait dévier ma carrière de la voie que je m'étais tracée. Il devrait être entendu, cette fois, qu'on me laisserait servir mon pays en continuant à collaborer avec entêtement à notre expansion coloniale.

Récemment débarqué de la Guyane, j'avais obtenu un congé de convalescence. J'allai prendre quelque repos dans notre maison de campagne ; toute ma famille s'y était donné rendez-vous pour fêter mon retour. Lorsque le colonel de P. rapporta les offres du généralissime et leur insuccès, je vis comme un voile de tristesse s'abaisser sur les figures aimées qui m'entouraient. » (HCB/ 4, 5,6)

Commentaire : une longue citation de l'auteur, mais fort intéressante à beaucoup d'égards !

Cette conversation décrivait bien la psychologie de cet officier hors pair, notamment dans le portrait qu'esquissait son beau-père, qui le connaissait bien. Préférant une nouvelle aventure militaire au confort et à la routine des garnisons de métropole. D'autant qu'il était très sévère sur le recrutement des soldats de l'infanterie coloniale de cette époque, ainsi qu'il le racontait dans le livre **Par vocation** : on y recrutait alors « *la lie des grandes villes* », « *les rebuts de la*

nation », (448/PV). Il y stigmatisait aussi la manière très formelle de commander d'un général. (456/PV).

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points.

Le général Saussier avait mis le doigt sur un point sensible, la famille du commandant, mais il avait décidé d'emmener avec lui son épouse et son jeune fils de deux ans.

Le commandant Péroz avait incontestablement des relations familiales et professionnelles qui lui assuraient un brillant avenir, c'est-à-dire les deux étoiles de général à quarante-sept ans. Peu d'officiers auraient sans doute fait son choix. D'autant plus qu'à l'occasion de son passage dans les cabinets des ministres de la Marine, il avait été au contact des grands personnages de la 3^{ème} République, et pu nouer ce qu'on appelle des relations utiles dans ces milieux.

Un autre élément, tout à fait intéressant, concerne l'état d'esprit d'un officier qui, après la défaite de 1870, et le lecteur a pu se rendre compte de la vivacité de la mémoire que le commandant avait conservé de cette période vécue à Vesoul, au cours de sa jeunesse. Au-delà de l'esprit de revanche qui animait une grande partie des corps politique et militaire, ces officiers avaient l'ambition de rendre son honneur à la France en lui assurant des succès coloniaux.

Péroz croyait au redressement de la France, le général utilisait le mot *apôtre*, et il y avait effectivement chez ces officiers un immense idéal de servir qui n'avait rien à voir avec les sobriquets malveillants dont l'historien Person les avaient baptisés, « ces *bretteurs*, ces *traîneurs de sabre* ».

Le commandant Péroz se faisait un peu d'illusions sur les ressources et le potentiel d'avenir du bassin du Niger, alors qu'il n'avait pas d'accès à la mer, mais il n'était pas le seul. Son séjour au Tonkin allait peut être le persuader, par comparaison avec le Soudan, que **le commandant Lyautey avait raison en écrivant dans l'une de ses lettres du Tonkin que l'Indochine était « le joyau de nos colonies ».**

Sans doute avait-il lu l'ouvrage du commandant Famin, paru en 1895, intitulé « *Au Tonkin et sur la frontière du Kuang-Si* », ouvrage riche en informations sur les coutumes et sur les rituels de la Chine impériale, mais d'abord l'appendice de ce livre, sorte de bréviaire de santé des objets et médecines, qu'un officier devait avoir la prudence d'emporter de France, avec lui, pour survivre au Tonkin.

Les surprises d'un officier des troupes coloniales

Et comme le racontait le commandant Péroz :

« - Huit mois s'étaient écoulés. J'étais en garnison à Toulon, installé aussi complètement qu'il convient pour un séjour normal de deux années.

Je sortais du quartier. Sur le boulevard allait à pas pressés notre chef de brigade, le général Dodds. Du plus loin qu'il m'aperçoit, il m'appelle avec des grands gestes :

- Commandant ? Commandant ?

- En dix foulées de galop, j'étais auprès de lui.

- Mon bon, fait-il en caressant l'encolure de ma jument qui encensait, impatiente, nous partons le mois prochain pour le Tonkin.

- Pour le Tonkin ? Nous ?

- Nous certainement : vous et moi. Vous ne connaissez donc pas la nouvelle ? Je suis nommé commandant en chef du corps d'armée d'Indochine...

Nous embarquerons ensemble.

- Diable, mon général, dans le courant du mois prochain ? Nous sommes à la fin de mai...

- Ah ! C'est vrai, j'oublie votre famille. Vous l'emmenez, puisque nous allons à Hanoï. Mais évidemment, il lui faut le temps de se préparer... » (7/HCB)

Et sa vaillante femme, la belle fille du colonel de P, de sauter de joie, alors qu'elle avait déjà rejoint bravement son mari en Guyane, avec son fils de trois mois sur les bras.

Seule ombre au tableau ! Le dixième déménagement depuis neuf ans qu'ils étaient mariés ! .

Après une traversée fastidieuse, et pour rejoindre sa nouvelle affectation, en qualité de commandant de la place de Bac Ninh, à une trentaine de kilomètres au nord d'Hanoï, le commandant allait emprunter une sorte de ferry-boat, une arche grouillante, la Gazette, qui effectuait le service Haiphong – Dap Cau, et affronter, avec son épouse et son jeune fils, son premier typhon, le fléau du Tonkin.

Première scène de vie locale

A Sept Pagodes, ils prirent une chaloupe à vapeur, l'Aigrette, et débarquèrent à Dap Cau, où ils firent connaissance avec une première scène de vie tonkinoise :

« C'était l'heure du repas. Toute la famille du pauvre nha'qué (un cultivateur) était réunie, accroupie sur une natte très propre qui préservait du contact du sol les nudités apparentes sous les loques. Au milieu, il y avait un plateau laqué noir et or dont le fond était couvert d'un fin napperon de paille de riz enjolivé de nervures carminées ; là- dessus, des bols de faïence d'une propreté méticuleuse, diaprés de bleus craquelés effacés, avec dedans, du riz, de la salade, du poisson, de petits carrés de viande et des sauces diverses. En admirant ce menu varié et ce délicat service très propre, presque élégant, je songeais à la soupe éternelle que nos ménagères de la campagne servent à leurs hommes dans des récipients souvent ébréchés, sur une table rarement lavée.

Mais voici que le père a fait un signe ; alors tous, grands et petits, plongent dans les bols les bâtonnets d'ébène avec des gestes mesurés. Chacun approche délicatement les mets de sa bouche, dans un visible souci de souillures. On mange posément avec une retenue et une sorte de décence innée qui contraste singulièrement avec la glotonnerie grossière de l'homme du peuple occidental. » (23/HCB)

La « note » Péroz. Ce passage méritait d'être cité, car il illustre parfaitement le regard que Péroz portait sur des peuples étrangers et sur d'autres civilisations que l'euro péenne, c'est-à-dire rien de méprisant. Le lecteur a déjà pu le constater dans ses nombreuses observations sur les peuples du Soudan.

Le commandant découvre Bac Ninh, la cathédrale des missionnaires espagnols, la citadelle, la pagode royale :

« Ainsi se font face et se caractérisent les deux civilisations et les deux religions rivales. Les hautes tours trop voyantes, la façade monumentale en stuc blanc aveuglant, personnifient le cosmopolitisme européen haut perché sur une suffisance faite de principes tranchants et d'idées disparates et heurtées. Au contraire, le toit bas de la pagode royale dérobe jalousement aux regards les trésors d'une philosophie très douce, aux contours fondus par le doute. ». (24/HCB)

Les réceptions du Tong Doc de Bac Ninh

Le commandant décrivait alors les réceptions du Tong Doc de Bac Ninh, le gouverneur annamite de la province, un faste qui était le lointain reflet de celui du maréchal Sou, recevant, en 1894, le colonel Gallieni dans une de ses citadelles de la frontière de Chine. Faste étonnant pour un occidental, tant par la luxuriance des costumes et des uniformes, des pavillons et des ombrelles de toutes les couleurs, que de la chère qui leur « était offerte, et souvent les danses ».

« C'est un éclaboussement de lumières ; les cristaux et l'argenterie étincellent sous les feux des lustres ..., dix services, les vins de nos grands crus, un dessert interminable, puis les danseuses du gouverneur... »

Nouvellement affecté à de Bac Ninh, dans le voisinage immédiat de la région du Yen-thé, où régnait encore un des derniers grands « pirates » du Tonkin, le Dé-Tham, le commandant Péroz allait être rapidement confronté à ce grave problème d'insécurité permanente.

Alors que le nouveau gouverneur général, Paul Doumer, venait de prendre ses fonctions et qu'il avait de grandes ambitions pour le Tonkin. Il ne pouvait les satisfaire qu'en achevant la pacification du delta. Au cours des années précédentes, le colonel Gallieni avait atteint ce résultat dans les hautes régions du Tonkin, en s'assurant la coopération du maréchal Sou, gouverneur du Quang –Si, sa principale province frontière.

Le prochain chapitre sera donc consacré à l'examen de la question de la piraterie au Tonkin, parce qu'elle a nourri beaucoup de commentaires, et ne cessera sans doute pas de le faire.

Une inspection dans les hauts plateaux de son cercle, une rude montagne, d'une sauvage beauté

Mais avant que le commandant ne soit confronté au problème de la pacification du Yen Thé, et en sa qualité de commandant intérimaire du 3^{ème} régiment de tirailleurs tonkinois, il fit une longue inspection à cheval de « *la jonchée de fortins et de blockhaus* » qui garnissait, dans les hautes terres du Tonkin, la frontière chinoise du Qang-Si au Yunnan.

Cette longue tournée de deux mois lui apprit beaucoup de choses sur la civilisation annamite, le rôle des bonzes et des sorciers, les difficultés extraordinaires des communications dans les hautes terres habitées par les Mans, ethnie établie des deux côtés de la frontière chinoise.

Elle lui permit d'emprunter les itinéraires que le colonel Gallieni avait lui-même suivi pour réduire les bandes de pirates qui sévissaient dans les massifs impénétrables qui séparaient les vallées des deux rivières du Son Gam et du Song Gau, d'abord en direction de Bac-Can.

« Dès qu'on a quitté la ville (Cho-moi) pour gagner la haute région, les obstacles se succèdent sans relâche. On franchit d'abord, par une sorte d'escalier de marbre aux marches géantes, un éperon rocheux battu par les eaux mugissantes de la rivière ; c'est un amoncellement d'énormes monolithes entassés par les cataclysmes diluviens, polis par le frottement des pieds nus de générations innombrables qui les ont escaladés. Un homme chargé n'en atteint le sommet qu'au prix de violents efforts ; lorsqu'il descend, il court le continuel danger d'une dégringolade dans l'abîme écumeux, ou bien celui d'une chute qui l'écraserait sur le plateau des roches unies qui servent d'assises à ce seuil difficile. Mais nos petits chevaux, par d'incroyables rétablissements, par de hardies glissades, le sabot aussi assuré sur le marbre poli que dans la prairie herbeuse, ne laissent à leurs cavaliers d'autre peine que celle d'admirer leur vigueur et leur adresse.

Le sentier, indiqué seulement par l'usure légère des pas, suit la rivière sur un palier calcaire glissant ; puis il grimpe, par d'étroites entailles, le long des parois presque verticales de falaises dont les sommets se perdent au-dessus de nous dans des nuages floconneux. L'eau condensée par la surface unie et glacée ruisselle sur le flanc de la montagne. Très bas en dessous de nous le Song-Cau bondit contre les bancs de roche ; il se cabre en volutes de cristal qui se brisent tout d'un coup et

retombent en fragments d'écume dans d'étroits canons ; il s'y engouffre en coulées livides, aux reflets savonneux, si rapide que l'œil le croit immobile.

On entre ensuite dans des vallées profondes dont le fond plat est riche d'un humus épais. Mais chaque tournant découvre quelque casse-cou imprévu. La vallée s'est vite étrécie en une gorge boisée ; des murailles verticales l'encaissent et découpent sur le ciel une mince bande de lumière qui nous arrive diffuse et ternie. Il règne dans ce bas-fond une humidité pénétrante ; les arbres, étrangement cramponnés à la roche, secouent sur nous la pluie de la rosée constamment déposée sur leur ramure par la buée épaisse qui monte des eaux tourmentées. On n'entend, dans ce sous-bois diluvien, que le fracas du Song-Cau qui se rompt sur les écueils en vagues bouleversées et écumantes. » (80/HCB).

Et plus loin :

« Chaque jour, la même gymnastique violente se répète : passage de cols difficiles, escalades de roches à demi cachées par des touffes de bambou épineux, invraisemblables dégringolades sur les pentes argileuses, nues et détrempées; puis les troncs des arbres centenaires culbutés dans un inextricable enchevêtrement de ramures brisées. Dans le demi-jour blafard qui décolore le sous-bois, au milieu d'un air lourd et vicié qu'empuantissent les odeurs fades de la pourriture végétale, les efforts, les mouvements saccadés pour franchir ou pour éviter les obstacles, brisent les muscles ; bientôt les nerfs sont douloureusement tendus. Lorsqu'on va longtemps ainsi, on sent d'heure en heure le corps s'alourdir et le cerveau s'obscurcir ; à la fin de la journée, la marche est souvent une débandade d'êtres épuisés et sans volonté. » (87/HCB)

Il décrivait la beauté sauvage des paysages traversés avec son lyrisme et sa précision de langage géographique habituelle, à la manière des guides touristiques les meilleurs. Mais il n'oubliait pas de noter au passage, tel trait de mœurs, ou tel trait d'habitat. Il décrivait en particulier la construction en pierre, remarquable des vieux ponts annamites, cintrés, comme l'étaient nos ponts les plus anciens.

Pour décrire l'âpreté du combat contre les maladies et les pirates que menaient les soldats européens isolés de longs mois dans les hautes terres, le commandant donnait l'exemple du poste inspecté de Yen-tinh, qui, à la fin de l'année, avait déjà perdu onze hommes sur les trente européens que comptait ce poste militaire. Le commandant décida sagement de le supprimer.

Le seigneur Tigre

Cette région pacifiée depuis peu abritait encore quelques pirates, mais plus encore, le seigneur tigre :

« Dès que s'étendent le long des bois les ombres de la nuit, les pirates sortent, et le seigneur Tigre, Ong cop, se met en quête. (81/HCB)

Et ce n'était pas une plaisanterie à l'époque, alors que beaucoup des régions de l'Annam et du Tonkin les plus sauvages abritaient encore beaucoup de tigres, la cause de trop nombreux morts.

Le commandant racontait ce qui était arrivé à un des deux télégraphistes du poste de télégraphie optique installé sur le pic de Cao-kiem.

« Son service terminé, l'un des télégraphistes s'était assis sous l'auvent de leur maisonnette... Tout à coup, il semble au soldat occupé à manier les appareils qu'une ombre vient de passer, rapide, sur la nappe d'or dont le soleil couchant inonde un des coins de la chambre ; en même temps, il entend un « han ! » étouffé, suivi du bruit sourd d'une masse qui s'abat et du craquement de quelque chose qui se rompt. Il se précipite au dehors. Son camarade a disparu ! ... Tout autour de la case, c'est le silence habituel des sommets, à peine troublé par la causerie des tirailleurs qui, de l'autre côté, préparent paisiblement le dîner.

Il se précipite au dehors. Son camarade a disparu...

Du premier regard, le télégraphiste a compris : le tigre ! Il saute sur son fusil et se jette dehors... On bat minutieusement les environs ; rien, aucune trace. Depuis longtemps la nuit est tombée qu'on cherche encore à la lueur des torches de paille sèche tressée. Toujours rien.

*Le lendemain, après une longue battue, on trouve le corps du malheureux soldat sur une roche plate entourée de jungle, à cinq cents mètres du poste. »
(102/HCB)*

Sur un tout autre plan, celui de la télégraphie optique qui permettait aux troupes coloniales de communiquer sur de longues distances, de blockhaus en blockhaus perchés sur les aiguilles les plus pointues des massifs montagneux, il faut avoir lu l'évocation qu'en a faite Lyautey dans ses Lettres du Tonkin, la magie des scintillements des miroirs, le jour, et des lampes, la nuit, et l'interprétation superstitieuse que pouvait en faire les paysans annamites.

Ne nous attardons pas trop sur le récit de cette inspection, au risque d'oublier de traiter le cœur du sujet, mais il est toutefois nécessaire de faire quelques observations sur le nouveau cadre d'action du commandant Péroz.

Le Tonkin, un nouveau monde colonial

Au Tonkin, il découvrait non seulement un nouveau monde colonial, très différent de ceux qu'il avait fréquentés auparavant aux Antilles, au Soudan, et en Guyane, mais un autre monde au sens plein d'une vieille civilisation de forte culture, ancrée dans les millénaires. A tous points de vue, le Tonkin n'avait rien à voir avec le Soudan ou la Guyane. Même affaiblie et décadente, la Cour d'Annam conservait une grande influence politique et culturelle, assise encore sur une hiérarchie très puissante de mandarins, dans un entrelacs de croyances bouddhistes, taoïstes, ou confucéennes, à l'ombre d'une Chine, de toutes les façons, tutélaire.

Chapitre 14

La question de la piraterie endémique du Tonkin.

Avant que la France ne vienne perturber, au dix-neuvième siècle, la vie de l'Annam, de la Cochinchine, du Tonkin, et aussi de la Chine, l'Annam avait déjà une longue histoire, une très longue histoire, nourrie de hautes cultures et de guerres fréquentes avec son puissant voisin, l'Empire de Chine.

Avant d'évoquer la question de la piraterie au Tonkin, il est nécessaire de rappeler quelques éléments de ces relations, **car il serait impossible de comprendre le rôle du commandant Péroz, comme adversaire et partenaire du dernier grand « pirate », le Dé-Tham, sans éclairer sa filiation historique dans le contexte inextricable des relations entre la cour de Hué, celle de Pékin, la nouvelle puissance coloniale, et la piraterie endémique du Tonkin.**

Pour le commandant Péroz, la situation était infiniment complexe, car il ne s'agissait plus d'affronter, sur le plan militaire et diplomatique, un Samory, créateur de sa propre histoire dans un cadre historique indéfinissable, et en tout cas mal connu, mais un adversaire d'une identité insaisissable, mais dans un cadre historique bien identifié.

Un bref rappel historique

Sans éclairer également la filiation quasi-physique, et en tout cas familiale, du Dé-Tham avec les quelques chefs de bande qui l'avaient formé à la guérilla, et notamment son père adoptif, Ba-Phuc, avec lequel il se fâcha d'ailleurs au cours de son histoire, comme nous le verrons.

Aux origines de la présence française en Cochinchine, il y eut au temps de Louis XVI, le rôle de l'évêque Pigneau de Bréhaigne. Sans son aide, y compris militaire, le roi Gia Long n'aurait sans doute pas réussi à conquérir le pouvoir dans l'empire d'Annam. S'ouvrit alors une ère de confiance entre les deux pays, mais **frappée, dès l'origine, du sceau de l'ambiguïté d'une collaboration entre un évêque catholique et un fils du Ciel, entre un ordre religieux et un ordre civil, alors que la religion chrétienne était étrangère au pays. L'évêque avait notamment obtenu de Gia Long la liberté de culte.**

L'historien Brunschwig donna à cette période le titre de **croisade catholique**.

La suite de l'histoire montre que rapidement les empereurs de Hué, notamment Ming-Mang et Tu-Duc, n'eurent de cesse de dénoncer cette ambiguïté, laquelle existait d'ailleurs chez eux entre les deux ordres, mais selon leurs traditions, en persécutant les chrétiens. La marine française, très présente en Asie, eut ainsi l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises à leur profit, et d'élargir, au fur et à mesure des années, le domaine de la France.

A partir de 1858, l'histoire de la période est émaillée de persécutions, de représailles et d'agressions, mettant souvent le gouvernement français devant le fait accompli, suivies de traités imposés (1862 et 1874), avec la conquête progressive, puis complète, de la Cochinchine, et des traités de protectorat de plus en plus contraignants sur l'Annam.

En 1862, l'Empereur Tu-Duc, contraint et forcé, reconnaissait la liberté de culte en Annam, et cédait à la France, trois provinces de Cochinchine, cession

qui s'étendit rapidement, en 1867, à toute la Cochinchine, sous le prétexte des troubles que l'amiral de la Grandière devait réprimer.

Le traité de 1874 était la conclusion provisoire de l'épisode de la mort tragique du lieutenant de vaisseau Francis Garnier, mais il ouvrait en même temps une nouvelle période de tensions entre la cour d'Annam et la France, compte tenu des concessions faites au Tonkin. En 1873, le lieutenant de vaisseau avait pris, à Hanoï, des initiatives militaires, pour le moins imprudentes, qui avaient eu le feu vert du gouverneur de la Cochinchine, sans avoir reçu celui du gouvernement français.

Le traité de 1874 était théoriquement un traité d'amitié et d'alliance perpétuelle entre la France et le royaume de l'Annam qui consacrait la souveraineté pleine et entière de la France sur la Cochinchine, une nouvelle colonie, et établissait un protectorat sur le royaume d'Annam. Ce traité reconnaissait à nouveau la liberté de culte, celle du commerce avec la Chine, et l'ouverture de trois ports au commerce, dont Haiphong et Hanoï.

L'engrenage de la conquête

Selon un des schémas les plus classiques de la conquête coloniale, un acteur de terrain, gouverneur ou officier, ici un amiral et un de ses subordonnés, outrepassa les ordres, prend des initiatives qui causent des morts, et le pouvoir, plus ou moins bien informé, ou complaisant, décide de les venger. L'enchaînement des événements de la conquête est à nouveau lancé.

Et très curieusement, c'est d'ailleurs l'analyse que faisaient les ministres responsables en parlant d'*engrenages*, d'*enchaînements*, comme ce fut notamment le cas dans l'affaire Rivière qui déclencha en 1883, l'intervention de la France au Tonkin par l'envoi d'un corps expéditionnaire. La mort de Rivière fut le déclic de la conquête du Tonkin, mais comme le notait l'historien Brunshwig, le « *mercantilisme* » avait cette fois fait irruption au Tonkin.

En ce qui concerne la période précédente, le même auteur avait porté cette appréciation : « *Du début de la conquête à 1879, le pays fut gouverné par des amiraux. La Cochinchine appartint à la Marine, comme l'Algérie à la Guerre* » (147/B)

Au cours de cette période, il est intéressant de noter, qu'au moins deux officiers de marine subordonnés, bons connaisseurs de la civilisation annamite, les lieutenants de vaisseau Aubaret, en 1862, et Philastre, en 1874, participèrent aux négociations de ces traités, mais ne partageaient pas les options coloniales de leurs amiraux.

S'esquissait déjà la différence d'appréciation qui sépara, tout au long de la colonisation française, les partisans de l'assimilation, fictive ou non, et ceux de l'association. A l'époque qui nous intéresse, Doumer incarna la première ligne politique, et de Lanessan, la deuxième.

La doctrine Lyautey

Le commandant Lyautey était partisan de respecter les pouvoirs établis, c'est-à-dire la cour de Hué, même affaiblie et décadente, ce qu'il fit plus tard au Maroc.

Il expliquait clairement sa position dans sa lettre « A bord du Haiphong, en route de Tourane à Saigon, du 1^{er} septembre 1895 :

« *R... écume de se courber, de se découvrir, de rester debout, de voir M.Rousseau, inspecteur général des Ponts, po-ly-techi-cien, etc., etc., céder le pas, à ce même vicieux (le roi Than-Taï), et ronchonner les mots « mascarade,*

humiliation », et moi, je rigole ; j'émets l'idée, qui le fait bondir, que je ne sais pas pourquoi nous ne lui baisons pas la main.

- Eh ! Qu'est-ce que ça me fait, ses vices, la gale de son petit frère, ses néroneries de palais : c'est le petit-fils de Gia-Long et des Ming-Mang, le dernier des Nguyen, c'est la grande force sociale de cet empire de 20 millions d'hommes, au passage duquel les populations se couchent dans la poussière, dont un signe du petit doigt est un ordre absolu ; et grand Dieu ! Servons-nous en et n'énervons pas cette force, puisque nous en tenons les ficelles, et persuadons-nous que ce n'est ni l'Administration directe, ni toute la compétence technique des B... et des N... qui la remplaceront, et, ne fût-ce pas par conviction, honorons-le par politique. Toute la philosophie du Protectorat est là-dedans ; et c'est pourquoi il ne fallait pas annexer Madagascar. » (81/L)

Avant que de Lanessan ne fut limogé, Lyautey racontait dans une lettre à sa sœur, une conversation qu'il eut avec le gouverneur :

« - Et voici trois jours qu'il me l'expose sa politique, avec, je dois le dire, une éloquence et une séduction infinies.

Pour te mettre au courant, une fois pour toutes, elle se résume en ceci : faire du protectorat et non de l'administration directe. Au lieu de dissoudre les anciens cadres dirigeants, s'en servir, - gouverner avec le mandarin et non contre le mandarin. Partir de ceci, qu'étant, et destinés à ne jamais être ici qu'une infime minorité, nous ne pouvons prétendre à nous substituer, mais tout au plus à diriger et à contrôler. Donc ne froisser aucune tradition, ne changer aucune habitude, nous dire qu'il y a dans toute société une classe dirigeante, née pour diriger, sans laquelle on ne fait rien, et une classe à gouverner, mettre la classe dirigeante dans nos intérêts. Devenus nos amis, sûrs de nous, ayant besoin de nous, les mandarins n'auront qu'à parler pour que tout se pacifie, à autrement moins de frais et plus sûrement, qu'avec toutes les colonnes militaires. » (71/L)

Chine et Occident

Pour mieux comprendre l'histoire complexe de la colonisation française en Indochine, il est nécessaire de l'inscrire à la fois dans celle de l'Occident, de la Chine, et de l'Annam.

Les pays occidentaux, l'Angleterre en tête, n'eurent de cesse de faire ouvrir par la Chine ses ports au commerce international, après plusieurs guerres, notamment la fameuse guerre de l'opium, les Anglais voulant que la Chine continue à importer un opium qu'elle avait interdit. Le Japon fit l'objet des mêmes revendications d'ouverture de ses ports au commerce international, principalement du fait des Américains. Ce pays fut contraint par la force à l'ouverture de ses ports, mais il réussit à entrer dans une ère de modernité, connue sous le nom de *la Meije*, contrôlée par les japonais eux-mêmes.

La deuxième moitié du dix-neuvième siècle vit donc une compétition acharnée des puissances occidentales pour dépecer une Chine malade, avec la présence quasi-permanente de flottes militaires puissantes, qui facilitait évidemment les conquêtes coloniales des amiraux.

Mais la Chine comptait aussi beaucoup dans les affaires intérieures de la cour de l'Annam, comme elle l'avait fait au cours des siècles passés par ses invasions successives, et par la permanence de son influence sur le cours des événements de la cour d'Hué.

Car la situation de l'Annam et du Tonkin était ambiguë sur le plan international, l'empereur d'Annam, fils du Ciel, tout comme l'empereur de Chine, également fils du Ciel, avait signé un traité de protectorat avec la

France, mais continuait à se réclamer de son suzerain chinois. En 1877, après le **traité de 1874, l'empereur d'Annam avait continué à lui apporter son tribut traditionnel.**

Double jeu ? Jeu de balancier entre puissances ? Chacun peut y voir ce qu'il veut, mais à la fin du 19^{ème} siècle, la Chine entretenait des forces militaires régulières dans plusieurs citadelles du Tonkin, et à la suite de la révolte des Taiping, elle avait exporté au Tonkin les rebelles qu'elle avait chassés de son territoire. Une situation très complexe qu'il était difficile d'analyser et de comprendre, car dans la piraterie qui régnait alors au Tonkin, il était quasi-impossible de démêler ce qui relevait de la Chine ou de l'Annam.

La Chine au Tonkin

Le chef pirate, Luu Long Phuoc, dont la bande régnait à Lao Kay, fut un des symboles de cette ambiguïté, aux confins de la piraterie chinoise et vietnamienne, mais revendiquant en même temps un rôle de libérateur de la patrie. A ce titre, la cour d'Annam l'avait élevé au plus haut grade du mandarinat. Dans une négociation ultérieure avec la Chine, lors de la liquidation quasi définitive de la piraterie des hautes régions du Tonkin, la Chine rapatria ce chef rebelle et lui attribua un grade élevé chez les Célestes.

L'intervention du corps expéditionnaire au Tonkin posa rapidement le problème de l'interférence de la Chine dans les affaires intérieures du Vietnam, et donc dans la guerre du Tonkin, puisque les troupes françaises allaient affronter à la fois des soldats annamites alliés à des soldats réguliers chinois dans certaines citadelles du Tonkin, des unités de l'armée régulière chinoise entre le delta et la frontière chinoise, et des bandes de pirates, annamites ou chinois, dont personne n'arrivait à déterminer sous quel pavillon ils combattaient.

L'occupation du Tonkin fut conclue par le nouveau traité du 6 juin 1884, avec la réaffirmation d'un protectorat de la France, le transfert des relations extérieures de l'Annam au profit de la France, et une étroite emprise du pouvoir colonial sur les affaires intérieures du Tonkin.

L'intervention de la France dans le delta du Tonkin allait provoquer la réaction diplomatique et militaire de la Chine, qui n'acceptait pas la nouvelle tutelle de la France. En 1885, l'histoire a retenu à la fois la conquête de Lang-Son, et la fameuse retraite de la colonne Négrier devant les troupes régulières chinoises. Cette retraite n'avait aucune raison d'être, mais elle était le résultat de la diplomatie secrète de Jules Ferry avec les autorités chinoises et de la lenteur des communications. Toujours est-il que cette confrontation militaire se termina par le traité de Tien-Tsin, par lequel la Chine reconnaissait le protectorat de la France sur le royaume d'Annam !

Une fois la conquête du delta réalisée, la pacification complète du Tonkin ne l'était pas, en raison des multiples bandes de pirates qui sévissaient à la fois dans le delta et dans les hautes terres voisines de la Chine.

La question endémique de la piraterie, composante chinoise et annamite

Lorsque le commandant Péroz débarqua au Tonkin, il s'agissait d'une histoire déjà ancienne et bien connue de tous. A la suite de ses campagnes au Tonkin dans les années 1884-1885, **le médecin de marine Hocquard avait publié, en 1890,** dans la revue *Le Tour du Monde*, des articles très documentés sur la civilisation annamite, et en particulier sur les pirates venus de Chine. Il expliquait :

« C'est à partir de 1867, après la fameuse insurrection du Kouang-si (des Taiping), que le trafic de la rivière Claire a commencé à diminuer. A cette époque, les insurgés chinois, rejetés par le général Fung de l'autre côté du Céleste Empire,

envahirent le Tonkin sous la conduite de leur chef Ou-Tsong et se divisèrent en deux bandes, dont l'une, composée de Héhis ou Pavillons Noirs, établit son quartier général à Lao-Kai sur le Fleuve Rouge, et dont l'autre, formée par les Hoang-Kis ou Pavillons Jaunes, s'installa à Ha-Giang, dans le point où la Rivière Claire passe sur le territoire tonkinois. » (137/TM)

En 1873 et en 1883, Garnier et Rivière, affrontèrent les Pavillons Noirs, commandés par le chef redouté et redoutable, Luu-Vinh-Phuoc, déjà cité.

La piraterie du Tonkin était donc un phénomène très complexe, avec une composante chinoise incontestable, mais dont l'importance diminua avec le temps, notamment à la suite des opérations de pacification menées dans les hautes régions par le colonel Gallieni, entre 1892 et 1896, avec le soutien du maréchal Sou, gouverneur de la province frontière du Quang-Si. Il n'en fut pas de même pour la piraterie du Yen-thé qui résistait encore aux assauts des colonnes françaises

La deuxième composante était incontestablement annamite, avec des complications des hiérarchies mandarinales de Chine et du Tonkin.

Toujours est-il qu'une partie des officiers considérait qu'un pirate était toujours un pirate, alors qu'une autre les rangeait dans la catégorie des rebelles à toute présence française. Le colonel Frey était de ceux-là.

Il avait conduit les opérations des années 1890-1891 dans le Yen-thé. Il exposa sa thèse dans le livre qu'il publia en 1892, intitulé « **Pirates et rebelles au Tonkin. Nos soldats au Yen Thé.** »

« Pour les annamites, les pirates sont aussi bien des bandits que des insurgés contre la France... »

Pour beaucoup de fonctionnaires annamites... ::

« Nous sommes toujours, à leurs yeux, ces barbares occidentaux, ces chiens d'étrangers dont il est question à tout propos dans les proclamations des rebelles... Annamites ou Chinois, qu'ils luttent pour l'indépendance nationale ou simplement pour l'existence, tous ont le soin de légitimer leur établissement et les charges qu'ils imposent aux habitants, en s'attribuant un mandat de la cour d'Annam ou de l'Empereur de Chine... De nos jours, c'est Ham-Nghi qu'ils invoquent, l'ex-roi d'Annam, exilé en Algérie, et qui reste à leurs yeux le roi légitime.... Il faut donc le reconnaître, le parti national de la lutte contre l'influence française existe réellement au Tonkin et en Annam. » (40/F)

Propos sans ambiguïté donc, partagés par les deux Gouverneurs Généraux, de Lanessan et Doumer, alors qu'ils ne préconisaient pas la même politique pour le gouvernement de l'Indochine.

Dans sa « Monographie d'un chef de pirates au Tonkin », le commandant Verreaux, donnait l'origine de cette appellation de pirate, retenu par les français, le mot annamite « Yac » se traduisant aussi bien par ennemi que par pirate. (225/ATM-1898).

La politique des colonnes

Au cours des années 1890-1892, des **colonnes** militaires, importantes par leur effectif et leur armement, furent lancées pour réduire définitivement les bandes de pirates du Yen-thé, mais sans grand succès, les pirates réussissant toujours à échapper à l'étreinte française.

Dans une de ses Lettres du Tonkin, évoquant le Yen-thé, Lyautey écrivait : *« ce chou palmiste du Tonkin, qui repousse toujours alors qu'on le croit arraché. » (240/L)*

Ce fut la grande période des **colonnes**, avec en 1890, celle du général Godin, et du colonel Frey en 1891, puis en 1892, celle du général Voyron.

La prise de la place forte pirate de Hu-Thué (11 janvier 1892) fut le symbole de l'échec de la méthode des **colonnes** que les généraux préféraient à celle de la contre guérilla : il fallut quatre assauts successifs et l'appui de l'artillerie pour contrôler la place, mais les pirates s'étaient une fois de plus envolés, alors que les troupes françaises avaient enregistré des pertes sérieuses.

C'est à la suite du combat de Hu-Thué que Tham fut élevé à la dignité de Dé-Doc et prit le commandement des bandes du Yen-thé. Désormais, il aura le droit de mettre son sceau au bas de ses proclamations, et il signera Dé-Tham. Dans l'armée annamite, Dé-Doc est le titre de général, et Dé en est l'abréviation. (Verreaux/227/ATM-1898)

La méthode des **colonnes** n'était pas la bonne comme l'expliqua le commandant Péroz au commandant en chef, le général Duchemin, lorsqu'il lui confia la mission de pacification du Yen-thé, et comme nous le verrons.

L'historien Brunschwig caractérisait la période de la conquête et de la pacification de la façon suivante :

« *L'Annam tout entier resta en proie aux mouvements de résistance nationale* » (169/B),

Et en ce qui concerne le Dé-Tham :

« *Le Dé Tham, dans son fief du Yen Thé, faisait figure de héros national.* » (193/B)

Le bref rappel de ces données historiques était nécessaire pour situer l'action et les propos du commandant Péroz dans leur cadre chronologique, et mieux comprendre le récit de son action.

Sources : (B) : Brunschvicg – (L) : Lyautey, Lettres du Tonkin – (TM) : Tour du Monde – (F) : Frey

Chapitre 15

Embûches et traquenards au Yen-thé

Pourquoi le Dé-Tham hésitait à se soumettre ?

Le commandant rappelait la chronologie des soumissions successives du Dé-Tham :

« Il nous avait joué de bons tours le Dé-Tham ; mais en guerre ouverte ; jamais de trahisures. De notre côté, en pleine paix solennellement jurée, nous avons voulu parfois prendre notre revanche à l'aide de moyens détestables auxquels nous poussait la déloyauté sans scrupule des mandarins. Notre administration, à cette époque lointaine, semblait ne pas complètement ignorer certains procédés familiers à la politique annamite, où le poignard, le poison, les guet-apens et la trahison n'avaient pas le moindre rôle. On prétend même qu'il fut un temps où certains résidents étaient devenus les émules des tong-doc dans la pratique de ces méthodes. Quelques-uns les en louèrent.

Le maniement de ces armes exige une fourberie, une finesse et une rouerie qui sont le propre de la race annamite ; aussi gâtions-nous souvent, par la lourdeur de nos gestes, les passes savantes et les bottes secrètes de nos complices. Ces pratiques prenaient alors le caractère de trahisons et de manquements grossiers à la foi jurée.

Nos résidents et nos mandarins étaient enserrés dans le filet d'un merveilleux service d'espionnage. Toujours exactement renseignés, flairant tout danger avec un instinct infailible, les chefs pirates dépistaient adroitement le zèle des nouveaux mis aux intentions suspectes. Après chaque tentative avortée contre leurs personnes, ils reprenaient la campagne, estimant que la montagne et la forêt étaient les seuls abris sûrs contre les traquenards de nos serments. C'étaient alors des adversaires d'autant plus dangereux et cruels, que nous avions éveillé en eux, contre nous et les nôtres, des sentiments de mépris et de haine. Au reste, le temps qu'avait duré leur soumission n'avait pas été perdu. Les bandes s'étaient reposées, réorganisées, ravitaillées à loisir ; leur prestige s'était accru. Le pont d'or, jeté publiquement devant les chefs pour les amener à nous, émerveillait la population annamite et grandissait leur puissance. Ainsi leur autorité se trouvait finalement fortifiée.

Des chefs pirates dont les noms sont liés à l'histoire du Tonkin, le Dé-Tham était certainement le plus rusé compère. Energique et hardi, il s'était enrôlé dès le début de la guerre dans une bande de Pavillons Noirs. Son endurance, son habileté et son courage le firent remarquer des Chinois. Bientôt, il commandait une compagnie. Lorsque nos troupes eurent refoulé les hordes des Célestes, au-delà des frontières, le Dé-Tham, après avoir honorablement lutté quelque temps pour l'indépendance de la patrie, se soumit aux nouveaux conquérants ; au reste, beaucoup d'Annamites nous considéraient alors comme des libérateurs. On l'interna à Bac-Ninh. Il y vivait paisiblement en toute liberté. Il paraissait avoir dit un éternel adieu aux aventures...

Mais, comme il était sage et prudent, il continuait à entretenir d'étroites relations avec les hommes de sa bande, dont il avait conservé autour de lui les plus fidèles.

C'est une coutume consacrée par une longue tradition, que tout nouveau fonctionnaire, comme aussi tout chef qui vient à composition, accomplisse, en arrivant au chef-lieu, la cérémonie des grands lais. En grande pompe, sept fois, on s'abîme en une longue prosternation aux pieds du Tong-Doc, le représentant de l'empereur d'Annam. Le Dé-Tham jugeait indigne de lui cet acte de vassalité. Le gouverneur annamite, avec qui il avait négocié, était un politique fin et patient : il comptait uniquement sur le temps et sur le bien-être pour amollir les énergies.

Le résident, de son côté, entretenait avec lui des rapports cordiaux...

Mais bientôt, de même que la milice remplaçait petit à petit dans le delta les troupes régulières, les militaires chargés des de fonctions administratives cédaient la place à des résidents civils. Celui qui vint à Bac-Ninh était récemment encore journaliste. Il amenait avec lui un nouveau Tong-Doc qui devait son avancement rapide, - car il était jeune encore, - à sa parenté avec le Khin-Luoc (le vice-roi du Tonkin). Chez ce haut mandarin, un orgueil implacable annihilait des dons remarquables d'intelligence et de savoir-faire... »

Il devint rapidement le chef véritable de la province, le résident et la force armée elle-même étant à sa dévotion.

« L'attitude indépendante du Dé-Tham avait profondément froissé ce haut personnage. A son arrivée, conformément au rite millénaire, les autorités et tous les notables s'étaient prosternés devant lui ; l'ex-pirate s'était borné à une inclinaison du corps, respectueuse mais familière... C'est ainsi que le Dé-Tham reçut de lui, un certain jour, une lettre officielle, calligraphiée sur grande et belle feuille de papier de riz... Il y était ordonné que, sur le parvis de la pagode royale, en présence du peuple assemblé, le chef pirate, entouré de sa famille, de ses amis et de ses serviteurs, ploierait sept fois les genoux devant le représentant de l'empereur, et sept fois se prosternerait à ses pieds. Malgré cette injonction formelle, à l'heure fixée pour la cérémonie, il n'y manquait que celui pour qui elle était montée et à laquelle toute la ville était accourue... Le Tong-Doc mortellement blessé par ce public affront, adressait une dernière sommation. Dès lors, ne pas s'incliner, était crime de lèse-majesté que punit la mort lente...

Le lendemain, lui, ses gens, sa famille, ses partisans, tous avaient disparu. Les sentinelles, les soldats du détachement, personne n'avait eu, jusqu'au matin, le moindre soupçon de cet exode mystérieux. (214/HCB)...

Ce fut rapidement, dans les cantons, une anarchie sanglante... C'était la sécurité de tout le Tonkin qui pouvait être remise en jeu. L'aventure devenait inquiétante ; on recourut à l'armée régulière.

Le colonel Gallieni commandait alors le territoire de Lang-Son qui englobait une partie de la région moyenne. On lui confia la tâche de réduire la révolte. Les pirates connaissaient, de coûteuse expérience, son habileté manœuvrière ; mais ils avaient eux aussi l'occasion d'apprécier sa droiture et sa stricte loyauté. Il y eut pendant quelques mois de grands mouvements de troupe. Puis ce furent des marches et des contremarches compliquées qui couvraient les marches de la province et y ramenaient la paix. Bientôt le bruit courut de pourparlers secrets, d'entrevues entre officiers français et chefs pirates ; de sorte que, sans étonnement, à quelque temps de là, on vit le Dé-Tham reprendre dans les rues de Bac-Ninh ses anciennes habitudes de rentier cossu, définitivement retiré des affaires...

Entre résidents, mandarins et pirates, la confiance était revenue. Les premiers pensaient qu'après un succès si complet, tout esprit de rébellion était mort dans le pays ; de son côté, le Dé-Tham eût juré volontiers que l'exemple des derniers événements serait pour les résidents et les mandarins une suffisante leçon. Mais la

haine aiguïssait l'imagination du Tong-Doc, fertile déjà en inventions machiavéliques ; il ne désespérait pas de prendre une cruelle et éclatante revanche. Le rôle du représentant de la France eût été de le maintenir dans la politique bienveillante arrêtée par le colonel Gallieni ; mais ce fonctionnaire, qui croyait en sa sagacité... écoutait complaisamment les inavouables projets du Tong- Doc, et il admirait avec sincérité l'habileté avec laquelle ils étaient conçus. » (247/HCB)

Commentaire

Le moment est venu d'éclairer le lecteur sur quelques points de ce récit.

Le respect des rites ancestraux animait la vie quotidienne des Annamites et avaient un caractère quasi-religieux, notamment la fameuse cérémonie des sept lais dont il a été question ; respect de l'autorité et de la personne de l'empereur d'Annam, fils du ciel, comme l'empereur de Chine, mais aussi respect des valeurs d'obéissance confucéenne aux anciens et aux pouvoirs établis.

Le même récit évoque le passage de pouvoirs entre autorités militaires et autorités civiles, les difficultés que cela créait, car le plus souvent, à tort ou à raison, les militaires trouvaient que ce transfert des pouvoirs était prématuré, et que les résidents nommés n'étaient pas toujours à la hauteur. A l'occasion de leurs commandements au Tonkin, Gallieni et Lyautey partageaient assez largement ce point de vue.

Une fois, le transfert opéré, les militaires avaient pour habitude de contester leur autorité. Dans un de ses récits (AF), **Auguste François, futur consul de France à Lang Tchéou, dans le Yunnan, raconte ses mésaventures avec les officiers** de la garnison de Sontay, où il venait d'être nommé résident, accompagné d'un seul collaborateur et chargé de recruter lui-même sa milice, c'est-à-dire sa force de police.

Nous avons vu plus haut le rôle machiavélique que l'auteur attribuait au Tong-Doc de Bac-Ninh, Lé-Hoan, dont nous relaterons plus loin un de ses coups tordus.

Il est vraisemblable que les relations très conflictuelles qu'entretenaient les deux hommes n'ont pas favorisé la soumission du Dé-Tham. Ce dernier était d'extraction paysanne, alors que le Tong-Doc, mandarin de grade élevé, était immensément riche : il entretenait, entre autres, une écurie de quatre-vingt chevaux. Ce couple antagoniste était un des exemples des tensions qui ont toujours existé entre les mandarins et les paysans.

Enfin, l'auteur évoquait les opérations de pacification du colonel Gallieni à la fin de l'année 1895. Le commandant Lyautey, chef d'état-major du général en chef, à Hanoï, avait convaincu ce dernier de lancer une grande opération contre la dernière grande piraterie du Tonkin. Il en avait rédigé le plan, et fort de ses succès contre la piraterie des hautes régions, le colonel Gallieni accepta de prolonger son séjour pour mener à bien l'opération. Le colonel employa les grands moyens pour amener le Dé-Tham à la soumission, mais ses instructions formelles étant d'éviter au maximum les pertes humaines, une nouvelle chance fut donnée à notre grand rebelle. Plus tard, le colonel ne cacha pas l'opinion qu'il avait à l'époque : si on lui avait laissé les mains libres, la France n'aurait sans doute plus entendu parler du Dé-Tham.

Mais n'aurait-ce pas été dommage pour le commandant Péroz et la suite de notre histoire ?

Les instructions du gouverneur général étaient en effet les suivantes : n'agir contre lui que si tout autre moyen de l'amener à se soumettre échouait, et l'empêcher

en même temps de faire quelque tentative, comme en 1894, contre laquelle il était si facile d'exécuter un enlèvement d'Européens. (197/Gal)

Et l'auteur de décrire un autre piège tendu par les mandarins au Dé-Tham :

« Pendant une chaude après-dîner, le Dé-Tham faisait la sieste... lorsque soudain, sur le grand mur blanc, il vit s'y dessiner les formes étriquées d'un mandarin entré sans bruit, qui s'inclinait profondément. Il reconnaissait aussitôt, sur ce mandarin, la livrée du Kinh-Luoc, le vice-roi du Tonkin...

- Son altesse royale daigne vous inviter à passer quelques jours à Hanoï, dans son palais. Elle désire ardemment faire connaissance du grand patriote dont on lui a vanté les vertus...

Dans une réponse très humble où il se traînait, tout ému de reconnaissance filiale, aux pieds de son altesse royale, son Très Précieux maître, il s'excusa de ne pouvoir bénéficier complètement de la grâce qui lui venait du ciel : sa santé misérable, usée au service de la patrie, le retenait à Bac Ninh. »

Le Dé-Tham avait senti le traquenard que le Tong-Doc de Bac Ninh lui tendait par personne interposée, mais ce dernier persévéra. Quelque temps plus tard, il l'invitait à sa résidence pour une remise de décorations.

« A l'heure dite, son pousse-pousse s'arrêtait donc devant la porte du yamen, au grand ébahissement des gardes et des badauds, qui jamais ne l'avaient vu entrer dans la demeure du maître... Dans la salle d'honneur brillent les ors et reluisent les laques rehaussées du scintillement de la nacre, aux angles, les grands pavillons sont déployés... Sur une minuscule table de métal, avec ça et là des émaux dont jaillissent des filets de lumière irisée, le thé familial est servi. Le Tong-Doc hume à longs traits la liqueur parfumée. Mais son hôte s'excuse ; il s'en tiendra au champagne qui déjà pétille dans sa coupe. Il souffre d'une violente rage de dents, et chacun sait combien le contact d'un liquide très chaud rend, en ce cas, les douleurs intolérables. Tout en parlant, il invite un petit mandarin qui rôde autour de lui pour quelque service, à boire le thé qui lui a été préparé. Confus de tant d'honneur, celui-ci s'incline profondément, et d'un seul trait, il avale le contenu de sa tasse.

Le soir même, le mandarineau maladroit mourait dans d'atroces souffrances. Pendant la nuit, le Dé-Tham gagnait la forêt »

Un petit rappel des traquenards

Premier exemple d'un des nombreux traquenards que les résidents et le Tong-Doc de Bac-Ninh tendirent au Dé-Tham pour le faire disparaître. **Paul Chack** a fait le récit de sa vie aventureuse en évoquant avec un réel talent, sa vie de pirate et de chef rebelle, **ses exploits militaires et les pièges mortels qu'il déjoua tour à tour, le plus machiavélique étant celui de la bombe de son père adoptif, le chef pirate Ba-Phuc qui avait accepté de se soumettre.**

La vie du Dé-Tham fut en effet jalonnée de coups de main souvent cruels, de traquenards posés par les résidents, ou par chef pirate interposé, comme ce fut le cas de Ba-Phuc, d'assauts des troupes françaises suivis d'échec, les pirates s'étant volatilisés, mais aussi d'enlèvements suivis de rançon versée aux pirates pour prix de leur soumission.

L'année 1894 fut particulièrement riche en coups tordus des deux parties : en février 1894, **le chef pirate Ba-Phuc** se soumettait contre rente et rançon et remettait ses armes au résident de Bac-Ninh. L'année ne s'écoulera pas, sans avoir cherché à empoisonner son fils adoptif, devenu son ennemi mortel, puis à accepter d'être l'instrument d'une opération machiavélique du résident de Bac-Ninh. Il devait l'assassiner dans sa résidence, en glissant une bombe à retardement sous son lit,

alors qu'ils bavardaient tous les deux, avant de s'endormir. Mais le Dé-Tham eut une fois de plus la vie sauve, grâce au fonctionnement défectueux de cette bombe.

La fin de l'année 1894 allait donc être encore agitée. En septembre, la bande du Dé-Tham enlevait deux européens sur la ligne de chemin de fer en construction entre Hanoï et Lang Son. Les prises étaient intéressantes, car l'un d'entre eux était à la fois, chef d'entreprise, colon dans le delta, et propriétaire d'un journal, le *Tonkin*. L'homme avait donc des relations et la négociation s'engagea entre les deux parties. Nous reviendrons plus loin sur l'importance toute relative de la presse à l'époque considérée.

Grâce à l'entremise de l'évêque, un accord fut trouvé qui donnait beaucoup d'avantages au Dé-Tham. Son autorité était reconnue sur le haut Yen Thé, on lui versait une rançon de 15 000 piastres, une somme rondelette, mais il prenait l'engagement de construire la route reliant Nha-Nam à Phong-xuong, sa résidence, etc. ...

Mais il ne s'agissait que d'une trêve, car le Dé-Tham n'acceptait toujours pas de se prêter à la cérémonie des sept lais, et entretenait de nombreux contacts avec les opposants à la cour de Hué et au nouveau protectorat français. L'agitation reprit donc, et ce fut dans cet état de nouvelle insurrection que le colonel Gallieni trouva le Yen-thé.

Les opérations de pacification du colonel Gallieni avaient stabilisé provisoirement la situation, mais sans régler le problème au fond, jusqu'à l'arrivée du commandant Péroz, en 1896.

Un regard rapide sur la presse du Tonkin

Le lecteur doit toujours se garder de porter un regard anachronique sur des faits anciens, même lorsqu'ils datent de moins de deux siècles. La presse du Tonkin était réduite à sa plus simple expression. Le témoignage du principal journaliste et reporter du journal *le Tonkin*, M. Bonnafont, est éclairant à ce sujet. Dans son livre « *Trente ans de Tonkin* », il notait qu'en 1892, le journal avait 400 abonnés au Tonkin, 40 en France, 15 en Cochinchine et 15 en Annam...

La vente au numéro était quotidiennement de 40 à Hanoï, et de 40 à Haiphong... Total : un peu moins de 700, sur lesquels 350 payaient effectivement leur abonnement (B/53)

Dans de telles conditions, on comprend que le Gouverneur Général Doumer n'ait pas accordé le moindre intérêt à cette presse, d'autant plus qu'il savait qu'une grande partie des Européens d'alors dépendaient financièrement des pouvoirs publics, les fonctionnaires bien sûr, mais tout autant les chefs d'entreprise et les colons.

Parler alors de campagnes de presse locale, était sans aucun doute, forcer plus que la note !

Sources : (HCB) : Hors des chemins battus – (F) : Auguste François – (Gal) : Gallieni au Tonkin – (B) : Bonnafont : Trente ans au Tonkin.

Chapitre 16

Péroz dans le vif du sujet

Une situation inextricable

Au cours de sa tournée d'inspection dans le haut Yen Thé, le commandant Péroz avait déjà pu prendre la mesure de l'enchevêtrement inextricable des montagnes, des gorges et des jungles du haut Yen-thé, avec les très grandes difficultés que ses troupes allaient rencontrer pour y cheminer et y combattre. Les cantons du bas Yen-thé auraient été d'un accès plus facile si des troubles permanents n'avaient complètement ravagé le pays, en laissant dans un état à nouveau sauvage, une grande partie de la contrée.

Situation aussi inextricable des relations qu'entretenaient entre eux les résidents français, les mandarins, et le Dé-Tham.

Rebelle ou pirate ?

Nous avons déjà vu qu'il existait **deux écoles**, en tout cas dans les écrits qu'ils nous ont laissés, au sujet de son action, celle de Frey, des gouverneurs de Lanessan et Doumer, et celle de Lyautey et Gallieni. Les premiers considéraient avant tout le Dé-Tham comme un **rebelle** à la colonisation française, alors que les deuxièmes penchaient pour le classer dans la catégorie des **grands pirates endémiques du Tonkin**.

Le commandant Péroz faisait partie de la première école.

Le colonel Frey avait combattu le Dé-Tham dans les années 1890-1891 selon la méthode militaire qui avait toujours eu la faveur du commandement, de grandes opérations exécutées par de puissantes colonnes équipées d'artillerie. Il avait fort bien décrit le terrain de la confrontation, une forêt qui était un véritable camp retranché, une forêt littéralement *machinée* par « **le redoutable félin qui règne en maître sur ces contrées.** »(10/F)

Il avait conclu sa campagne en prenant une des places fortes du Dé-Tham, celle de Hu-Thué, en janvier 1891, mais une fois de plus *l'ennemi invisible*, pirate ou rebelle, s'était volatilisé dans la nature. Les défenses de cette citadelle étaient d'une très grande sophistication, haies et fossés infranchissables, murailles successives, et pièges de toute sorte.

« **L'ennemi invisible était un rebelle...**

Aux dires du colonel Frey :

« **Il faut donc le reconnaître, le parti national de la lutte contre l'influence française existe réellement au Tonkin et en Annam... Ce parti... son influence grandit chaque jour (84/F)**

Et dès l'arrivée du commandant Péroz à Nha-nam !

Le Dé-Tham vous salue !

A Nha-nam,

« Les *présentations officielles commençaient, des Français et des Annamites, de sorte que la masse noire des indigènes, bariolée de roses et de bleus éclatants, est égayée des taches blanches des vêtements européens, tandis que la*

crudité du blanc immaculé des casques et des dolmens est adoucie par les notes colorées des robes mandarinales...

Le premier échange de vœux à peine achevé :

« On entend une détonation sourde et, au loin, sur un monticule buissonneux un flocon léger de fumée.

--- Le Dé-Tham vous salue ! me dit à voix basse le commandant intérimaire.

Ainsi tout de suite, me voici prévenu. Le Dé-Tham me reçoit, lui aussi, mais à sa manière. Il m'adresse à la fois un avertissement et un défi... (180/HCB)

« Dès mes premières tournées, je sentis combien la présence de ma famille à Nha-nam me donnerait aux yeux des Annamites une autorité morale qui avait manqué à mes prédécesseurs... Je me résolus à appeler la mienne auprès de moi. »

Mon épouse : *« C'était une vaillante... du sang froid... une philosophie sereine, toujours gaie et confiante... »*

Arrivèrent bientôt à la résidence son épouse et son fils Pierre. La nuit, on entendait les cris de veille des sentinelles, et quelquefois un miaulement puissant qui semblait s'enfler et grossir en traversant l'ombre épaisse et silencieuse... l'appel du tigre en chasse.

Et pour apaiser ses pleurs et *« endormir le bébé blanc, le seul qui existât bien au loin dans toute cette vaste contrée hostile à ceux de sa race, sa mère chantait à voix basse une chanson franc-comtoise aux mélodies caressantes qui apaisent, sur un rythme traînant qui endort... »*

Une nuit cependant, il y eut une véritable alarme dans le poste : le commandant était en patrouille dans la forêt, et le chef pirate attaquait le poste :

« Les balles pleuvent contre les murs dont elles ruinent l'enduit ; les persiennes sont disloquées. Un projectile entre en ronflant dans la salle où ma femme veille, et frappe sur la table un vase rempli de fleurs dont les éclats sont jetés sur le berceau de mon fils.. ».

Son épouse se saisit d'une carabine Winchester et donne des ordres aux domestiques... Pendant ce temps, un lieutenant s'était approché ; un peu interloqué, admirant son sang-froid, et s'avançant :

« - Bravo, madame ! Je n'aurais pas fait mieux. »

Et progressivement le calme revint.

Sans cesse, la chasse au Dé-Tham !

« La bande personnelle du Dé-Tham comprenait au plus quatre-vingt fusils. Les débris de celles des anciens chefs qui, moins tenaces, s'étaient enfin soumis, formaient quatre à cinq groupes de dix à quinze hommes que je jugeais peu dangereux ; car entre les chefs et les hommes, entre eux tous et la bande du Dé-Tham, il existait des suspicions, des jalousies, de vieilles rancunes incomplètement apaisées. Dès que j'en fus au courant, j'aidai de mon mieux, par dessous mains, à attiser tous ces ferments de dissension. Bientôt toute opération combinée de ces forces éparses était devenue problématique. Mais, seul le Dé-Tham était suffisamment redoutable ; chacun de ses hommes était un vétéran aguerri, endurci, inaccessible à la peur, agile et musclé comme un fauve, tireur émérite, dévoué corps et âme à son maître. Cependant la résistance physique de cette troupe remarquable était, comme toute chose, sujette à usure. C'est cette usure que j'allais chercher à déterminer.

Je combinai une action ininterrompue, toujours poussée à fond, qui ne laissât aux pirates aucun instant de véritable et complète détente. Il fallait que pas un jour, pas un seul, le Dé-Tham ne stationnât en paix sur le même point; je voulais qu'il n'y eût pas un campement qui puisse lui servir vingt-quatre heures durant ; chaque fois

qu'il l'essayerait, je me promettais de le faire déguerpir, à l'improviste... Comment résister longtemps à pareil traitement ?...

Je remplaçai la qualité par le nombre....Un adversaire tel que le Dé-Tham compte triple ou quadruple... A la guerre, le nombre est un important facteur... »

Le commandant mettait en mouvement au moins trois groupes, relevés tous les deux jours, emportant avec eux leur propre ravitaillement.

« Du côté du Dé-Tham, c'était, au contraire, l'incessant hallali de la bête fuyante... Dès les premières semaines, la bande avait dû renoncer à nous tenir tête... Nuit et jour, trois cents hommes divisés en groupes légers très mobiles battaient en tous sens la région, dans un mouvement concerté à chaque renseignement nouveau. Les détachements étaient reliés entre eux par de hardis éclaireurs... C'était comme un vaste filet jeté sur la forêt, un immense épervier qui drainait sur un point convenu tout ce qui avait vie. Les tigres y étaient parfois pris, les pirates jamais ! Mais quelle vie atroce que la leur ! Plus tard, après leur soumission, le Dé-Tham et ses hommes m'en firent le récit ; leur énergie, leur endurance atteignirent des limites vraiment surhumaines... »

Le Dé-Tham se volatilise

Le 10 juin, à Lang-xat, en pleine nuit, dans un fouillis de verdure, une patrouille arrive à proximité d'un campement, un pan de mur, une sentinelle égorgée en silence, et bientôt un filet de lumière, et tout à coup, un grand feu allumé au milieu d'une case... un homme est devant le foyer... sur un lit de camp deux hommes : le Dé-Tham avec son fils adoptif...

Mais au même moment, la détonation d'un fusil maladroit, le feu a disparu, ainsi que les deux hommes aperçus ; non, ils n'ont pas rêvé, car il y a encore sur le plateau des aliments...

« Comment se sont-ils échappés ? C'est à s'en donner le frisson tant cette disparition subite semble miraculeuse... Mais voici qu'un tirailleur pousse un cri et appelle le sergent. Pensant faire quelque trouvaille, il a rampé sous le lit de camp, et, là-dessous, il a senti un appel d'air frais. Il tâte la muraille avec la main. Sous les bambous, - il y a une alignée de lucarnes longues et étroites entaillées dans le pisé du mur ; dix hommes peuvent y passer à la fois !

Alors, comme une meute rembuchée, sergent, soldats et tirailleurs se ruent sur la piste nouvelle ; ils s'aplatissent, ils grouillent, cherchant les ouvertures. Mais au moment où ils débouchent au dehors,... »

Une fusillade nourrie éclate, mais une fois de plus, les deux hommes se sont volatilisés.

« Pendant les deux mois qui suivirent, ce furent donc des battues continuelles et acharnées, des poursuites collantes ; néanmoins, nous ne trouvâmes que deux fois l'occasion de le joindre, pour éprouver du reste la même déception qu'à Lang-xat. Malgré la minutie des précautions prises, il nous glissait dans les mains à l'aide d'un de ces stratagèmes si habilement préparés. » (207/HCB)

Une décision typique de Péroz, le renvoi d'une colonne

Mais le commandement s'impatientait devant les maigres résultats des opérations de contre guérilla du commandant.

Pour le commandement, *« ... il n'y a de sérieux et d'efficace que ces bonnes grosses colonnes, bien étoffées en fusils et en canons. »*

Un beau matin, un guetteur le prévenait :

« Ma » commandant, y en a une grosse colonne avec beaucoup de canons et beaucoup soldats « la blanc » qui venir Nha-nam. Toi bien « connaisse ? »

Il alla à sa rencontre, eut beaucoup de mal à trouver son chef, un capitaine qui ne lui fit pas bonne impression du tout. Il lui donna connaissance des instructions du commandement :

« Il est ordonné au capitaine X... de se rendre à Nha-nam avec le détachement mixte dont il a le commandement. A son arrivée dans le Yen thé, il se placera sous les ordres du commandant du Cercle. »

L'auteur donnait alors connaissance du dialogue, évidemment rapporté, qui fut celui du capitaine et d'un nha'qué auquel il demandait de lui indiquer le chemin de Nha-nam.

Afin que le lecteur situe bien la position intellectuelle de l'auteur sur les relations humaines qui pouvaient exister entre certains militaires et les Annamites, un court extrait de ce dialogue lui est proposé :

« - Très hauts seigneurs, je m'abîme à vos pieds. Vous avez daigné m'interpeller, moi, pauvre ver de terre. Vous m'avez demandé si ce chemin conduisait à Nha-nam. J'ai répondu, Ya. Je réponds encore, Ya, très honorés seigneurs. Mais permettez-moi d'ajouter que pour aller à Nha-nam par ce chemin la route est très longue, car il faut d'abord passer par Thai-nguyen qui est à l'Orient, et revenir ensuite vers le Yen-thé qui est à l'Occident.

Un grognement de blâme poussé par les « honorables seigneurs » à l'adresse du capitaine, suivait immédiatement ces paroles modestes et sensées.

Mais un chef est un chef. Il est indispensable que cette vérité ne soit jamais obscurcie. Aussi le brave capitaine, appuyant son cheval vers le nha'qué :

- Cochon ! lui cria-t-il

Et de sa cravache de justicier, il voulut lui cingler la figure.

Le bon nha'qué s'était incliné. En cela il fit bien, car la fine lanière, qui eût pu lui crever un œil, s'abattit bruyamment sur le sarreau caparaçonné de boue sèche qui collait sur son dos étroit...

Le capitaine toussa ; ensuite, avec cette fois quelque apparence de raison, il répéta fortement :

- Cochon !

Puis s'éloignant, il ordonna à la colonne de faire demi-tour.

Le bon nha'qué était resté seul sur la chaussée. Il s'était redressé, songeur. « Cosson » avait dit le chef des barbares... »

Dialogue éloquent, qui ridiculise un capitaine de l'infanterie de marine qui avait, en outre, le grave défaut de ne pas savoir s'orienter!

« Ce n'est qu'à son retour à la Résidence qu'il trouva la longue dépêche confidentielle qui lui annonçait la colonne.

Décidément, mes bons camarades de l'Ecole de guerre étaient incorrigibles ; un éléphant pour chasser aux moustiques ! Moi, je préférais obstinément le filet, et ma résolution fut aussitôt de le leur faire voir dès le lendemain...

Les ordres télégraphiques du général en chef avaient parcouru soixante-dix kilomètres en vingt-quatre heures... nuit et jour, les lignes sont encombrées de nouvelles et de renseignements griffonnés entre deux siestes, jetés en hâte, sans réflexion, sur le papier jaune officiel... beaucoup de ces messages sont codés, mais notre code vieillot de correspondance secrète n'a plus de mystères, et les télégraphistes indigènes font des gorges chaudes de cette précaution inutile, et vont au sortir du bureau colporter la nouvelle... C'est ainsi que le renfort de troupes qu'on m'expédiait serait arrivé à Nha-nam avant le télégramme du quartier général qui me l'annonçait, si le brave capitaine qui le commandait ne s'était avisé de s'égarer.

L'état-major me recommandait une opération massive, à grande envergure ; évidemment la grande colonne des temps passés. Pour cela, jamais ! J'eusse préféré abandonner mon commandement.

J'avais cependant contre moi tous mes officiers. Ma tactique les éreintait et ils n'en voyaient pas encore les résultats... Le soir même à table, un capitaine m'entretint très éloquemment des devoirs du subordonné vis-à-vis du supérieur, en faisant en cela sentir que je devais, sans plus, m'incliner devant la volonté du général. Je lui retournai le discours en le paraphrasant à son usage, et pour clore, j'annonçai que, dès le lendemain, je ferais déguerpir toutes ces bouches inutiles et gênantes.

En rendant compte à l'état-major de cette décision, j'expliquais en quelques mots combien la présence dans le Yen-thé de cette troupe, qui ne pouvait en rien aider au succès de la campagne, était nuisible aux finances de l'Etat, et fâcheuses pour le maintien de la bonne harmonie qui commençait à régner entre les habitants de la province et nous. Lorsque cette dépêche parvint à destination, on trouva, paraît-il, assez lestes le procédé et la mesure. Mais, suivant la coutume ; mon information était arrivée au quartier général avec un retard tel qu'il fallait admettre le fait accompli. La colonne du brave capitaine, qui, cette fois, ne s'était pas perdu en route, venait d'atteindre son point de dislocation : ses divers détachements auraient rejoint leur garnison avant qu'on puisse les aviser d'avoir à rebrousser chemin. » (218/HCB)

Commentaire

Cet exemple est très intéressant en ce qu'il illustre les problèmes de communication que rencontrait une autorité politique ou militaire pour bien faire fonctionner la ligne de commandement. Impossibilité technique ou non, fait accompli ou non, liberté de commandement nécessaire au chef chargé de l'exécution ou non, j'ai analysé longuement cette question au cours de la période des conquêtes coloniales des années 1870-1900, dans le livre « *Le vent des mots, le vent des maux, le vent du large.* » (Editions JPR-2006)

Dans ce livre, je rappelais le mot de Lyautey dans ses *Lettres du Tonkin*, au sujet de l'affaire de Lang-Son, en 1885 :

« *La moralité, c'est que le télégraphe est un engin dangereux et que le premier acte de tout général en chef qui opère à 3 000 lieues devrait être de couper le fil aussi bien pour se libérer des harcelantes instructions de la métropole que pour se garantir contre ses propres entraînements* »

Les circonstances n'étaient pas les mêmes, mais le commandant appliquait tout à fait cette recommandation.

Signalons enfin que sa décision était dans la ligne de l'examen de conscience auquel il s'était livré en allant voir le général en chef à Hanoï, pour se voir confier la mission du Yen-thé.

Incontestablement, il y avait plus qu'un zeste d'indiscipline chez cet officier !

Chapitre 17

Fidoucia ! Fidoucia ! A la grâce du Ciel espagnol !

Que faire ?

« *Et les jours s'écoulaient rapides. La date fatidique approchait. (264/(HCB)*

Rappelons au lecteur que le Gouverneur Général Doumer allait partir en France pour négocier une garantie d'emprunt d'équipement de 200 millions de francs (plus de 700 millions d'euros), et pour réussir, il voulait pouvoir affirmer que la pacification du delta était terminée.

Mais le Dé-Tham ne se décidait toujours pas à se soumettre à l'autorité française, en dépit de ses pertes et de sa situation désespérée de gibier acculé dans ses derniers retranchements.

Les relations des autorités françaises ou annamites avec cet homme avaient été telles,

« *... qu'il me fallait le persuader de notre honnêteté.*

Un seul, un unique espoir me restait : l'intervention des missionnaires espagnols. Mais eux-mêmes, s'ils acceptaient de coopérer directement à mon œuvre de paix, comment pourraient-ils tourner l'effroyable dilemme : parler et ne pas être tués ?...

J'étais alors bien peu renseigné sur le Dé-Tham. Il n'en était pas de même pour lui vis à vis de nous. Mes officiers, les mandarins, moi-même, nous étions enveloppés d'un réseau si ténu d'espionnage qu'il savait jusqu' nos conversations intimes, chuchotées seuls à seuls, presque à voix basse... Il me parut de bonne guerre de retourner ce système contre son inventeur, et de l'approprier à mon usage notre avantage. »

Propagande pour la paix

Et donc le commandant Péroz de faire passer ses messages de paix par cette voie !

« *Dans tous les postes, je donnai la consigne d'affirmer entre soi, à tout propos et de façon naturelle, que, très loyalement, nous n'avions d'autre désir que de guérir le Tonkin des maux de la guerre. Pour apaiser les derniers sentiments d'hostilité ou de vengeance, nous étions fermement résolu à recevoir le Dé-Tham à soumission. On lui ferait d'honorables conditions qui seraient observées fidèlement, honnêtement, quoi qu'il advînt.*

Moi-même, chaque fois que je sentais des oreilles suspectes autour de nous, je disais mon ardent désir de paix, ma vive admiration pour la résistance héroïque du dernier défenseur de la patrie tonkinoise ; je laissais pressentir les avantages que vaudrait à celui-ci un règlement point trop tardif. Je dénombrerais les garants de ma politique, de mes vues et de ma loyauté : le gouverneur général, le général en chef, les évêques, et j'appuyais particulièrement sur les relations amicales que j'entretenais avec ceux-ci....

Ils mangeaient des racines et des fruits sauvages, des jeunes pousses de bambous.

A chaque pas, me confia plus tard le fils adoptif du Dé-Tham, il semblait que nous allions crouler, assommés par la fatigue, usés d'inanition, écrasés sous le poids

d'un irrésistible sommeil... Déjà, ils n'étaient plus qu'une trentaine, mais personne ne parlait de se rendre. Comment en finir?... Je fus à Bac-ninh... je suppliai monseigneur Velasco de nous tendre la main, de nous aider à sauver les Annamites de cette désolation dont ils mouraient. Je fus aussi à Tiet-nam, et avec monseigneur Colomer... ces démarches ne furent pas vaines... »

Une procession extraordinaire

« La semaine qui suivit, toute la garnison de Nha-nam, accourue sur les remparts, regardait avec étonnement se dérouler dans la plaine une procession extraordinaire, dont les chants d'allégresse et les psalmodies montaient jusqu'à nous.

En tête c'était une grande bannière de soie blanche que portaient les catéchumènes tout de blanc vêtus. Puis s'échelonnaient, battant lourdement au vent, vingt oriflammes de couleurs voyantes : rouge, cramoisi, vert, bleu, orange et jaune ; et les reliant à travers la foule, une ligne de pennons multicolores. Des milliers d'Annamites, mandarins et notables serrés dans des vêtements de soie, des nha'qué en souquenilles maculées, femmes dont les formes graciles sont accentuées par les sarraux étroits qui découvrent à l'échancrure de la gorge les reflets chatoyants de robes superposées, enfants nus au gros ventre gonflé de riz : tout un peuple trottant à pas menus. Les palmes et les gerbes de riz vert encadrent les insignes sacrés au milieu du groupe de prêtres qui chantent en nasillant ; les fidèles reprennent l'hymne en fausset.

Derrière, c'est la cohue des lévites ; ils précèdent le rang des pères missionnaires dont les grandes barbes blondes et brunes flottent sur les aubes brodées ; puis, précédée d'une croix d'argent, s'avance solennellement une litière laquée de rouge, véritable châsse que recouvre un drap de damas bordé de galons d'or... Le sol est couvert d'une éclatante jonchée de pétales odorants que foulent l'escorte sacerdotale et les porteurs vêtus de rouge...

Monseigneur Colomer, protonotaire et vicaire apostolique du Tonkin oriental, faisait ainsi son entrée solennelle à Nha-nam, et avec lui, pénétraient les certitudes de la paix...

Dans la maison où il était descendu, ce fut tout le soir, pendant la nuit, et aussi le lendemain, un afflux continu de visiteurs. Riches et pauvres, notables et nha'qués, des bonzes même se pressaient à sa porte... Bien plus, il se présenta au logement de l'évêque des figures si parfaitement inconnues que personne ne put m'en dire l'origine. Qui étaient ces gens, d'où venaient-ils, que voulaient-ils ? Tout cela restait pour moi lettre close.

Dans la soirée suivante, la litière de pourpre et d'or nous quitta, acclamée comme la veille par la population que, de ses doigts blancs étendus à travers les rideaux, bénissait une dernière fois le bon vieillard. Elle emportait le secret de l'avenir... » (271/HCB)

Monseigneur Velasco sur son âne

« Nous étions réunis sous la véranda profonde. Avec quelques commensaux, lassés par une dure randonnée dans la forêt, nous attendions allongés dans les fauteuils de rotin, que vint l'heure du dîner. Tout à coup, notre conversation incertaine est interrompue par le bruit sonore du bambou creux, frappé en signaux convenus par la sentinelle : un roulement d'abord, puis deux coups secs. Cela signifiait un mouvement insolite dans la campagne, et l'apparition de deux étrangers.

Au loin, deux personnages sur des ânes :

- « Ma » commandant, il y en a monsieur commandant « bonzes lança » Bac-ninh qui vouloir parler toi.

- Monseigneur Velasco ! En cet équipage ?...

Le lendemain, au jour naissant, deux prêtres annamites se présentaient au poste et demandaient à parler aux pères. Après un long conciliabule, tous quatre descendirent dans mon cabinet.

- Monsieur le commandant, dit en entrant monseigneur Velasco, j'ai l'honneur de vous présenter les curés de Nha-long et de Bi-noï, de la province de Thai-nguyen... Ils sont prêts à vous servir de la façon que vous jugerez bon... Ordonnez, ils exécuteront. »

A la demande de monseigneur Velasco qui avait entendu parler des résultats remarquables obtenus par l'épouse du commandant dans son potager, il eut droit à sa visite, puis ce fut le poulailler, où ... « ma femme, dont c'était le royaume, lui fit admirer ses paons éclatants, ses faisans argentés, ses canards monstres avec de grosses excroissances sanglantes sur un bec massif, ses oies ventruées, ses poulets et ses pigeons. »

Deux curés ficelés comme des saucissons chez le Dé-Tham

« - Fidouciam non habet ; fidouciam noullam (il n'a pas confiance, aucune confiance), me répétaient à l'envi dans leur langage sacré, le dimanche suivant, les deux compères ensoutanés...

Lorsqu'il fut convenu que nos deux nouveaux auxiliaires se rendraient dans la forêt, à la recherche de la bande, j'avais fait rentrer dans leurs postes respectifs tous les détachements volants et tous les batteurs d'estrade, laissant ainsi la campagne entièrement libre. Les curés avaient aussitôt retroussé leurs soutanes en les ficelant entre les jambes et à la ceinture, à la manière siamoise, et ils avaient disparu dans les sous-bois. Depuis leur départ, deux fois déjà le soleil s'était levé... Le deuxième jour, dans la soirée, ils reposaient à l'ombre, délibérant sur l'opportunité d'abandonner pour cette fois la partie. Pendant qu'ils discutaient, une cape était tombée à l'improviste sur leurs épaules, leur recouvrant complètement la tête. Aveuglés, à demi étouffés, ils avaient été si étroitement ligotés que chacun d'eux n'avait plus forme que d'une sorte de monstrueux saucisson. Puis ils avaient senti qu'on attachait à un long bambou le paquet oblong qu'ils étaient devenus, et l'on s'était mis en route... Combien de temps dura cette torture ? Ils l'ignorèrent ; mais elle leur parut longue d'une journée entière. Enfin, ils entendirent tout à coup des bruits de voix étouffées, et ils étaient brutalement déchargés à terre.

On les déficela. Près d'eux, c'était la rumeur confuse de conversations prudentes. Ils percevaient, à travers l'épaisseur de la couverture qui les recouvrait encore, la chaleur d'un feu. Bientôt on enleva leur capulet improvisé. Le Dé-Tham était debout devant eux, souriant aimablement. Au milieu des ombres de la nuit, sa figure, violemment éclairée par les rougeoiements du brasier, semblait barbouillée de sang ; les os de la mâchoire et du front saillaient, les yeux étaient enfoncés profondément, le corps était trop à l'aise dans des vêtements européens étriqués. une assemblée de squelettes. A côté des deux prêtres, il y avait, allongé à terre, les bras écartés, un cadavre auquel il manquait la tête et une jambe... leurs regards sont invinciblement attirés par une chose extraordinaire qui grésille au-dessus des charbons ardents. C'est un énorme rôti, une grosse pièce de venaison, allongée, fuselée comme un cuissot... Le Dé-Tham souriait toujours ; mais il avait suivi le regard affolé des nouveaux venus. Aussitôt il comprend la cause de leur effroi. Se tournant à demi :

- Enlevez cette charogne, fait-il d'une voix sourde à ses compagnons. (281/HCB)... une jambe humaine avec, au bout, le pied déformé et raidi... les curés s'affaissaient sur le sol, suffoqués, les sens égarés par l'horreur du spectacle. En balbutiant, ils s'excusèrent sur leur fatigue et sur un irrésistible besoin de dormir. L'entretien fut remis au lendemain...

Sous peine de mort, le Dé-Tham avait interdit à tout Annamite non affilié de s'aventurer dans les parties de la forêt où il se trouvait. Tant pis pour les maladroits qui croyaient les pirates au loin, y rôdaient et se faisaient prendre... Au milieu de ce calme absolu... deux jeunes nha'qué et une très vieille femme erraient non loin du bivouac, cherchant des simples... Tous trois tombaient, roulés sur le sol, aveuglés, bâillonnés, étroitement ficelés. Ils étaient ainsi apportés devant le Dé-Tham au pied duquel on les jetait brutalement...

- Tuez-les »

Les deux jeunes nha'qué furent aussitôt décapités et la vieille femme épargnée.

« Cet intermède tragique avait été très court ; les chuchotements entre les trois hommes continuèrent. Le Dé-Tham faisait peu d'objections, mais c'étaient toujours les mêmes, il n'avait pas confiance...

Comment donner confiance à ce fauve ?...

Depuis la sorte de trêve établie pour faciliter nos pourparlers, il arrivait fréquemment que quelqu'un des siens se glissait dans un village pour y ravitailler la bande ; aussi, plus encore que par le passé, le moindre événement, la conversation la plus insignifiante entre notables, étaient immédiatement et sûrement rapportés dans la forêt. C'est sur cette certitude que je basai mon plan. »

La tournée du Gouverneur Général Doumer dans le Yen-thé

Le commandant Péroz fut alors convaincu qu'une tournée du gouverneur général dans le Yen Thé apporterait la solution.

« A aucune époque, depuis la conquête, les gouverneurs particuliers du Tonkin, et encore bien moins le gouverneur général n'avaient visité le Yen Thé. C'était une région dangereuse et mal famée... Pour ses habitants, son Altesse le Vous-lança, le vice-roi des Français, ce chef étonnamment puissant qui tenait en sa main l'empereur d'Annam et toutes les nations jusqu'au Siam, leur semblait devoir être quelque émanation redoutable des divinités barbares, divinités supérieures, puisqu'elles avaient mis sous leur joug celles dont est issu le roi des rois de Hué... Je fis colporter de village en village la nouvelle qu'avant de remonter vers les frontières de la Chine, il avait résolu de parcourir notre province...

C'est ainsi qu'une course à travers nos forêts, pour dangereuse et inconfortable qu'elle fût, n'était point pour lui déplaire s'il y voyait un résultat tangible. Or, ma conviction l'avait gagné. Comme moi, il estimait que ce voyage dénouerait une situation qui devenait inextricable, et sa décision fut immédiatement prise : rendez-vous m'était donné dans les huit jours. Il atteindrait Kep, par voie ferrée, à la frontière sud de ma province. Dans la cour de la gare il monterait à cheval, et il me suivrait par monts et par vaux, à travers bois, ravins et marais, jusque dans le plus petit des hameaux où l'on avait des accointances secrètes avec la bande...

A cheval, avec le Gouverneur Général Doumer à travers le Yen-Thé, pendant quatre jours.

« Dans les premiers jours de novembre, le train officiel stoppait devant le blockhaus de Kep. Le gouverneur général, botté, équipé pour monter à cheval, était accompagné des résidents des provinces voisines, de deux aides de camp, et du colonel commandant le territoire.

Aussitôt on se mettait en selle. Mon peloton de cavaliers thos (ethnie des hauts plateaux) nous encadrait. De suite, nous partions au grand trot, dans la direction de Bo-ha. Là, les deux résidents, fort éprouvés par ce violent début, obtenaient de s'en aller doucement à Nha-nam par la grande route, attendre les résultats de notre tournée.

Pendant quatre jours, sous une pluie fine, serrée, incessante, nous parcourûmes à grande allure tous les recoins du Yen-thé. Soixante-dix à quatre-vingt kilomètres par jour ; une fois, nous dépassâmes la centaine. Tous les soirs, nous rallions le chef-lieu. J'avais cédé au gouverneur général ma chambre à coucher... Ainsi de grand matin, j'entendais M. Doumer quitter son lit ; et tout de suite, c'était le tambourinement de l'eau qui rejaillit sur le zinc sonore du tub. Quelques instants après, sa voix m'appelait, gaie, reposée :

- Commandant ! Commandant ! Le jour se lève. Quand partons-nous ?

Et nous partions, le dos arrondi sous la pluie qui crépitait sur les vêtements de toile kaki. Dès le second jour, nous étions seuls pour ces randonnées avec le colonel Lefebvre et le capitaine Lasalle ; l'entourage de M. Doumer lui avait demandé grâce, incapable de braver les intempéries en de pareilles chevauchées, avec, au retour, le travail de chancellerie accoutumé... Dans une clairière de la forêt, ou au milieu des huttes d'un hameau ou d'un poste militaire, on s'arrêtait pour relayer ou pour déjeuner. On allumait un grand feu d'herbes sèches et de branchages. Nous étions trempés jusqu'aux os ; et comme dans l'immobilité le froid nous gagnait, nous enlevions, en les décollant de nos corps ruisselants, les dolmens de toile et les chemises ; puis le torse nu, nous les présentions à la flamme pétillante jusqu' ce qu'ils soient un peu secs. Alors on les réendossait tout brûlants de la chaleur sur la peau. Ensuite, c'était le tour du pantalon, des houseaux et des chaussures.

C'était un curieux spectacle, à coup sûr inédit dans ce pays des rites inviolables : autour du feu, tendant leurs culottes à bout de bras vers le foyer, des hommes blancs dont la brise agite les pans des chemises et découvre parfois cuisses et jambes. Parmi eux, en étrange posture, le gouverneur général, le vice-roi de l'Indochine ! ... (291/HCB)

Aussi, pendant que, dans cette tenue extraordinaire, nous échangeons de gais propos de circonstance, les Annamites, respectueusement à l'écart le long des canhas, jetaient, effarés des regards obliques sur ce tableau incompréhensible... Leur stupéfaction était extrême. Humblement, ils aventuraient un œil ahuri sur nos honorables nudités, et ils s'en retournaient ensuite, sans parler, la mine longue... On déjeunait très sommairement sous le chaume d'un auvent... Puis on repartait. Les mille fusils du cercle grouillaient dans la forêt, sur les crêtes, dans les ravins, partout où nous devons passer. Malgré l'usure extrême de sa bande, le Dé-Tham eût pu, sans cette précaution, tenter de finir sa carrière par le splendide exploit dont nous lui offrons l'occasion : enlever le maître des destinées de l'empire d'Annam, ou l'abattre d'un coup de feu. »

La glissade du gouverneur général

« La galopade... les longues glissades... on en riait. Cependant, au passage des rivières et des torrents, l'aventure devenait sérieuse. A travers les eaux tourbillonnantes, démesurément grossies, dont le courant impétueux se brisait en remous puissants contre les roches et les troncs d'arbres, on tendait d'une rive à l'autre de solides amarres. Ensuite, on s'aventurait, homme par homme, les chevaux appuyés à la corde. Lorsque l'appareil cédait, c'était de véritables sauvetages. »

Et c'est ce qui arriva au gouverneur général !

« Le gouverneur général descend la berge et entre dans l'eau. A peine a-t-il fait trois pas que son cheval est immergé jusqu'à mi-flanc ; le flot jaune bat contre les quartiers de la selle, puis par-dessus les fontes, d'où il rejaillit en écume boueuse jusque sur la figure du cavalier. On avance toujours. C'est maintenant un tumulte assourdissant. Le courant est terrible ; il creuse, à la surface, des gouffres coniques dont les bords tourbillonnent. La corde tendue par la violence du flot est profondément incurvée, quoique raide à éclater, et elle est agitée d'un tremblement

continu. Je serre derrière M. Doumer; la tête de mon cheval touche la croupe du sien que je voudrais pouvoir pousser en avant, tant j'ai hâte de voir le voir sortir de ce pas dangereux. Et pendant que je songe ainsi, sous mes yeux, subitement, cheval et cavalier s'abîment dans les remous et disparaissent !...

Un cri a retenti; mais rien n'apparaît plus sur la nappe opaque bouillonnante. Je me suis jeté à la nage. Autour de moi des hommes culbutent de leurs chevaux et plongent.

La corde ne flotte plus ; un poids insolite la retient enfoncée sous l'eau. Je la saisis, je l'attire à moi en raidissant de toutes mes forces et en appelant à la rescousse. Sous la pesée, la voici qui émerge, bout par bout, par bonds, en claquant à la surface, et avec elle, une main, un bras, enfin un casque sous lequel apparaît la figure ruisselante du gouverneur général qui, après m'avoir dit merci d'un signe amical du menton, commence à se remorquer tranquillement.

Ce drame a duré quelques secondes. Lorsque nous nous retrouvons au complet sur la rive opposée, nous sommes très pâles, consternés. Seul M. Doumer a conservé sa gaieté, et il plaisante sur l'accident qu'il nous explique...

Nous avons encore une vingtaine de kilomètres à parcourir, toujours sous bois et à vive allure si nous voulions être de retour à Nha-nam pour la nuit.... Ce jour-là, lorsque nous rentrâmes au poste, déjà le soleil était couché. Après avoir changé de vêtements, chacun s'était jeté sur un lit ou dans une chaise longue pour y prendre quelque repos. Quant au gouverneur général, aussitôt revêtu d'un pantalon et d'un dolman secs, il descendit dans mon cabinet où, jusqu'au dîner, il expédia plis, rapports et correspondances aux quatre coins de l'Indochine...

L'extrême sobriété du gouverneur général nous étonnait. Elle le mettait mal à l'aise dans les longueurs apprêtées de festins cérémonieux ; aussi le dîner était rapidement servi. Après la dernière bouchée, on se levait de table et on allait s'installer sous la large véranda garnie de chaises en rotin... Parfois, de sa voix métallique, il nous récitait des passages entiers des grands auteurs, si bien que, bercés par son débit coloré et chaud et fermant les yeux, nous avions l'illusion d'une audition de quelqu'un de nos grands diseurs professionnels. C'était aussi, pour ceux de nous qui avaient conservé le culte des lettres latines, des odes d'Horace et des lambeaux de tragédies antiques que notre vie tourmentée lui mettait en mémoire... »

Succès du voyage du gouverneur général : échange de lettres

« Le voyage du gouverneur général à travers le Yen-thé, l'affirmation répétée qu'il m'avait délégué ses pouvoirs et que ma parole était la sienne, avaient porté leurs fruits. Deux jours après son départ, je recevais du Dé-Tham une lettre qui m'était apportée directement par un de ses fidèles. Conçue en termes sibyllins, cette missive disait cependant ce que depuis si longtemps, nous attendions de lui: il était disposé à se soumettre si les conditions qu'on lui offrait étaient acceptables.

Je traitai confortablement son envoyé ; il en avait grand besoin, malgré la trêve des derniers jours. Le soir même, je le renvoyais à son maître porteur de ma réponse. J'y résumais les bases de l'accord. Dès qu'il aurait mis bas les armes et juré paix sincère, il lui serait accordé un traitement semblable à celui qui est consenti aux grands colons agricoles. On le doterait largement en terres arables, sur lesquelles, au point de vue administratif, il serait maître et magistrat. Afin qu'il pût immédiatement s'outiller et mettre sans perte de temps son domaine en valeur, on lui consentirait les avances suffisantes ; il pourrait ainsi attendre les premières récoltes. De plus, comme il n'était pas douteux qu'aussitôt soumis, les haines amassées contre lui se traduiraient par des tentatives de vengeance, il pourrait garder sur sa concession un certain nombre de ses fidèles armés.

Tout cela lui plut fort. Il me le fit savoir sans tarder. Mais, où nous n'arrivions pas à nous entendre, c'était sur les garanties le mettant à l'abri des habiletés qui, lors de ses précédentes soumissions, aboutissaient habituellement à de véritables attentats contre sa personne.

Les jours passaient à ressasser les mêmes promesses et les mêmes craintes. Nous correspondions en beaux hiéroglyphes, soigneusement peints à l'encre de Chine sur les longs rouleaux de papier de riz. Son secrétaire et le mien possédaient une main lente et sûre ; mais ils étaient de pauvres lettrés, de très faible culture, et ils ignoraient la plupart des caractères qui eussent rendu exactement nos idées. Tous deux, du reste, se comprenaient assez mal à coups de pinceau. L'incertitude des traductions ajoutait des ombres épaisses à l'indigence du texte, déjà fort obscur. Nous étions menacés d'épuiser notre patience et de perdre un temps précieux dans cet échange de documents énigmatiques. Pour arriver à une conclusion, j'eux encore recours au bon curé de Bi-noï.

En contrepoint, des hommes exceptionnels !

Le lecteur aura, je l'espère, apprécié les aventures extraordinaires de nos héros, mais elles n'auraient pas existé si leurs acteurs n'avaient pas fait preuve également de qualités exceptionnelles.

Les missionnaires espagnols

Mais avant toute chose, il nous faut dire un mot des hommes remarquables qu'étaient les missionnaires espagnols de l'est du delta, installés là avant l'arrivée des Français. Chacun pense ce qu'il veut des religions, mais beaucoup de ces missionnaires étaient des gens hors du commun, parce qu'ils avaient pour la plupart connu la période des persécutions, et toujours partagé l'humble vie de leurs paroissiens annamites.

Le commandant Péroz eut la chance de pouvoir compter sur leur concours, obtenu d'ailleurs après beaucoup d'hésitation, pour arriver à ses fins avec le Dé-Tham. Sa connaissance de la langue espagnole, et de l'Espagne, acquises, comme nous l'avons vu au cours de la guerre carliste à laquelle il participa très jeune, lui donnèrent de bonnes cartes.

Indiquons cependant que certains historiens ne manquaient pas de constater, entre autres, Brunshwig, leur compromission fréquente avec les acteurs de la conquête coloniale.

Les trois autres acteurs de ces aventures sont, eux aussi, aussi exceptionnels :

Le premier, Doumer, le Gouverneur Général était non seulement un administrateur hors pair, artisan majeur du passage de l'empire d'Annam dans l'ère de la modernité, mais comme l'auteur le décrivait au cours de sa tournée de quatre jours dans le Yen-thé, un homme et un compagnon d'exception.

Cavalier d'exception aussi, très certainement, car au cours de son mandat, il effectua beaucoup de tournées à cheval, sur les admirables petits chevaux annamites, allant par exemple, une fois d'Hanoï jusqu'à Hué, et une autre fois, revenant du camp du maréchal Sou, de la frontière chinoise à Hanoï, soit une centaine de kilomètres, en une seule journée.

Il fit enfin une tournée à cheval au Yunnan, tournée qui lui valut des difficultés avec son ministre. Peu de Gouverneurs Généraux des colonies suivirent sans doute un tel exemple.

Les qualités dont il fit preuve en Indochine eurent l'occasion d'être confirmées tout au long d'une carrière politique, qui fut longue et brillante.

Le deuxième, le commandant Péroz, soldat et officier exceptionnel,

- non seulement par ses capacités d'innovation militaire, notamment comme promoteur d'une contre guérilla plus efficace que les trop fameuses « colonnes coloniales », auxquelles beaucoup de ses collègues restaient attachés. On a comparé, sans doute à juste titre, mais à une échelle très réduite, la lutte du Dé-Tham à celle du Vietminh, mais le commandant annonçait également de son côté les opérations de contre guérilla de l'armée française.

Comme nous l'avons vu, l'auteur avait pratiqué la guérilla, très jeune, comme apprenti franc-tireur, pendant la guerre de 1870 contre les Prussiens, puis comme officier, au Soudan, contre les troupes de Samory.

- mais aussi en manifestant un caractère rebelle à tout conformisme du commandement militaire : un trait de caractère auquel il faisait allusion, le lecteur s'en rappelle certainement, en allant avec sa victoria de Bac-Ninh à Hanoï, avant son entretien avec le général en chef, un entretien qui allait donner un nouveau tournant à sa carrière.

L'entretien qu'il avait eu avec le général Saussier en avait déjà très clairement annoncé la couleur.

Ce trait constant de son caractère déterminera sans conteste le cours de sa carrière, heureuse ou malheureuse.

Officier exceptionnel enfin par le regard qu'il portait sur les civilisations qualifiées de primitives à son époque, ici sur la civilisation annamite et sur ses adversaires, et hier, en Afrique sur les civilisations du Niger.

Et le troisième, le Dé-Tham, un rebelle, mais exceptionnel aussi, doté d'un grand talent de chef de guerre, comparable en certains points à quelques-uns de nos chefs chouans. Le Gouverneur Général et le commandant Péroz le considéraient comme un défenseur de l'indépendance de l'Annam. A l'époque des faits, cette appréciation était loin de faire l'unanimité.

Le Dé-Tham menait ses troupes et les villages qu'il contrôlait avec une main de fer, au besoin en n'hésitant pas à décapiter aussi bien les gens dont il se méfiait que ses adversaires.

On touche là à un sujet sensible de la culture annamite décrit notamment par le médecin de marine Hocquard, en 1885, et également par Péroz, à Bac-Ninh, dans l'un des chapitres du livre ici commenté. Ces deux témoins manifestaient la même perplexité pour interpréter cette cruauté tout à fait asiatique.

Le commandant Verreaux écrivait à ce sujet :

--- Le figure du Dé-Tham gagnerait sans doute si elle était exempte de ces actes de cruauté, grâce auxquels le rebelle s'efface souvent derrière le bandit ; mais il ne faut pas oublier que, chez ces peuples, les supplices humains ont de tout temps constitué le fond de la législation pénale, et on ne saurait exiger, surtout à une époque troublée, l'observation de principes d'humanité encore bien récents pour les nations mêmes les plus civilisées qui, dans le passé, dressaient le bûcher de Jeanne d'Arc, rouaient Calas, ou livraient les coupables et même les innocents aux grils de l'Inquisition (228/V/ATM-1898)

Au fur et à mesure des années, et en fonction de l'évolution de la conjoncture internationale, de l'écho qu'avait eu chez les lettrés d'Indochine la victoire japonaise sur les Russes, en 1905, le Dé-Tham incarna de plus en plus une des dernières résistances nationales, jusqu'à sa mort, au cours de l'ultime piège, qui lui fut tendu en 1913.

²Et en contrepoint, les souvenirs du Gouverneur Général Doumer :

Dans l'Indochine française (Souvenirs)-(1905) il écrivait :

--- Je fis une tournée dans le Yen-thé, à la fin d'octobre, avec le Colonel commandant les premier et deuxième territoires militaires, aujourd'hui Général Lefèvre. En trois jours, nous parcourûmes le pays en tous sens, par les sentiers dans la brousse où nos chevaux et nous même disparaissions, l'herbe s'élevant au-dessus de nos têtes. Cet acte persuada à tous, au Dé-Tham en particulier, que je voulais en finir, et que j'en finirais vite... Le résultat de cette action décisive ne se fit pas attendre. En quelques jours, la bande du Dé-Tham était coupée en plusieurs tronçons, dont le principal, rejeté sur la province de Bac-Giang, faisait sa soumission au résident. Le Dé-Tham lui-même était blessé, et le 18 novembre, la veille du jour où je devais m'embarquer sur « l'Alouette » pour la Cochinchine, il m'envoyait l'offre de se rendre.

La reddition fut acceptée, et le Dé-Tham établi sur un domaine voisin du poste militaire de Nha-nam. Depuis sept ans que ces faits se sont passés, le Dé-Tham n'a pas cessé de vivre en paisible cultivateur. Il a respecté ses engagements qu'il avait pris, comme les promesses du Gouvernement général ont été intégralement tenues.

Le Gouvernement de la République voulut reconnaître l'importance du résultat acquis, qui achevait enfin la pacification du Tonkin, en accordant aux principaux acteurs de l'acte final du drame des récompenses exceptionnelles... Le chef de bataillon Péroz, commandant du cercle du Yen-thé, fut, peu de temps après, inscrit au tableau d'avancement pour le grade de Lieutenant-Colonel. (367/D)

Sources : (HCB) : Hors des chemins battus – (V) : Commandant Verreaux – A travers le monde – (D) : Paul Doumer : Souvenirs

Chapitre 18

La soumission du Dé-Tham

Les bons offices d'un des deux curés « saucissons »

Grâce, une fois de plus, aux bons offices du curé de Bi-noï, le commandant Péroz touchait enfin au but :

« Pendant une semaine ce fut, entre la forêt de Nha-nam, un continuel va-et-vient. Infatigable, la soutane relevée, l'excellent homme trottinait chaque jour de la résidence au repaire du Dé-Tham. La ville s'intéressait d'une façon poignante à ces démarches ; les résultats lui en paraissaient si importants que, souvent, elle en arrêtait ses occupations coutumières. (299/HCB)

Lorsque dans le lointain, sur la route, au sommet de la côte, après le tournant de la pagode de Lang-leo, les guetteurs hauts perchés sur les miradors apercevaient, flottant au vent, les pans de la robe noire, ils frappaient sur les bambous creux de la charpente des petits coups convenus qui sonnaient clair. C'était aussitôt un grand remue-ménage dans les canhas.... Dès qu'il approchait, le curé était assailli par une foule curieuse qui le harcelait de questions précipitées et lui barrait le passage.... Parfois deux ou trois pirates l'accompagnaient... après qu'une semaine eut ainsi passé, nous tombâmes en complet accord. Le gouverneur général avait souscrit d'avance au traité ; j'en pouvais arrêter moi-même la teneur et les termes. Le jour même que la paix fut conclue, un courrier rapide porta l'instrument à Hanoi, afin que l'exemplaire destiné au Dé-Tham fût orné des grands sceaux officiels rouges et des cachets multicolores sans lesquels il n'est point de texte valable aux yeux des Annamites...

Notre traité revint du chef-lieu le lendemain même. Il était dûment timbré à toutes les pages par de grands rectangles rouges, encadrant les caractères sacrés qui les rendaient respectable aux yeux du Dé-Tham. Mais maintenant, il s'agissait de faire l'échange des garanties : donnant, donnant ; je ne lâcherais le document qu'après les sept laïs rituels, c'est-à-dire lorsque le chef pirate se sera prosterné sept fois, le front dans la poussière, devant le représentant de la France. D'après les rites, et conformément aux usages millénaires, à ce moment-là seulement sa soumission sera certaine, effective ; alors seulement, en apprenant que cette cérémonie est accomplie, la population du Yen-thé croira à la paix et se réjouira ; elle reprendra confiance dans l'avenir et courage au travail.

Mais pour atteindre ce résultat, il fallait naturellement que nous ayons une entrevue. Au point où en étions, la chose paraissait simple. Cependant, lorsqu'il s'agissait de fixer un rendez-vous et d'en régler les détails, c'était toujours des prétextes dilatoires.

Fiduciam non habet

--- Fiduciam non habet! Répétait de façon monotone le curé de Bi-noï.

J'étais désolé de ces retards. Ces contretemps voulus, toujours renaissants, lorsque tout paraissait conclu, devenaient exaspérants. Aux yeux des Annamites, seul l'accomplissement des lais rituels consacrait définitivement notre accord. A bout d'imagination, je désespérais de trouver le moyen pratique qui ferait sortir du fourré ce loup méfiant ; et comme je connaissais les mésaventures dramatiques qui lui

étaient survenues hors du bois, je m'expliquais trop bien ses hésitations toujours nouvelles, et les excès de garanties dont il cherchait à s'entourer.

La proposition de l'épouse

« Ce fut ma femme qui, par son audace tranquille et confiante, leva les derniers obstacles.

- Il est naturel que le Dé-Tham soit peu porté à se rencontrer avec toi, me dit-elle un jour. Ces sortes de démarches ont généralement mal tourné pour lui. Mais je pense que la présence d'une femme française à cette entrevue lui enlèverait toute appréhension.

- Veux-tu dire par là que tu oserais assister à une rencontre en forêt avec le Dé-Tham ? Tu sais bien qu'il n'est pas d'atrocité, pas de crime qu'il n'ait commis !

- Hormis, cependant, celui de manquer à la foi jurée. A-t-il une seule fois failli à sa parole donnée ? Et ce serait aujourd'hui, où il est acculé à la nécessité de se rendre, qu'il se déshonorerait par un parjure ? Un acte de trahison ruinerait du même coup ses espoirs, sa réputation et sa renommée, et le ravalerait au dernier rang des vulgaires bandits. Son prestige est en ce moment le seul atout qui lui reste. Fais-lui jurer de nous accueillir honorablement et en toute sécurité, nous seuls avec notre fils et Lily (la bonne), sans escorte. Ne crois-tu pas à sa loyauté ?

- Moi ! Croire en sa loyauté ! Où as-tu pris cela ?... fis-je un peu interloqué.

- Mais dans tes actes eux-mêmes. Deux fois déjà, tu lui as proposé de te rendre seul auprès de lui, en pleine forêt, pour convenir des derniers règlements !...

J'étais battu par mes propres armes. La conviction de ma femme me gagnait... A Saigon, le gouverneur général attendait avec impatience le câblogramme qui lui permettrait d'annoncer, publiquement en Conseil supérieur, officiellement au ministère et à la France entière, la pacification définitive du Tonkin... et le soir même, deux estafettes portaient pour Bi-noï. Au milieu de la nuit, le curé s'annonçait à la porte du fort. Après un long entretien qui nous conduisit jusqu'au petit jour, il s'enfonçait dans la forêt...

L'entrevue de Phong-xuong, « ça manière beaucoup « toi »...

--- Nous roulions sans bruit sur la route de Phong-xuong feutrée d'un épais gazon. Ma femme, mon fils, sa bonne, le brave Phou et moi, nous étions entassés sur une charrette américaine aux essieux très larges avec laquelle on peut affronter les plus mauvais chemins de terre, et même s'aventurer à travers champs. Les deux chevaux bais attelés en flèche, excités par le repos insolite des derniers jours, enlevaient la voiture légère sans paraître sentir les traits, dans un trot allongé, précipité, que désunissait à tout moment la folie du galop qui les poussait ; constamment il fallait peser sur le mors pour les ramener à allure raisonnable.

Autour de nous, c'était le désert silencieux. A gauche... la forêt... à droite les anciennes rizières marécageuses... Ma femme tenait mon fils sur ses genoux... Phou, le cocher, la mine renfrognée...

- « Ma » commandant, m'avait-il dit le corps raide et la main à la coiffure, ça, manière beaucoup « toi » ; mais y en a trop beaucoup mauvais...

Moi, j'étais uniquement absorbé par la conduite de mes chevaux qui cherchaient à gagner à la main...

Je ne répondais que par des : Holla ! Holla ! Ho ! Là ! adressés à mes chevaux, aux tentatives répétées de ma femme pour me faire partager son plaisir de jouir enfin d'un peu de liberté et de plein air après une si longue séquestration... rendez-vous était pris avec le Dé-Tham non loin des ruines de Phong-xuong, dans une méchante case isolée, derrière un saillant de la forêt, avec, en avant, une large fondrière.

Quand nous arrivâmes au point où il fallait quitter le chemin pour tirer à travers bois, j'arrêtai. Nous nous préparions à descendre lorsque Phou, qui s'était levé tout droit sur le marchepied, s'écria :

- Ma » Commandant, pas besoin descendre ! Y en a la route !

Pendant les dernières vingt-quatre heures, aussitôt après le départ du curé de Bi-noï, les hommes du Dé-Tham, malgré leur épuisement, avaient travaillé sans relâche, jour et nuit, pour établir à travers les grands arbres cette allée, grâce à laquelle notre voiture pourrait continuer à rouler aisément. Cette preuve irrécusable de bon vouloir et de déférence était de favorable augure, elle nous eût rassuré, si, à ce moment décisif, la confiance nous eût manqué...

Le Dé-Tham et les sept lais

« En quelques coups de collier nous arrivions devant la pauvre cabane. On l'avait dégagée par un grand rond-point sablé, minutieusement nettoyé de tout feuillage. Au fond, il y avait un rang d'hommes hâves, minés par les privations et les fatigues, et à côté, quelques femmes et deux enfants. En avant, seul à quinze pas du groupe, un petit bonhomme vêtu d'un costume européen se tenait immobile, les bras croisés sur la poitrine, la tête baissée humblement. (309/HCB)

Phou avait glissé à terre pour maintenir le cheval de flèche qui se cabrait sous le mors. Après avoir machinalement attaché les rênes au dossier du siège, je descends à mon tour ; ma femme me tend Pierre qui se réveille et ouvre de grands yeux étonnés, puis elle prend la main que je lui présente et saute légèrement à terre.

Lorsque nous nous retournons, l'homme aux vêtements européens est à genoux, le front dans le sable. Plus loin les femmes et les enfants sont profondément inclinés ; au dernier plan, la bande de tirailleurs étranges qui est alignée devant la porte est dans la même posture.

Je veux relever le Dé-Tham. Mais un jeune homme s'est approché. C'est son fils adoptif. Dans un français bizarre il nous sert d'interprète.

- Laisse li, laisse li ! Y a bon comme ça ! Li, pardon ! Li soumission. Li faire lais ; ils tous faire lais ! Ils tous, pardon !

Et à son tour il s'est jeté à terre, les deux bras en avant.

Nous étions debout, suffoqués d'émotion, nous tenant tous trois par la main.

D'abord, dans le grand silence de la forêt, le Dé-Tham accomplit seul, sept fois, les prosternations rituelles.

Cette marque de vénération et de complète vassalité ne s'adresse pas à qui la reçoit ; elle va à l'empereur d'Annam lui-même. Maintes fois, divers personnages annamites s'étaient ainsi prosternés devant moi. C'était pour eux l'accomplissement d'un rite qui courbe le corps, mais n'abaisse pas l'âme. Ils s'affaissaient gracieusement sur le sol, au milieu des flots de soie épanouis en plis nobles et chatoyants autour de leurs corps fléchis. Cet acte pompeux et symbolique est familier à tout Annamite, très naturel... Mais ici, le spectacle est poignant tant il est misérable, alors qu'il rappelle tant de prouesses magnifiques et de crimes effroyables. N'est-ce pas pitié de voir ce petit homme jaune, silhouette européenne grotesque, étriquée dans un veston fripé qu'est en ce moment le Dé-Tham, le dernier grand pirate, cassé en deux par des genuflexions plus basses que celles du prêtre à l'autel, devant cet autre veston également étriqué, devant cette femme et cet enfant de France.

Nous sommes bouleversés par cette âpre cérémonie. Ne prendra-t-elle jamais fin ? Mais il faut que les rites s'accomplissent, et lorsque le Dé-Tham s'est prosterné pour la septième fois, il reste accroupi sur le sol, la tête baissée. Alors son fils et ses hommes tombent à genoux ; tous ensemble, ils s'humilient à leur tour...

Très ému et un peu décontenancé, je m'approche du Dé-Tham et je le relève affectueusement. Par l'intermédiaire de son fils, nous échangeons des congratulations aimables, et nous nous rendons, lui et moi en tête du cortège, nous tenant amicalement par un doigt, selon le rite, dans la canha disposée pour nous recevoir

L'homme.

« Les descriptions qui m'avaient été faites de cet homme étaient trop défigurées par l'empreinte profonde de sentiments d'enthousiasme ou de terreur pour être exactes ; aucune ne m'avait donné une idée même approchée de l'homme à côté de qui je me tenais. J'avais peine à croire que cet Annamite très laid, d'apparence insignifiante et banale, était le chef redoutable qui, pendant quinze ans, avait tenu dans cette contrée nos forces et notre politique en échec. Il était de petite taille, chafouin, ridicule dans son étroit dolman ; les jambes, affreusement amaigries, flottaient au milieu d'un pantalon trop court et effilochés ; la tête était écrasée par un large chapeau en liège. C'était là cet adversaire si souvent heureux de la pléiade de généraux et de résidents qui poussèrent vainement contre lui, dans la forêt, leurs puissantes colonnes, leur lourde artillerie, ou la masse de leurs miliciens !

Cependant, à eux seuls, les yeux, le front et le menton révélaient l'homme. Petits étaient ces yeux, fuyants, évitant habituellement le regard ; mais lorsque, tout à coup, ils se posaient sur les vôtres, on se sentait pénétré, remué jusqu'à l'âme par leur intense acuité ; c'était comme deux traits qui se fichaient douloureusement dans le cerveau. Le front était haut, large, plissé de rides soucieux. Contrairement à ceux de sa race, le menton était carré, massif... La femme du Dé-Tham, qu'il nous présenta d'un geste négligent, resplendissait d'une beauté surprenante, quoiqu'elle fût si émaciée qu'on l'eût dit prête à succomber. Au reste, tous, hommes, femmes et enfants étaient si misérablement usés et défaits, qu'à les voir, il venait au cœur une grande compassion.

Les murs en terre battue de la pauvre demeure étaient revêtus d'andrinople achetée la veille à Nha-nam. Au milieu de la pièce unique, il y avait une table et des escabeaux, tout cela en bambou, fabriqué à la hâte pour cette occasion solennelle. Sur une housse de cotonnade rouge, le couvert était mis ; une théière, des petites tasses sur un plateau laqué, un bocal de verre plein de sucre. Puis, attention touchante, devant la place réservée à ma femme, un vase en faïence émaillée dans lequel s'épanouissait une énorme gerbe de fleurs de la forêt.

A peine étions-nous entrés que le Dé-Tham, me lâchant le doigt et se retournant vivement, se prosternait devant ma femme qui franchissait à ce moment le seuil.

- Li faire prière madame Bouddha la paix...

Avec un tel truchement, il nous était difficile de nous livrer à des épanchements très longs et bien intimes.... Le seul but de cette entrevue, lui dis-je, était de lui donner confiance en moi, car je savais combien autrefois il avait été trompé. C'est ainsi que, sur la seule garantie de sa parole, je m'étais livré à lui avec ce que j'avais de plus cher au monde. N'était-ce pas la preuve de mon absolue bonne foi ? Je ne doutais pas qu'en échange d'un pareil abandon, il s'abandonnerait à son tour, et que, pour consacrer notre accord et affirmer aux yeux de tous sa soumission à la France, il se prêterait à l'accomplissement officiel des rites qui sont d'usage.

Rendez-vous à Phong-xuong

--- Il n'y fit aucune objection. Nous convînmes du jour et de l'heure où la cérémonie serait célébrée. Elle aurait lieu à Phong-xuong, avec toute la solennité désirable, en présence d'un certain nombre de notables venus de tous les cantons

du Yen-thé. Il acquiesçait à tout ; visiblement, il était enfin désarmé par la profonde émotion que lui causait cette démarche. Plus tard, il m'avoua qu'il nous aurait, ce jour-là, suivi jusqu'à Hanoi, si nous lui avions demandé.

Lorsqu'après avoir aidé ma femme et mon fils à monter en voiture, je posais la botte sur le marchepied, je me sentis brusquement saisir la main. Je me retournai vivement. Le Dé-Tham l'appuyait avec les deux siennes contre sa poitrine, fortement, au point que je sentais les battements de son cœur ; et, même temps, il me fixait avec des yeux si expressifs, si pleins de reconnaissance, que je ne pus me tenir de lui donner une chaude accolade... (314/HCB)

Rien, depuis ce jour, n'altéra sérieusement la cordialité de nos rapports. Une bonne volonté réciproque rendait facile la solution des différends qui s'élevaient fréquemment entre les gens du pays et lui, et aussi avec l'administration annamite.

Il n'était sorte de prévenances qu'il n'eût pour ma femme et mon fils. Le jour où il dut subir publiquement la cérémonie des grands lais, il envoya sa femme et son plus jeune fils à Nha-nam, avec l'ordre d'accomplir, dans le même temps, à la même heure, devant « madame Commandant », cet acte d'humble soumission...

J'éprouvais quelque fierté de ces marques d'affection, ainsi que des nombreuses preuves de respectueuse confiance que me donnait ce chef jusqu'à ce jour indompté. Mais je regrettais parfois que ces sentiments flatteurs du Dé-Tham à mon égard fussent si absolus et si personnels. Dans certains cas, ils étaient vraiment embarrassants ; parfois, c'était une tyrannie encombrante.

Drôle de récompense, une année de plus au Tonkin !

« La durée réglementaire de mon séjour au Tonkin allait expirer. J'étais sérieusement éprouvé par les fatigues de la dure campagne de l'année précédente, et aussi par les difficultés et les tracas administratifs qui, depuis, m'avaient été occasionnés par l'organisation et la mise en valeur d'une province en complète anarchie depuis tant d'années. Ma femme et mon fils étaient anémiés par le climat et par une longue claustration. Aussi demandai-je à être relevé de mon commandement.

Le général en chef acquiesça à ma requête... quelques jours après... on me remit une dépêche officielle :

« Fais appel à votre dévouement pour surseoir à départ. Certaines complications si quittez dès maintenant votre commandement. Lettre suit. »...

--- Or voici ce qui s'était passé. Dès que j'avais parlé à mes gens, d'emballages, de caisses et de bagages, le Dé-Tham en avait été informé. Aussitôt, sans ambages ni détours, il avait dicté à son secrétaire, à l'adresse du gouverneur général, cette épître aussi brève que catégorique...

« Le Commandant est mon père et ma mère. On dit que bientôt il quittera le Yen-thé. J'ai confiance en lui ; mais je n'ai confiance qu'en lui. S'il part, je pars ; lui pour gagner les contrées lointaines où habitent MM.Lança, moi pour rentrer dans la forêt ».

Son grand cachet rouge scellait cet ultimatum....

C'est ainsi que je prolongeai d'une année mon séjour dans le Yen-thé.... Malgré les apparences, on doutait encore à Hanoi de la sincérité de la soumission du Dé-Tham... Dernièrement, il me revenait que des esprits inquiets et des administrateurs civils, désireux, comme il arrive souvent, de gloire militaire, demandaient encore à expédier contre le dernier défenseur de l'indépendance annamite. Cependant, dix années se sont écoulées, et celui-ci cultive toujours paisiblement sa terre de Phong-xuong. En même temps qu'il est devenu un des riches propriétaires fonciers de la région, il a commencé à sentir le poids des années, car il a dépassé la cinquantaine.

Le contrat par lequel je l'ai lié à nous ne sera rompu que par sa mort.

Evidemment ce ne fut pas sans à-coups que je l'amenai au point de résignation nécessaire pour que mon successeur trouvât en lui un administré soumis. Quelquefois, c'était comme un dressage de fauve. Pendant près de vingt années, la loi de cet homme avait été son bon plaisir qui s'exerçait à travers une guerre atroce, sur les biens et sur les vies, sans restriction et sans contrainte, tel celui d'un tigre. Comment, parfois, les gestes de cet animal tout puissant ne lui seraient pas revenus ?

L'homme au nez et aux oreilles coupées

L'auteur racontait alors qu'un soir en rentrant à Nha-nam, l'attendait un des gardes du Dé-Tham, accompagné d'un homme en haillon. Son chef lui avait déjà fait couper le nez et les oreilles pour le punir d'avoir volé des bœufs. Il l'adressait au commandant pour un châtiment plus complet...

« Cet horrible spectacle me jeta au cerveau comme une rafale de fureur. Mon poney était encore là. D'un bond, je saute en selle en criant « à cheval ! » à l'escorte qui regagnait les écuries. Et nous voilà tous au galop, nous égrenant sur la route de Phong-xuong, mes hommes poussant à grands coups de talons leurs bêtes éreintées.

Cette course folle surexcitait mes nerfs déjà trop tendus par une journée pénible. Lorsque nous nous engouffrâmes au milieu du village, dans un fracas de sabots battant le sol durci, j'étais exaspéré : plutôt tuer raide l'incorrigible pirate que de lui laisser encore commettre de pareils attentats.

Il accourt pour me saluer. Je lui mets le revolver sur la tempe en le menaçant de l'abattre comme une bête de la forêt si, séance tenante, il ne demande pardon de son crime abominable... Ce fut un éclair et cela n'en eut que la durée ; car déjà le Dé-Tham baissait la tête et s'humiliait.

De retour à Nha-nam, je me rappelai ce regard, et je faillis avoir peur...

Commentaire : le portait physique que faisait l'auteur du Dé-Tham était incontestablement différent de celui que reproduisait des dessins ou des photos du même personnage. Il est possible que cette divergence trouve son explication dans les séquelles physiques de la longue et éprouvante résistance du personnage, mais aussi sans doute au fait que le commandant Péroz avait déjà la taille haute par rapport à des congénères dont la taille moyenne dépassait déjà de beaucoup, celle des Annamites.

Le dernier épisode est difficile à interpréter, fatigue du commandant, exaspération, jugement ambivalent du Dé-Tham, autant « fauve » que rebelle.

Le commandant Péroz quittait définitivement le Tonkin, le 16 mai 1899, avant de connaître de nouvelles aventures, les dernières, au Niger en 1901.

Et en contrepoint satirique de la part d'un journaliste dont nous avons déjà lu la signature, celle de M. Bonafont, dans « *L'homme du jour, le Dé-Tham* » (Imprimerie de l'Avenir du Tonkin- 1909) :

« Lequel de Doumer ou de Madame Péroz a soumis le Dé-Tham ? Est-ce Madame Péroz avec son audace tranquille ou Doumer ? Abîme de perplexité... » (172/B)

Epilogue

Le général Tham, pirate ou rebelle ?

Nous avons vu que la réponse n'était pas la même pour tout le monde, et que la confusion tirait peut-être son origine du mot annamite qui désignait les deux ; dans ses écrits et son témoignage, l'auteur le classait incontestablement dans la catégorie des rebelles à la colonisation française, des défenseurs de l'indépendance nationale de l'Annam.

Sur le terrain, et dans les deux cas, pour les troupes coloniales, il s'agissait purement et simplement d'un ennemi à combattre.

A la même époque, le commandant Péroz utilisa une toute autre méthode pour se débarrasser d'un personnage, au moins aussi dangereux que le Dé-Tham, sinon plus, le Ky-Dong. Ce dernier tentait, au Yen-thé même, et avec la complicité passive ou active du Dé-Tham de coaliser les adversaires de la France, en obtenant le soutien d'un certain nombre de lettrés. Les lettrés annamites avaient conservé un grand prestige.

Le Dé-Tham, d'origine modeste, paysanne, était le héros d'une guérilla locale efficace dont la popularité venait en grande partie de sa proximité avec le Delta et la capitale, Hanoï.

Ky-Dong était fils de mandarin, et avait su inscrire ses origines dans le merveilleux des légendes et des devins, et son rôle et son histoire, dans celle de l'Annam, de la monarchie, et de l'influence qu'y avaient toujours eu les lettrés.

Le personnage de Ky-Dong

Tout séparait donc le Dé-Tham d'un personnage aussi curieux que le Ky-Dong, ses origines et son parcours, avant qu'il ne vienne s'installer dans le Yen-thé.

« C'était un charmant annamite que l' »Enfant du miracle » ; un des types les plus gracieux de cette race pétrie de délicatesse et de distinction.

Presque encore adolescent, vingt ans à peine, élancé, très fin, souple comme une jeune tige de bambou. Une chevelure magnifique, ample, abondante, lustrée, d'un noir luisant de jais ; quand son chignon était dénoué, cette chevelure l'enveloppait jusqu'aux pieds, comme une pèlerine de soie brillante. Ce cadre d'ébène rehaussait la pâleur du teint, qui se colorait de furtives rougeurs lorsque vibrait en Ky-Dong quelque vif émoi. Les yeux éclatants n'étaient point ceux de sa race ; ils étaient largement fendus, enchâssés dans des orbites profondes ; ils étaient voilés de longs cils dont la frange délicate soulignait d'une ombre légère l'acuité d'un regard qui ne jaillissait que par courtes éclipses sous les paupières souvent baissées. La bouche était d'un joli modèle, avec des lèvres rouges, écrin d'une merveilleuse dentition, que la laque et le bétel n'avaient pas souillée. Des mains et des pieds d'enfant.

Il parlait en zézayant un français très pur, empreint volontiers de quelque recherche.

Ainsi m'apparut un jour, à Nha-nam, à la porte de mon bureau, le corps serré dans un élégant fourreau de soie, le calculateur habile qui faillit révolutionner le Tonkin, pour satisfaire les aspirations de bien-être et de luxe que nous lui avons inculquées.

Il était né à Nam-dinh, la capitale des lettres tonkinoises. Lorsque nous nous emparâmes de la ville, il avait huit ans. C'était le fils d'un petit mandarin sans grande influence et fortune. Cependant Ky-Dong était connu, honoré, et aimé de tous ; hauts fonctionnaires, soldats, marchands et nha'qués, tous s'inclinaient devant la légende

miraculeuse qui auréolait l'enfant des reflets d'une couronne, et lui prédisait une destinée royale. » (HCB/324)

Cette prédiction, faite lors de sa naissance, s'inscrivait parfaitement dans le contexte des croyances annamites traditionnelles, lesquelles, en tout cas à nos yeux d'occidentaux, relevaient du même monde merveilleux qui a toujours nourri nos propres superstitions et légendes.

Nous ne nous attarderons pas, en détail, sur son histoire qui, est à elle seule, comme celle du Dé-Tham, un véritable roman, mais seulement sur quelques épisodes.

« Paul Bert était à cette époque résident général en Indochine. L'événement et la légende lui ayant été rapportées, il décida de faire élever en France ce jeune Annamite prédestiné... L'enfant fut donc envoyé à Alger, puis à Paris, dans un lycée où il fut interne... Certes, ces dix années vécues au milieu de nous avaient profondément bouleversé la mentalité de Ky-Dong, mais point dans le sens que pensaient ses maîtres. Les femmes galantes, les voitures confortables, les appartements somptueux, les mets et les boissons recherchés avaient tous ses suffrages ...

Il n'avait pas vécu à Paris, tellement isolé de ses compatriotes, qu'il n'eût appris les rancœurs et les amertumes accumulées par nos maladroites et par notre mépris des coutumes séculaires, des usages familiaux, et des croyances respectées. Ces sentiments seraient le levain qui, sur un geste de lui, déterminerait une fermentation qu'il saurait surexciter ou apaiser suivant son avantage...

Une procession annonciatrice :

« Il y avait une grouillante procession de robes noires et de parapluies verts... un exode, vraiment, mais un exode de mandarins et de notables... plusieurs milliers certainement. Leurs piétinements soulevaient un grand nuage de poussière rouge... D'où sortait cette foule d'une qualité si particulière ? Que faisait-elle dans mon pays misérable et dépeuplé ? A qui ou à quoi en avait-elle ? Où allait-elle ?...

Or c'était du côté de la forêt qu'ils allaient ! Vers la forêt maudite, la forêt redoutée, la forêt des pirates et du tigre ! Des mandarins, des notables... Cela sentait naturellement le surnaturel.

Le commandant n'avait reçu aucune information de la part des mandarins qu'il avait interrogés. Personne ne savait rien.

« ... Je me rappelai le visiteur étrange qui attendait dans mon bureau. C'était évidemment lui, qui détenait la clef du mystère. Aussitôt cette pensée venue, je retournai auprès du jeune Annamite mystérieux, accompagné du Chanh-Quan-Dao.

Ky Dong en personne

« Contrairement à toute étiquette, il était confortablement installé, les jambes étendues, le dos appuyé au fauteuil, la tête renversée, contemplant le plafond ; il tenait une cigarette allumée entre ses doigts effilés... il me dit en montrant sa cigarette :

- Vous permettez, mon commandant ?

- Avec plaisir, monsieur. Je suis moi-même un incorrigible fumeur... et cependant, je l'aurais volontiers étranglé, mon bel interlocuteur, tant il me faisait bouillir d'impatience avec son indifférence au sujet des causes qui l'amenaient. Mais toujours soucieux de ne pas laisser échapper devant ces deux Annamites les marques de mouvements spontanés, ce qui serait à leurs yeux, preuve d'une insuffisante maîtrise de soi même, je m'inclinai en souriant.....

Mon commandant, je n'ai pas encore eu l'honneur de me présenter. Je me nomme Ky Dong.... En annamite cela veut dire : « l'Enfant du miracle »....

Très heureux, très heureux, faisais-je de plus en plus étonné Mais me direz-vous monsieur Ky-Dong, ce qui me vaut l'honneur de votre visite. Car enfin, Nam-dinh et Nha-nam sont bien loin l'une de l'autre, matériellement. Moralement, quel abîme entre la ville des lettrés et la capitale des pirates ! Dans votre province, un jeune Annamite, bachelier, épris sans doute de fine culture et de civilisation avancée, peut donner carrière à ses goûts. Mais ici...

En effet, mon commandant, j'oubliais l'important. Je vous croyais renseigné. Voici une lettre du résident supérieur qui vous donnera les raisons de ma venue dans le Yen-thé, et de celle des braves gens qui, en ce moment, défilent devant votre résidence... »

Le projet apparent de Ky-Dong

« L'idée générale était de déverser sur le Yen-thé une partie du trop-plein de la population du delta, afin de remettre en valeur nos plaines incultes. Ky-Dong avait offert de la réaliser... Comme instruction finale, il m'était enjoint de favoriser « cette intéressante et patriotique entreprise » par tous les moyens dont je pourrai disposer.... Je ne comprenais pas... Je n'arrivais pas à établir de rapport entre les beaux messieurs qui processionnaient sur la route, abrités du soleil sous de larges parasols, et les braves nha'qués, sommairement vêtus de nippes qui, seuls, pouvaient accomplir l'œuvre de rénovation projetée... Mais ce plan qu'il étalait fortement et judicieusement devant moi, c'était la réalisation d'un projet dont j'avais souvent caressé l'idée.... A mesure qu'il parlait, je me sentais gagné à sa cause ...

Plus tard, après que les événements furent accomplis, je me rappelai cette première entrevue, je continuai à penser que Ky-Dong était alors de bonne foi. Je crois même qu'il le fut jusqu'au jour où, débordé par les visées patriotiques de son entourage, il dut s'abandonner au courant révolutionnaire...

Toute la bande, cinq à six mille personnes, maîtres et serviteurs, était logée tant bien que mal aux alentours des blockhaus dont j'avais retiré les garnisons.... Une petite ville s'était élevée comme par enchantement autour du blockhaus de Cho-kei. Ky-Dong en avait fait sa résidence.

Une propagande insurrectionnelle

Dans la résidence, une salle de conférences :

« De cette salle partaient les proclamations qui allaient enflammer les courages jusque dans les villages les plus reculés du Tonkin.

Une d'elles disait :

« Lorsque les temps de mon père seront venus, il y aura devant la porte de mon palais une haute potence de bronze qui supportera une cloche magnifique, faite d'un mélange d'or pur et de cuivre... Les malheureux, les déshérités de la fortune, ceux qu'a frappés une décision injuste, ceux à qui la vie est mauvaise, tous pourront librement heurter avec le marteau d'argent, la cloche d'or et de cuivre qui pendra sous une potence de bronze devant la porte de mon palais. Alors, j'accourrai, et je guérirai les maux de ceux qui m'auront appelé...

Pendant ce temps, dans les bureaux de la résidence supérieure, on s'amusait beaucoup du pessimisme de mes rapports. J'y notais avec soin les signes abondants d'une entreprise qui me semblait sans aucune corrélation avec l'exploitation d'une concession : correspondance quotidienne avec les provinces, si importante que trente à quarante courriers spéciaux y étaient employés...

Comme je voyais bien par ces réponses, que M.Doumer était à Saigon, et que mes rapports n'allaient plus jusqu'à lui...

Submergé par cette invasion subite, nous avons dû arrêter la chasse aux pirates ; comment, parmi ces milliers d'inconnus, les eussions-nous reconnus ? Quant au Dé-Tham, il avait largement mis à profit cette situation inespérée, qui se

produisit presque exactement au moment où il allait être acculé aux déterminations suprêmes. Ses entrevues secrètes avec Ky-Dong m'étaient rapportées ; je savais, à n'en pas douter, que sa bande, morcelée en groupes de quelques hommes était répartie dans toutes les agglomérations nouvelles. On s'y refaisait tranquillement, tout en avivant le mouvement insurrectionnel.

Maintenant, j'étais presque intimement lié avec Ky-Dong. C'était des visites presque quotidiennes, à toute heure de la journée ou de la nuit... Quand je recevais Ky-Dong, je le traitais somptueusement : dîner fin, vins généreux, liqueurs de choix. Il me rendait ces agapes avec une générosité accrue par le plaisir qu'il y goûtait... En rapprochant certaines paroles, échappées après le champagne et les liqueurs, des renseignements recueillis dans son entourage, j'avais pu reconstituer dans ses grandes lignes le plan des conjurés ; dès lors, j'en suivais aisément l'exécution...

La politique de l'autruche des autorités supérieures

« Et on laissait aller, mal convaincu cependant. Mais que faire ? M. Doumer était toujours à Saigon. De mon côté, presque jour après jour, je tenais le gouvernement local au courant des menées de mes pseudo - colons... Chaque fois, je concluais en demandant l'autorisation d'écraser l'œuf dans le nid... »

Quant au résident supérieur, il se refusait absolument à prendre au sérieux mes prédictions sur les dangers que courait le Tonkin ; c'était pour lui des intempérances de plume de sabreur. A quoi bon déranger M. Doumer avec de si risibles histoires. »

Un jour, lors d'une tournée, le commandant aperçut un colis d'armes, rendit compte aux supérieurs, mais ne reçut aucune instruction.

« En pareil cas, lorsque ma conviction était faite, dès que j'avais pleinement conscience de servir par mon initiative les intérêts supérieurs qui m'étaient confiés, je n'avais point coutume d'hésiter, quelque chose qu'il dût m'en coûter... »

L'arrestation

De nuit, le commandant se rendit chez Ky-Dong pour lui remettre un soit disant pli du résident supérieur, le piège de son arrestation.

« Ky-Dong, il faut venir à Nha-nam. Tout de suite. »

- J'ai rassemblé toutes mes forces dans une tension extrême des nerfs et des muscles. Je suis arc-bouté sur les étriers ; mes deux mains s'abattent sur les épaules de KY-Dong ; d'un seul coup je le jette en travers de l'encolure puissante du poney lancé en avant par une brusque attaque des jambes.

- Pas un cri, ou vous êtes mort !... »

Ky-Dong se retrouva vite en sûreté à Nha-nam, pour interrogatoire.

« - Après sa confession qui avait été entière j'avais fait apporter à souper... »

Le commandant avait naturellement fait faire le nécessaire à la résidence de Ky-Dong :

« - Dans la journée tout était transporté à Nha-nam : documents, argent, armes, munitions ; et aussi le personnel du futur royaume : ministres, maréchaux, généraux et gouverneurs accompagnés du menu fretin mandarinal. Il y avait dans les caisses des listes de fonctionnaires très complètes où, en face de chaque nom, les grades et les emplois étaient minutieusement détaillés avec les numéros des brevets délivrés... ils étaient timbrés du grand sceau de S.M. Ky-Dong, roi d'Annam, fils héritier et continuateur de la dynastie des Lé... Je suppliai alors qu'on arrêtât les courriers qui, partis récemment de Cho-koï, parcouraient les provinces. Tous étaient porteurs des proclamations qui fixaient l'époque de l'insurrection et en indiquaient le but... »

Le parti national était entièrement décapité ; j'en tenais tous les chefs influents dans les prisons de Nha-nam... »

Drôle de mœurs à la résidence supérieure !

« Dans l'affolement occasionné par la nouvelle du dénouement subit et inattendu de l'aventure de Ky-Dong, la résidence supérieure m'adressa un télégramme chiffré, conçu en termes ambigus, où l'on semblait me marquer qu'on apprendrait sans regret la disparition de l'agitateur. En réponse à cette invitation cauteleuse, j'expédiai le jour même « L'Enfant du miracle » à Hanoï. J'étais certain qu'au chef-lieu de la colonie on ne lui servirait pas le « mauvais thé », qu'on pensait peut être d'un usage naturel dans les forêts du Yen-thé. Sur un câblogramme de M.Doumer, Ky-Dong fut immédiatement déporté dans une de nos colonies lointaines dont la désignation fut tenue secrète.... » (HCB/386)

Quant à ses complices, j'en relaxai tout de suite la foule moutonnaire. Je retins seuls ceux qui avaient assumé la responsabilité des hautes charges de l'empire, et qui avaient pris ouvertement une part active à la conjuration.

Ils étaient prisonniers dans le ya-men du Dao, assez à l'étroit, car ils étaient nombreux ; mais relativement bien traités. J'aurais voulu procéder aussitôt à leur jugement, afin de ne pas infliger aux moins coupables et aux innocents une détention pénible. Pendant deux mois, mes instances à ce sujet restèrent sans réponse. Mais, dès que le gouverneur général fut de retour à Hanoï, je reçus l'ordre de mise en jugement. »

Le jugement.

« Le tribunal provincial appelé à statuer était légalement composé du commandant et des deux hauts mandarins du cercle : le Chan-Quan-dao et le Pho-Quan-Dao.

Dès la première séance, je fus sans incertitude sur la façon dont mes deux assesseurs comprenaient leur rôle de juge. Il était visible que celui-ci leur semblait devoir se limiter, tant le cas leur paraissait clair, à apposer leurs signatures et leurs grands sceaux rouges sur un beau document, soigneusement peint de caractères artistement enjolivés, qui signifieraient la condamnation des vingt principaux accusés à la « mort lente », avec, au-dessous du jugement, le nota coutumier abandonnant le choix des supplices à l'imagination de l'administration ou, à défaut, à celle du bourreau. Ce jugement, ils en avaient à l'avance rédigé la minute... La peine était celle prévue par le code annamite.

Tous deux s'étonnèrent lorsque l'annonçai que les accusés seraient interrogés publiquement, et qu'il leur serait donné les moyens de se défendre et de se disculper... »

La note étrange des deux mandarins assesseurs

« C'est ainsi que le Chan-Quan-Dao et le Pho-Quan-Dao se rallièrent, sans discussion oiseuse, au sentiment que je venais d'exprimer. Toutefois, pour mettre leur conscience en repos, et peut-être aussi pour dégager leur responsabilité vis-à-vis de la cour de Hué, ils me remirent cette note qui explique comment ils envisageaient ce cas de conscience :

« Nous avons eu l'honneur d'exprimer respectueusement à votre grandeur l'opinion où nous étions sur le degré de culpabilité des accusés, et sur les supplices par lesquels, conformément à la loi, nous estimions qu'ils devaient périr... Ces hommes étaient à la tête des conjurés ; ils en étaient les chefs, et en cette qualité, ils cherchaient à renverser le gouvernement actuel. Ils ne le nient pas. Aussi, après un premier examen des dossiers, nous les jugions trois fois coupables, trois fois passibles de la mort lente : comme chefs de la révolte, comme révoltés contre S.M. l'Empereur, comme révoltés contre la France.

Mais, nous ne sommes que les serviteurs très humbles du gouvernement français et de sa Majesté Tham-Thaï, que votre grandeur représente tous les deux...

C'est ainsi que nous, Chan-Quan, et nous Pho-Quan du Dao du Yen-thé, nous nous sommes résolus à signer avec la plus profonde déférence, et à revêtir de nos grands sceaux pour l'approuver et le confirmer, le jugement que votre Grandeur daignera rédiger et prononcer. »

Décisions d'apaisement politique du commandant

« On ne pouvait plus spirituellement me mettre à l'aise. Dès lors, il ne me restait plus qu'à comprendre clairement où était ce bien de l'Etat auquel sacrifiaient par avance mes deux assesseurs. Je le vis dans le pardon et dans l'apaisement qu'il amènerait.

Seuls les six principaux meneurs furent condamnés à la déportation à temps, les autres furent acquittés. Au moment où je quittais le Tonkin, l'année d'après, j'obtins de M. Doumer grâce entière pour tous, avec l'autorisation de rentrer dans leurs foyers.

Les anciens partisans de KY-Dong comptent aujourd'hui parmi les défenseurs de la politique d'association franco-annamite. » (HCB/390)

Ky-Dong avait donc fait un passage de comète révolutionnaire dans le Yen-thé !

Sans entrer à nouveau dans les détails de l'histoire de l'Annam et de la Chine à la fin du siècle et au début du suivant, il est évident que l'évolution de la situation internationale en Chine et en Asie allait continuer à peser sur le destin du Tonkin, mais aussi les intrigues des mandarins, des résidents, et des colons.

Lorsque le commandant Péroz, promu entre temps lieutenant-colonel, publia son livre *Hors des chemins battus*, en 1908, il avait tout à fait raison de noter à la page 317 : *« dix années se sont écoulées, et celui-ci cultive toujours paisiblement sa terre de Phong-xuong. »*

Quelques années auparavant, l'ancien Gouverneur Général Doumer avait fait le même constat.

Mais après 1908, la chasse au pirate ou au rebelle, c'est selon, reprit de plus belle, et se termina, en 1913, par l'ultime traquenard de l'assassinat du Dé-Tham.

La polémique sur les conditions de soumission

Le commandant Péroz s'expliquait sur les conditions offertes au Dé-Tham pour obtenir sa soumission :

« C'est devenu tradition au Tonkin d'affirmer que nous jetâmes un pont d'or au Dé-Tham pour le décider à franchir le pas difficile d'une complète soumission. Les faveurs exorbitantes qui lui auraient été accordées en cette occasion l'auraient rempli d'un insupportable orgueil dont la colonie souffre encore. On attribue ainsi à notre prétendue faiblesse l'origine des difficultés que l'administration se crée par manque de tact, et par ignorance des gens et des choses de cette région si particulière.

Lorsque Luong-Tam-Ky, et d'autres chefs de moindre importance, acceptèrent de mettre bas les armes, c'est par centaines de mille piastres qu'ils furent apanagés ; de grands fiefs leur furent attribués en presque souveraineté. Au contraire, le dernier d'entre eux, le vaillant patriote qui combattit courageusement jusqu'aux extrémités des résistances humaines pour l'indépendance de son pays, ne fut pas traité de façon si magnifique. Notre générosité s'était amoindrie, en même temps que croissait notre pouvoir et que diminuaient les forces de la rébellion... L'ancien village de Phong-xuong, qui lui avait longtemps appartenu lui était rendu.... Avec une avance de trois mille piastres, il achèterait les buffles, les outils et les semences.... Il devait rembourser cette somme dans un délai de cinq ans. Dès la troisième année, il serait astreint aux impôts communs. Il se soumettrait absolument aux autorités françaises, mais à elles seules, il est vrai ; et le territoire de Phong-xuong serait distraité de la

juridiction des mandarins provinciaux. Enfin, en raison de l'insécurité de la région et des tentatives de vengeance dont il pouvait avoir à souffrir, il était autorisé à conserver pour sa défense quelques fusils et cinquante cartouches par arme, comme c'était l'usage pour les colons français.

J'ai contresigné et enregistré depuis maints contrats de concession, bien autrement avantageux pour leurs bénéficiaires. » ((302/HCB)

Trois adversaires redoutables

Dans le chapitre intitulé **Tigres, annamites et colons**, le commandant Péroz notait : « le Yen-thé était enfin pacifié », mais il faisait remarquer en même temps, que pour mettre en œuvre son programme de mise en valeur : « je devais compter avec trois adversaires inégalement redoutables, le tigre, l'Annamite très spécial du Yen-thé et le colon français. »

La « lune » des colons :

« Le colon était celui dont je craignais plus particulièrement les pièges. Avant même que le Dé-Tham fût soumis, plus de cinquante mille hectares des meilleures terres de la province avaient été alloués en grands fiefs féodaux, à une demi-douzaine de nos compatriotes. Par une ténacité inlassable, par une affirmation inébranlable de leurs mérites, ils avaient fixé l'attention des pouvoirs publics et s'étaient particulièrement recommandés à la bienveillance administrative. De moyens matériels pour fonder sur ces immenses territoires quelque notable entreprise, aucun n'était sérieusement pourvu. Ils s'étaient installés sommairement ensuite, ils m'avaient demandé la lune. Avant même qu'ils fussent officiellement propriétaires de la plus riche moitié du pays, ils prétendaient le régenter tout entier.

Je croyais naturellement en eux, puisque l'autorité supérieure leur accordait sa confiance. Quoique je m'évertuasse de mon mieux en leur faveur, mon agitation pour les satisfaire était vaine, car de faire leur fortune d'un mot, d'un geste, ou d'une injustice, je n'avais pas pouvoir ou volonté. De n'être pas aussitôt servis à leur gré, ils éprouvèrent d'abord quelque déception ; puis ils en ressentirent une certaine rancune. Aussi, très vite, aux épanchements du début succédèrent des rapports empreints de tiédeur. Bientôt, oubliant mon zèle, on me pressa assez lestement d'accorder sans tarder les nombreuses requêtes dont on m'accablait. Enfin, mettant de côté tout ménagement, on menaça, et ce dilemme me fut posé : m'exécuter ou vider la place.

M'exécuter, c'était reconnaître en état de servage, vis-à-vis de cette féodalité nouvelles, des villages entiers, bêtes et gens, terre et maisons enclavés dans les concessions ou seulement voisinant avec elles ; c'était permettre la coupe dévastatrice de milliers d'hectares de forêt domaniale ; ou bien, souscrire à cent autres faveurs semblablement exorbitantes. Le second terme du dilemme, je l'eus accepté volontiers. Mais pour leur malheur et pour le mien, le Dé-Tham, mon autre grand colon, n'acceptait à aucun prix l'idée de mon départ.

On songea à une campagne de presse pour me réduire. Que de résidents, gens de valeur et bien en cour, vraiment sans reproches, avaient eu leur situation compromise par ce moyen. N'en serait-il pas de même pour ce chef de bataillon d'infanterie de marine, administrateur d'occasion, qui portait à sa cuirasse un défaut si grave, qu'à chaque coup on le toucherait ?

Et la campagne commença. Le thème de la manœuvre était spécieux ; tout le monde s'y laissait prendre. On faisait remarquer qu'après la campagne du Yen-thé, après l'enlèvement du Ky-Dong et l'avortement de la révolte, après la soumission définitive du Dé-Tham, après toutes ces entreprises couronnées de succès dont j'avais été le metteur en œuvres, seul je n'avais pas été récompensé. Par câblogramme, il était tombé sur mes collaborateurs, même sur les résidents, mes

voisins, une pluie de grades, de rosettes et de rubans rouges. Pour moi, rien. Et alors, on expliquait les causes de cet apparent déni de justice. A mots couverts, avec des phrases ambiguës, on créait une opinion qui commençait à se traduire à Hanoï par ce jugement :

- Il avait, sans doute, commis quelque faute grave ; le pardon avait été sa récompense... En fin de campagne, après que tout le monde eut été largement satisfait, j'étais resté seul sur le carreau, en posture apparente de disgrâce. Et pendant ce temps, M.Doumer et le général en chef ne comprenaient rien à cet oubli dont était victime celui pour lequel ils avaient plus particulièrement insisté auprès du ministre... Un journal affirmait que, dans cette affaire, mon honneur avait été compromis. Vraiment l'injustice était trop cruelle ; je partis pour Hanoï... »

Le commandant fut reçu par le général en chef Bichot, puis à table, par le gouverneur général ; des câblogrammes furent échangés avec le ministre, et il reçut enfin la nouvelle de sa promotion au grade de lieutenant- colonel.

« Cependant, à donner de la voix sans répit, les pionniers de la civilisation dans les forêts du Yen-thé devenaient aphones. Le cinquième galon que je venais de recevoir, savait dans ses bases mêmes leur calomnie ? Ils se résignèrent enfin et, bientôt, leur présence me fut plus rappelée que par les plaintes des Annamites molestés par leurs agents. Les agissements de certains d'entre eux furent tels que je fus obligé d'instruire contre eux pour sévices graves, en faisant appel au parquet et à la gendarmerie.

Après que les tribunaux d'Haiphong eurent calmé ces imaginations féodales, mes pauvres nha'qués cessèrent enfin d'être violentés. Ils pouvaient commencer à jouir de leur travail en quelque quiétude.

Mais à côté de leurs rizières, les biens immenses attribués aux colons français restaient couverts de fourrés et de jungles envahissantes, repaires de bêtes fauves. » (401/HCB)

Commentaire

Un passage très intéressant de l'auteur, et à plusieurs titres :

Il ne devait pas être très courant, à cette époque, nous étions en 1908, de voir un officier supérieur, livrer un témoignage aussi accablant, en forme de réquisitoire, contre les abus de la colonisation française dans le delta du Tonkin.

Car le delta d'avant 1914 était un véritable Far-West ! La population européenne était composée de beaucoup d'aventuriers, et l'administration avait fort à faire avec les prétentions des colons, quand elle n'était pas elle-même en partie gangrenée, ou affaiblie en recrutant, par exemple, des fils de famille qui venaient se refaire une virginité dans la colonie.

Pour permettre de prendre la mesure de ces dérives, il n'est pas superflu de faire appel au récit que faisait M. Bonnafont dans son livre « Trente ans de Tonkin » pour être édifié sur les mœurs coloniales du Tonkin de l'époque.

Incontestablement, cet auteur ne faisait pas partie des amis du commandant.

Il y dénonçait le favoritisme, la corruption, la « bande de requins coloniaux, le tripotage, les escrocs, les profiteurs du sel, de l'alcool et de l'opium... »

Le lecteur se rappelle que nous avons déjà rencontré ce personnage qui était parfaitement immergé dans les milieux européens d'Hanoï, puisqu'il fut pendant trente ans le correspondant d'un feuille de choux, l'Avenir du Tonkin, dont le patron était un important concessionnaire du delta, et que lui-même faisait partie de ce groupe de pression.

Dans un autre ouvrage intitulé auquel nous avons déjà fait référence, « L'homme du jour Le Dé-Tham », le même auteur écrivait :

« La haine du commandant Péroz pour les administrateurs, les inspecteurs et gardes principaux et les colons, lui fait écrire des énormités. »

Les observations du commandant étaient d'autant plus pertinentes que l'Indochine fut, après les dernières conquêtes, une des rares colonies à attirer autant de candidats à la fortune, car elle était aussi celle qui avait le plus de richesses à exploiter.

Le Tigre

Avant d'en terminer avec cette période de la vie d'aventure de Péroz au Tonkin, comment ne pas évoquer rapidement les histoires de tigres qu'il racontait à la fin de son livre ? Car ce puissant fauve y était encore très présent, et très actif.

L'auteur en évoquait plusieurs dont celle qui faillit coûter la vie à son camarade Dargelos. Ce dernier fut témoin à son mariage, à Vesoul, en 1887, alors qu'ils avaient tous les deux servi, sur le Niger, en 1885. Il faillit, un jour, se faire happer et manger par un tigre :

« Autrement tragique est l'aventure où mon ami Dargelos faillit perdre la vie. Il commandait le secteur de Lam, dans le Dong-trieu. C'était en ce temps-là, une contrée fréquentée surtout par les pirates et par le tigre... »

Le capitaine rentrait au poste sur son poney, en admirant le paysage au coucher du soleil :

« Mais, subitement, il entend passer sur la nature calme un ronflement court et puissant, et c'est aussitôt comme un écroulement de toutes choses. Son cheval manque sous lui et se renverse. Lui, il culbute sur la chaussée avec la sensation qu'une masse irrésistible vient de s'abattre sur eux ; il a senti dans la nuque un souffle chaud, sur les épaules et dans le dos comme un frôlement brutal.

D'un bond, il se relève. Devant lui, un tigre tient le poney écrasé sous son poids... L'homme et le tigre sont face à face...Le disque d'or baisse à l'horizon ; ses rayons frappent en plein visage Dargelos, dont les prunelles de myope sont dilatées derrière le lorgnon resté en place par un hasard providentiel... La première palissade est à huit cents mètres... Il faut donc parcourir ce chemin presque en entier, dans l'épouvantable tête à tête... A ce moment même, des détonations vibrent dans l'air calme du soir ; des appels, des cris, les sonorités cuivrées du tam-tam frappé à grands coups retentissent. C'est une rumeur grandissante qui vient du poste et qui se rapproche.

Au premier coup de feu, le tigre s'est arrêté net...

- Au secours ! Au tigre !

Il dévale à toutes jambes vers l'enceinte, droit devant lui, aveuglé maintenant par la peur... On lui expliqua comment l'alarme avait été donnée par l'arrivée dans le poste de son cheval en sang, avec la croupe lacérée, et la selle déchirée. Lui, on l'avait trouvé gisant évanoui dans une fissure du remblai.

Cet effroyable tête à tête avait duré quelques minutes. Lorsque Dargelos me le conta, ses yeux se dilataient encore d'épouvante derrière les verres de lorgnon qui l'avaient sauvé d'une mort affreuse. » (427/HCB)

Et en contre point anachronique !

L'histoire du Dé-Tham me passionnait depuis des années, quand j'eus, à l'occasion heureuse d'un voyage de tourisme historique au Tonkin, la possibilité de me déplacer dans cette mythique région du Yen-thé, et de visiter en particulier l'ancien village de Phong-xuong, aujourd'hui un bourg, qui fut une des dernières résidences fortifiées du personnage.

Avec l'envie de confronter mes lectures avec les vestiges de sa lutte avec les Français, et notamment le commandant Péroz. On a dit et écrit que le

souvenir du Dé-Tham était encore très vivant au Tonkin et dans sa région d'origine, mais le musée moderne qui est, aujourd'hui, consacré à sa mémoire, était fermé, et n'accueillait donc aucun visiteur lorsque nous y passâmes avec mon épouse. Quelques-uns de ses descendants s'y livraient toutefois à leur passion, le tir à l'arc, et ils acceptèrent gentiment de nous accompagner dans notre visite.

Musée intéressant, mais sans prétention, avec un affichage sur ses murs de beaucoup de photographies de l'époque du Dé-Tham, et notamment du personnage lui-même.

Il n'y avait non plus aucun visiteur dans les ruines de son ancienne résidence, dont on voyait encore de beaux vestiges, notamment les restes du mur d'enceinte de défense, comme le montre la photo de la page... ; et la pagode de sa résidence, elle-même était fermée, mais encore honorée, puisqu'on y voyait, sur l'autel, des fleurs et des fruits frais.

En comparaison, et en revanche, à quelques kilomètres de Phong-xuong, la pagode de Bac-lé, consacrée aux divinités de la fortune, accueillait une foule animée qui s'y pressait, afin d'obtenir la grâce des dieux pour faire effectivement fortune.

Sur la place du musée, est érigée une grande et belle statue du Dé-Tham.

Il est donc difficile de juger si, conformément à ce que disent certains, le souvenir du Dé-Tham est encore bien présent et bien vivant dans la mémoire nationale du Vietnam. Son portrait figure, aux côtés des lettrés qui, à la même époque, se rebellèrent contre la puissance coloniale, dans le très beau bâtiment du Musée de l'Histoire, qui fut construit pendant la période coloniale. Le héros de la résistance nationale est, sans contestation possible, Ho Chi Minh dont le culte semble aujourd'hui, éclipser tous les autres.

4^{ème} Partie

Fin de partie coloniale

Général Boulanger, capitaine Dreyfus, colonne Voulet- Chanoine

Chapitre 19

Le commandant Péroz, officier d'ordonnance des ministres de la Marine et des Colonies (1888-1891) Un brin de confession politique !

La situation de la Troisième République en 1888

La Troisième République n'avait pas dix ans d'ancienneté et ses institutions étaient encore fragiles. Deux historiens, Boyer et Dubois, ont baptisé cette période « La tentation du sabre », et nous verrons, à travers le témoignage du commandant Péroz, placé aux premières loges de la vie politique, à Paris, comment les événements se sont déroulés lorsque le général Boulanger se trouva en situation de prendre le pouvoir.

Les gouvernements formés par la gauche républicaine modérée se succédaient à un rythme rapide, mais ils avaient en face d'eux une opposition de droite relativement forte.

Au cours de son passage au ministère de la Marine et des Colonies, le commandant Péroz fut en contact avec le Président de la République Sadi Carnot, les présidents du Conseil, Floquet, Tirard et de Freycinet, et servit successivement dans le cabinet de trois amiraux, Krantz, Jaurès, et Barbey.

Tous ces gouvernements avaient une coloration politique de gauche républicaine et modérée, et une étroite solidarité franc-maçonne unissait souvent beaucoup de ces ministres, notamment ceux qui étaient les promoteurs des conquêtes coloniales.

Mais curieusement, ces dernières étaient le fruit d'une nouvelle alliance entre le « sabre » et le « goupillon » idéologique, celle de l'armée ou la marine, et de la franc-maçonnerie politique.

C'est donc dans ce contexte politique et institutionnel que le commandant Péroz servit au Ministère de la Marine et des Colonies.

Jusqu'à la création d'un ministère des Colonies, en 1893, les ministres de la Marine furent également des ministres des Colonies ; à cette époque, l'infanterie de marine relevait donc du même ministère, et c'est là que le commandant fut affecté en qualité d'officier d'ordonnance des ministres.

Le témoignage de Péroz est d'autant plus intéressant qu'il nous donne à la fois, l'ambiance des relations qui existaient alors, dans cette période d'extrême tension politique entre le pouvoir exécutif et l'armée, et son sentiment personnel sur le type de relations qui pouvaient exister alors entre un gouvernement et son armée. A cette occasion, et une fois de plus, l'homme, le citoyen, et l'officier se découvraient dans leur authenticité.

Péroz, officier d'ordonnance

« De l'année 1888 au mois de juillet 1891, je remplis les fonctions d'officier d'ordonnance des trois ministres de la marine qui se succédèrent pendant cette période...

Il est facile de se représenter la vie d'un officier dans l'entourage immédiat d'un ministre : vie d'apparat et de représentation. Pour moi, au contraire, elle fut toute de travail, entrecoupée seulement et non remplie par les obligations extérieures de ma charge. Cependant j'eus maintes occasions d'observer, au cours de ces trois années, le monde politique d'alors auquel j'étais fortement mêlé par ma situation.

C'était pendant la période de l'agitation boulangiste. L'excitation de la bataille sans merci que se livraient les partis permettait de mieux en voir les chefs au naturel. J'aurais pu faire sur eux une ample moisson d'études. Mon existence vagabonde à travers le monde sauvage, où ne pénètrent que des échos très espacés et très affaiblis des dissentiments aigus qui, périodiquement, agitent les Français, m'avait tenu très en dehors de toute opinion exagérée. »(432/PV)

Le loyalisme de Péroz

« Mes sentiments se bornaient à un loyalisme absolu, traduit par une obéissance entière aux représentants du gouvernement de la république et à mes chefs directs. Je ne comprenais guère les violences de langage qui, si rapidement, transforment en irréconciliables ennemis deux citoyens dont les vues gouvernementales diffèrent. Dans cet état d'esprit, mes remarques pouvaient être empreintes de quelque impartialité.

Mon intention n'est pas de décrire les phases politiques que j'ai traversées. Au reste, mon opinion sur ces événements, quelle qu'elle soit, serait sans valeur. Mais à coup sûr cependant, l'exprimer, blesserait soit les uns soit les autres, par ce fait qu'elle émanerait d'un officier. D'autre part, je n'ai reçu des divers personnages avec lesquels j'ai été en rapport, que des témoignages de bienveillance et d'estime ; il y aurait quelque ingratitude à me laisser aller à des appréciations critiques sur leur rôle, que, au demeurant, je ne prétends nullement avoir été en mesure de juger.

Je voudrais seulement conter quelques faits qui ont produit sur moi une très vive impression. Ils sont peu nombreux ; j'étais suffisamment absorbé par les tâches diverses qui m'incombaient pour ne jeter qu'un regard distrait sur les incidents qui se produisaient au Parlement ou dans la rue. Je n'ai voulu retenir que ceux auxquels j'ai été personnellement associé. »

Le général Boulanger et l'attitude des forces de police

« Le 27 janvier 1889, Paris et la France entière étaient dans un état d'effervescence extraordinaire. Le général Boulanger était nommé député de Paris, battant Floquet, son adversaire, à une énorme majorité. Sur le soir, une

population enthousiaste se pressait sur les boulevards, s'étalait sur la place de la Concorde, s'engouffrait dans la rue Royale, applaudissant les résultats partiels du vote qui s'allumaient aux transparents. Déjà le succès de l'élection du général était certain.

J'étais de service de nuit au ministère de la Marine. Dans la première cour, du côté de la rue Royale, un escadron de la garde républicaine attendait, pied à terre, toutes portes closes, que l'ordre lui fut donné de déblayer la place de la Concorde et les abords de l'Élysée.

Au dehors, un ronflement ininterrompu de cris, au milieu desquels dominaient ceux de : « Vive Boulanger ! A l'Élysée ! » On s'écrasait littéralement aux abords de la rue du Faubourg Saint Honoré et sur la place de la Madeleine pour acclamer le nouvel élu qui, entouré de ses fidèles, paraissait de temps en temps aux fenêtres du restaurant Durand.

Dans la rue Saint-Florentin, derrière le Ministère, la foule était moindre. C'était un courant continu de gens pressés de manifester ou d'agir, venant de la place de la Concorde ; ils allaient s'aplatir contre la masse qui obstruait le rond-point de la Madeleine, la pénétrant peu à peu, la rendant plus dense, plus échauffée, plus menaçante. La deuxième cour du Ministère, celle qui donne sur cette rue et qu'entourent les appartements particuliers, était occupée par un bataillon de ligne tout entier.

A neuf heures, nous recevons par téléphone, du ministre de l'Intérieur, l'ordre pour les troupes stationnées dans l'hôtel de la Marine de dégager la rue Royale et de couvrir le palais présidentiel.

J'étais en tenue de service. Aiguillettes, brassard blanc à la manche, bandes d'or au pantalon

Les hésitations de l'escadron de la garde républicaine

« Je me présente au capitaine commandant l'escadron ; je lui transmets les instructions que je venais de recevoir. C'était un grand beau garçon, vigoureux, trapu, la mine énergique, une quarantaine d'années, peut-être. Il me fit répéter l'ordre, il le redit à son tour pour s'assurer qu'il l'a bien retenu. Plusieurs sous-officiers nous entourent et paraissent écouter curieusement.

S'étant ainsi assuré qu'il a bien saisi ce qu'on veut de lui, il s'approche de son cheval et commande : « A cheval ! »

A mon grand étonnement, car la garde républicaine paraît être en tout temps troupe de discipline modèle, quelques cavaliers seuls se mettent en selle. Leur chef rassemblait déjà ses rênes et faisait signe au concierge d'ouvrir la lourde porte de la rue Royale.

A ce moment, il se retourne pour s'assurer qu'on est prêt à marcher et pour faire le signal de : « En avant ». La vue d'une partie de son escadron encore à pied, les hommes ramassés en petits groupes chuchotant à voix basse, arrête net son geste. Sa figure trahit la stupéfaction la plus complète : à coup sûr, il ne comprend pas. Et moi, à pied près de lui, je ne comprends guère plus. Mais un maréchal des logis se charge vite de nous éclairer sur les sentiments de tous :

- Mon capitaine, fait-il d'une voix légèrement gouailleuse, serait-ce que nous allons conduire Boulanger à l'Élysée ? S'il n'en est pas ainsi, peut-être ferions-nous tout aussi bien de rester ici.

- Parfaitement ! Soulignent plusieurs voix.

Les gardes, leurs figures goguenardes tournées vers le capitaine, semblent approuver.

Moi, je commence, assez démonté, et sans trop savoir ce que je disais :

- Capitaine...

Mais un hurlement, un beuglement plutôt, m'interrompt :

- Nom de Dieu, à cheval ! A cheval ! Nom de Dieu ! Rugissait le capitaine, la face enflammée, congestionnée, la main sur la poignée de son sabre, qu'il tire à demi en faisant volter son cheval et en le poussant contre ses hommes.

Sa voix a éclaté comme un tonnerre dans la cour à demi obscure qu'entourent les hautes murailles. Le silence s'est fait tout d'un coup sur le roulement de l'écho des jurons. On n'entend plus que le cliquetis des fourreaux de sabre des cavaliers qui se mettent en selle, et les tintements des mors et des gourmettes.

La grande porte s'ouvre à deux battants, jetant brutalement un flot de lumière dans la cour ; les cuivres polis des casques brillent et les aciers scintillent. La foule entassée dans la rue acclame Boulanger et l'appelle à l'Elysée ; lorsqu'elle voit apparaître cette troupe silencieuse, elle la salue de quolibets et d'insultes. Les figures des soldats se crispent ; elles deviennent dures et provocantes au fur et à mesure que, par quatre, à la sortie du palais, elles sont fouettées par les ricanements et les défis.

Sont-ils encore boulangistes les beaux cavaliers de la garde ? Peut-être. Mais ils ne seront certainement pas avec le peuple, cela se voit dès maintenant ; leur consigne sera, à coup sûr, vigoureusement exécutée.

Les portes se sont refermées.

Déjà, la mêlée brutale a commencé. Des cris d'effrois, des vociférations emplissent la rue. »

L'obéissance du bataillon d'infanterie

« Dans la seconde cour, le bataillon d'infanterie attend, faisceaux formés. J'ai fini de communiquer à son commandant les ordres du gouvernement. Il me demande quelques renseignements sur la topographie du quartier. Puis il fait signe à une escouade d'agents de police qui lui est attachée de venir à lui, et il explique le cas. Pendant ce temps, les petits troupiers comprennent à ces conciliabules qu'on va marcher ; ils se placent d'eux-mêmes derrière leurs armées, debout, immobiles, attendant le commandement. Le chef de bataillon est monté à cheval ; les capitaines l'ont imité :

- Rompez ! ... ceaux ! Remettez !... ette ! Par le flanc droit, droite ! En avant !

La porte de la rue de la rue Saint-Florentin s'est ouverte.

- Marche ! Et le bataillon s'écoule sans un mot, sans autre bruit que celui des pas qui sonnent sur le pavé de la cour, que le tintement de la ferraille des fourreaux et des quarts.

« L'armée est boulangiste », affirmait-on alors dans les milieux officiels ; « les officiers particulièrement », ajoutait-on volontiers. Les deux exemples que je viens de rapporter peuvent servir à se faire un jugement sur ce sujet.

Cette nuit-là, vers une heure du matin, les manifestants avaient été refoulés, puis dispersés. Il ne restait dans les rues avoisinant le Ministère et sur la place de la Concorde, que de tardifs curieux qui regagnaient hâtivement leur demeure. A peine, de temps à autre, un groupe de braillards. Sous la colonnade, dans l'ombre que projettent les arceaux qui la supportent, était embusqué un détachement d'agents de police. Les hommes qui la composaient devaient avoir une forte revanche à prendre, car leurs agissements étaient empreints d'une sorte de sauvagerie violente ; ils semblaient en proie à une surexcitation extraordinaire, animés d'un irrésistible désir de rendre avec usure les coups anonymes reçus dans les charges de la soirée.

Dès qu'un inoffensif promeneur tournait l'angle de la rue Royale, il était immédiatement happé par la bande qui le secouait durement, en le questionnant sur les causes de sa déambulation tardive. A grands renforts de bourrades, de coups de pèlerine sur les épaules et sur la tête, on l'interrogeait. Si ce traitement poussait le pauvre diable à quelques récriminations, son affaire était claire. Entraîné sous le péristyle, il recevait une homérique volée ; après quoi, de grands coups de pied au derrière l'invitaient à gagner au large et à rentrer promptement chez lui. »

La joie des chapeaux haut-de-forme

« Les chapeaux haut-de-forme causaient aux défenseurs de l'ordre un plaisir particulier. A ce tournant redoutable de la rue Royale, une invincible tentation déchargeait à l'improviste les poings robustes sur ces bourgeoises coiffures : sous le choc, le cylindre se plissait d'un seul coup en accordéon, s'enfonçant parfois jusqu'au nez, à la grande joie des policiers.

Bien peu de Parisiens osaient se plaindre d'un traitement si abusif. J'ai conclu de cette grande philosophie que le Parisien est, de sa nature, extrêmement soumis aux fantaisies des représentants de l'autorité.

Au reste, toute protestation, il s'en produisait cependant quelques-unes, occasionnait au patient rétif un complet désastre ; il était ainsi convaincu, plus qu'aucune autre parole n'eût pu le faire, du tort certain dans lequel un citoyen se met en revendiquant le droit incertain de porter chapeau haut-de-forme. »

Visite du shah de Perse et prédiction électorale

« **Toute cette année 1889 fut fertile en émotions politiques. Une sorte d'esprit césarien soufflait ; il pénétrait des cerveaux qu'on eût pu penser naguère rebelles à l'idée d'installer à l'Elysée un général armé de pouvoirs dictatoriaux. La contagion était telle que beaucoup de républicains libéraux, très informés, bien en place pour juger de la situation, croyaient en toute sincérité la République en péril. Pour eux, comme pour une grande partie de l'opinion, les élections générales qui devaient avoir lieu en septembre, consacraient la victoire du parti boulangiste.**

L'amiral Krantz, alors ministre de la Marine, éprouvait à cet égard les plus vives appréhensions ; bien d'autres avec lui, dans les hautes sphères gouvernementales.

Vers les premiers jours de juillet, le shah de Perse arrivait à Paris pour y visiter l'Exposition universelle. La gare Saint Lazare, où il devait débarquer, était tendue d'éclatantes draperies ; le quai, les salles d'attente, étaient transformées en salons ornés de parterres de verdure, entre lesquels se pressait la foule officielle conviée à la réception du premier monarque qui se décida à visiter la France républicaine. Les ministres, formés en petit groupe sur le trottoir, attendaient le président Carnot. Les futures élections étaient le thème des conversations. Plusieurs d'entre les membres du gouvernement ne paraissaient rien moins que rassurés sur leur prochain résultat.

L'amiral Krantz, au côté duquel je me tenais en qualité d'officier de service, exprimait son sentiment avec son énergie habituelle :

- Si les choses continuent à marcher comme elles vont, la République est compromise.

Et je voyais le nez de M. Tirard, président du Conseil, s'allonger tristement ; M. Goblet, ministre des Affaires Etrangères, faisait de vagues gestes de dénégation et

agitait sa petite personne inquiète. **Mais M. Constans, ministre de l'Intérieur, au milieu du silence gêné qui avait suivi l'apostrophe de son collègue de la Marine, répondait gaiement, avec son accent méridional claironnant :**

- Mon cher amiral, inutile de vous mettre ainsi en peine sur les destinées de la République. Nous aurons, aux prochaines élections, une majorité de trois cent soixante-dix-huit voix. Trois cents soixante-dix-huit, vous m'entendez bien ? Ou quelque chose d'approchant.

Ce fut un ébahissement général. Au milieu des incertitudes alarmantes, de la confusion des idées, du doute général de toute une nation, qu'un homme, fût-il ministre de l'Intérieur, se crût autorisé à prédire l'avenir à travers cette obscurité avec une pareille précision, parut sans doute à plusieurs, à l'amiral Krantz certainement, une véritable gasconnade. Néanmoins, comme elle était rassurante, elle amena une détente dans les esprits ; et ce fut, souriants que les ministres du gouvernement reçurent à ce moment même le président de la République, souriant lui aussi, de son bon sourire triste à demi caché dans le fouillis de sa barbe noire aux contours géométriques légendaires.

J'avais retenu ce nombre de trois cent soixante-dix-huit voix annoncé par M. Constans. Je n'ai plus en mémoire qu'elle fut exactement la majorité républicaine anti-boulangiste aux élections de septembre ; mais je me rappelle fort bien qu'elle se chiffra, à quelques unités près, comme l'avait prédit en juillet le ministre de l'Intérieur. »

Le ministre de l'Intérieur Constans

« J'ai eu d'autres occasions d'admirer l'homme de gouvernement remarquable qu'est M. Constans, j'avoue que rien ne m'a autant frappé que cette prédiction qui, dans sa certitude et dans sa précision, ne pouvait venir que d'une connaissance merveilleuse de la pâte électorale et des moyens propres à la faire lever.

Il me semble mille fois certain que, si M. Constans avait mis au service du parti boulangiste une parcelle seulement de sa fine et pénétrante science de la politique et des hommes, le général Boulanger fût allé tout droit et sans obstacle à l'Elysée, dès la fin de l'année 1889. Je me permettrai même d'avancer que tout autre ministre que lui eût été incapable de nous garer aussi rapidement et aussi complètement de cette aventure.

L'armée et la marine étaient et sont encore complètement tenues en dehors de toute idée, de toute pensée d'action civique, quelle qu'elle soit ; les troupes auraient continué à obéir au nouveau gouvernement tout autant et tout aussi bien qu'elles avaient obéi au gouvernement du regretté président Carnot.

Les convictions de Péroz et son analyse politique sur les relations entre le gouvernement et l'armée sous la Troisième République

« Et c'est là, qu'on me pardonne cette réflexion, le danger, et le seul, que court la République du chef d'une armée sans attaches politiques solides. La passivité de nos officiers est d'autant plus complète que, depuis vingt années, les gouvernements qui se sont succédé en France, toujours hantés de l'idée que les cadres sont monarchistes, se sont efforcés de faire d'eux des sortes d'ilotes, de la soumission desquels ils fussent garantis. Il eut été, à mon sens, préférable d'en faire des citoyens, républicains sans étiquette, républicains tout simplement, dans le

dévouement à la République et non pas seulement la soumission, n'eût pas plus fait de doute que n'en faisait celui de l'ancienne armée de l'Empire. La formule eût été facile à trouver ; elle le serait encore maintenant, quelque moins aisément. Les énergies perdues ou usées ne se retrouvent guère ; et d'autre part, les derniers gouvernants ont fait naître bien des haines qu couvent au fond des cœurs.

L'abaissement politique de l'armée lui a enlevé une grande partie de sa virilité. En cas de crise intérieure, fidèle à ce long dressage d'inertie qui est l'œuvre des gouvernements, elle regardera les événements passer sans s'y associer, prête à obéir à qui occupera l'Elysée et le ministère de la guerre, que cet occupant soit M. Jaurès, qu'il soit dictateur, roi au empereur. » (443/PV)

Après les épisodes comiques du haut de forme de Toulon, du capucin espagnol, l'épisode humoristique de la visite de la flotte italienne à Toulon.

« En avril 1890, le président Carnot avait résolu de visiter Marseille et la Corse. Les relations entre la France et l'Italie, qui avaient été mauvaises les années précédentes, au point de faire appréhender une guerre entre les deux nations, subissaient une légère détente. M. Crispi, le véritable auteur de cet état fâcheux, était encore premier ministre du roi Humbert 1^{er} ; cependant le gouvernement italien n'avait pas estimé pouvoir se dispenser de faire saluer par une de ses escadres le chef de la France, au cours de son voyage à travers la Méditerranée.

Ma situation à l'état-major général m'avait documenté spécialement sur les puissances de langue latine ; je fus désigné pour faire partie de la suite présidentielle. La Marine avait à sa tête M. le sénateur Barbey, ancien officier de vaisseau. L'hommage d'unanime respect qui entourait ce ministre avait pour origine, en outre de ses mérites d'homme d'Etat, sa profonde honnêteté, son absolue loyauté, la sûreté de ses amitiés et son indéclinable bonté.

Au cours de ce pénible voyage – car de pareilles tournées officielles sont particulièrement fatigantes, - le dévouement que j'avais voué à cet homme de bien s'accrut de l'admiration que j'éprouvai pour son énergie et son courage.

Il souffrait d'une violente attaque de goutte ; des tortures lancinantes et indicibles... Il partit donc pour Marseille, la figue bouleversée par la souffrance, le pied emmaillotté, informe. Lorsqu'il se tenait debout, toute sa face blêmissait et se crispait affreusement...

Nous eûmes, en rade de Toulon, à bord de l'Italia, vaisseau-amiral de l'escadre italienne, un spectacle assez réjouissant occasionné par un de ces accroc si fréquents avec l'outillage compliqué actuel.

Si le fait que je vais rapporter se fût produit en toute autre occasion, il eût été banal ; devant le président de la République française, en l'état de rivalité maritime aiguë et presque dangereuse où se trouvaient alors la France et l'Italie, il prenait un caractère de haut comique que les officiers italiens goûtèrent certainement très peu, mais qui nous amusa infiniment. »

Les canons monstres de l'Italia et l'humour du président Sadi Carnot

« L'Italia était armée de quatre canons monstres, canons de cent tonnes, jumelés deux à deux dans des tourelles à barbettes. Le chargement des pièces se faisait automatiquement, à l'aide d'un appareil hydraulique spécial. Lorsqu'on montait

sur le pont, la vue de ces quatre géants d'acier frappait tout d'abord. L'impression qu'ils nous donnaient était que leur rendement utile ne devait être en rapport, ni avec leur coût, ni avec l'encombrement qu'ils occasionnaient sur ce beau navire, immergé très au-dessus de sa ligne de flottaison par ce surcroît de tonnage.

Le président Carnot, en sa qualité de polytechnicien, s'intéressait fort à ces engins perfectionnés. Notre plus puissante artillerie navale atteignait à peine le poids, déjà respectable, de quarante-deux tonnes ; nous ne l'utilisons du reste, que sur quelques garde-côtes.

Désireux d'examiner cette nouveauté formidable, il demanda à l'amiral Lovera di Maria, chef de l'escadre italienne, de la faire fonctionner devant lui. Ce désir avait été certainement escompté, car officiers et matelots canoniers étaient à leur poste, prêts à la manœuvre.

On donne l'ordre de mettre en batterie et de charger. Pendant qu'on se hâte, le président questionne l'amiral :

- Amiral, quel profit pensez-vous tirer de cet armement terrifiant, par ailleurs si gênant pour votre beau navire ?

- Monsieur le président, j'ai, tout d'abord, au combat, quatre coups à tirer.

Je manque le premier ; avec le deuxième, je rectifie mon tir ; avec le troisième, je coule le navire ennemi. Quant au quatrième, c'est ma réserve.

Cette réponse était donnée avec une convaincante emphase. Ponctué d'un fort accent italien, les mots scandés et chantés se précisaient, grossissaient, s'étaient dans une valeur indiscutable ; là-dessus, le geste ample, vainqueur lorsqu'il soulignait le troisième coup de canon, enveloppait d'évidence cette définition lapidaire.

Cependant le temps passait, et la manœuvre n'avancait pas. Plusieurs officiers étaient venus successivement chuchoter à l'oreille de l'amiral qui paraissait, maintenant, visiblement décontenancé.

Enfin, après un quart d'heure d'attente rempli par des explications abondantes sur les appareils de mise en batterie, de chargement et de pointage, Lovera di Maria, très embarrassé, avoue doucement au Président :

- Monsieur le Président, que votre Excellence daigne nous excuser ; une légère avarie. Le temps pour votre Excellence de visiter le navire et la manœuvre pourra reprendre.

Impassible et toujours souriant, le Président acquiesce. Nous visitons l'Italia.

Une demi-heure plus tard, nous repassons devant les tourelles pour nous rendre à la coupée ; nous allons quitter le bord sans avoir vu fonctionner les fameux canons.

- Un embrayage de monte-charge, insinue l'amiral.

- Bah ! Réplique le Président, qu'importe. Comme vous me le disiez tout à l'heure, après le troisième coup qui coule le navire ennemi, vous avez encore un quatrième coup en réserve. Donc inutile de recharger.

Nous contenions difficilement le rire qui nous montait à la gorge en contemplant les têtes navrées ou furieuses des officiers italiens. Le pauvre commandant en chef faisait tout spécialement peine à voir. Cependant, nous convînmes tous que, sur le navire le mieux tenu et le plus parfait, pareil accident était courant, qu'elle qu'en soit la nationalité...

Le pauvre amiral Lovera di Maria payé pour la négligence de ses subordonnés ; son commandement lui fut enlevé dès son retour à la Spézia.

Je quittai le ministère de la marine en juillet 1891 pour prendre part à la campagne contre Samory, dont j'ai esquissé, plus haut, à grands traits, les faits saillants. » (448/PV)

Commentaire

Le récit ci-dessus est intéressant à plusieurs titres :

Il s'agit tout d'abord d'un témoignage de première main sur l'affaire Boulanger, sur l'attitude des forces de police, garde républicaine comprise, et sur l'appréciation que Péroz portait sur celle de l'armée, et des officiers.

L'analyse que l'auteur faisait des relations entre le gouvernement et son armée était pertinente, une armée prête à servir n'importe quel régime, faute de culture politique de ses officiers.

Témoignage aussi de première main sur l'opinion des ministres, et l'assurance de l'un d'entre eux, le ministre de l'Intérieur Constans qui suscite l'admiration de l'auteur. Constans ne s'était effectivement pas trompé de beaucoup, puisque la majorité républicaine remporta 366 sièges, au lieu des 368 annoncés.

Le commandant Péroz s'affiche comme un républicain loyaliste, ce qu'il fut sans doute, même si ce récit fut publié en 1905, longtemps après la date des épisodes contés. Une confession de plus de l'auteur, même si cette dernière fut nécessairement rétroactive, compte tenu du devoir de réserve auquel il était soumis dans sa carrière d'officier.

Ses anecdotes amusantes sur les chapeaux haut-de-forme et sur le quatrième coup de canon de l'Italia rappellent celles, abondantes, qui émaillaient le récit de ses aventures de folle jeunesse.

Enfin, pourquoi ne pas être étonné par une absence complète de commentaire de la fameuse exposition de 1889 ? Celle que certains auteurs modernes désignent comme le point de départ de la culture coloniale du peuple français !

Surprenant n'est-ce pas de la part d'un officier colonial convaincu du bien-fondé des conquêtes coloniales !

Chapitre 20

Tribulations d'un officier des troupes coloniales et départ pour la Guyane, le bagne, et l'île Royale du capitaine Dreyfus

I – Tribulations d'un officier des troupes coloniales

Le lecteur se souvient qu'après son affectation de trois ans au cabinet des ministres de la Marine et des Colonies, l'auteur avait participé à la campagne du colonel Humbert au Soudan, dans les années 1891-1892.

Cette campagne avait été harassante à tous points de vue.

Le triste sort d'un officier

« A mon retour en France, je fus désigné pour servir en qualité de chef de bataillon au 4^e régiment d'infanterie de marine, à Toulon. (448/PV)

Ma femme et moi, nous nous étions installés dans une gentille villa du faubourg que l'on nomme le Mourillon. De par la liste officielle des tours de départ aux colonies, j'avais la certitude de vivre tranquille dix-huit mois, peut-être deux années entières dans cette garnison. Aussi avions-nous fait venir de Franche-Comté notre mobilier ; le tapissier avait été requis de nous installer avec quelque confort.

Depuis cinq ans, nous comptons tout autant de déménagements : un par an. C'est là du reste, un des gros écueils de la vie de l'officier des troupes coloniales marié. Pour beaucoup ces déplacements sont ruineux ; pour tous, ils sont extrêmement onéreux et fâcheux. L'état de gêne de nombreux ménages n'a pas d'autre cause, sauf, cependant, dans le cas fréquent où la femme ne peut suivre son mari, au Tonkin, au Soudan par exemple ; alors cette gêne devient misère, car elle se corse de l'obligation d'alimenter deux ménages avec une unique et maigre bourse.

On croit volontiers qu'une certaine aisance règne dans les familles de « marsouins » dont les soldes d'outre-mer sont relativement élevées ; d'aucuns pensent même que des économies y sont faciles à réaliser, pour qui sait se contenter du nécessaire.

Qu'on en juge.

Le séjour en France est de deux années au plus. La première année, on débarque et on emménage ; la deuxième, on déménage et on embarque.

Durant l'absence, on garde inutilement un appartement pour loger son mobilier, à moins que l'on ne dépose celui-ci au garde-meuble. De quelque façon qu'on s'y prenne, au bas mot, chaque année, mille francs perdus de ce chef. (environ 3.500 euros)

Au retour, six mois de congé. On est dans un tel état de santé qu'il faut, d'ordre du médecin, fréquenter les villes d'eau ; on s'y traîne coûteusement avec sa smala, à moins qu'on ne préfère s'installer dans un trou pas cher. La garde-robe de l'officier, celle des siens sont à renouveler de fond en comble...

Avant le départ, on garnisonnait dans le nord. Le hasard des mutations envoie le malheureux dans le midi ; ses meubles roulent des semaines en wagon, à travers la France, de Cherbourg à Toulon, de Perpignan à Brest. Pendant un semestre entier on a vécu à l'hôtel, dans les ports d'embarquement ou de débarquement, dans les villes d'eau, sur les plages ou à Paris. Lorsque, enfin, on est installé dans sa nouvelle garnison, on est ruiné. »

Un sort contraire

« Comme par une dérision plus complète du sort, c'est le jour, à l'heure même où je venais de régler mon tapissier, que j'appris l'imprudance de cette quiétude. Je sortais du magasin de l'estimable commerçant, le gousset allégé d'une somme importante, lorsque je vis venir à moi un de mes capitaines qui agitait à la main un journal :

- Vraiment, mon commandant, fait-il d'un ton de reproche, ce n'est pas gentil à vous de nous quitter ainsi, sitôt arrivé.

- De vous quitter ? Comment cela ? Fis-je tout interloqué, roulant machinalement dans ma main la facture acquittée de ma nouvelle installation.

- Mais, certainement, lisez plutôt.

Il me tendait le journal, en m'indiquant les « nouvelles de la marine. »

Par dépêche ministérielle du 16 janvier 1893, était-il imprimé, j'étais appelé à continuer mes services au 5^e régiment d'infanterie de marine, à Cherbourg.

Je crus d'abord à une erreur de nom ou à une fausse information ; le fait paraissait invraisemblable. Cependant, inquiet malgré moi, je me rendis chez l'amiral, préfet maritime. C'était alors le commandant en chef des troupes de marine. L'ordre ministériel me concernant venait bien de lui parvenir. Il était ferme, péremptoire ; il ne prêtait, dans son laconisme, à aucune équivoque.

Il me semblait, comme au Préfet maritime lui-même, absolument inadmissible qu'un officier marié, de retour d'une campagne lointaine fort pénible, à peine installé depuis deux mois dans sa nouvelle garnison, soit ainsi expédié, sans cause connue, à l'autre extrémité de la France, alors que dans une année peut-être il devrait recevoir une nouvelle désignation coloniale. Je pris le premier train pour Paris.».

(450/PV)

Une démarche sans résultat !

« J'étais le plus jeune, j'avais été désigné...

L'amiral de M..., très convaincu de l'impeccabilité de ses bureaux et de la valeur d'infaillibilité de toute pièce sur laquelle il avait apposé sa signature, ne voulut pas en démordre.

Il fallut m'exécuter...

A Cherbourg je trouvai, naturellement, un tapissier tout aussi serviable que celui de Toulon. Il nous installa agréablement dans une maison que je quittai une année après, pour aller prendre le commandement des troupes de la Guyane. .. »

Et avant de rejoindre la Guyane, le commandant Péroz fit connaissance avec les nouvelles recrues de l'infanterie de marine issues de la nouvelle loi du recrutement, ainsi qu'avec des méthodes pédagogiques d'un autre âge.

A partir de 1893, les soldats sont en effet pour la plupart des engagés, les rares conscrits n'étant autorisés à faire acte de volontariat qu'après six mois de service en France.

Les rebuts de la société

« Le nouveau recrutement avait tari la source de notre robustesse, de notre discipline et de notre endurance ; on nous avait enlevé le modeste « bleu », le brave garçon de la ville ou de la campagne qui avait eu la malchance de tirer dans l'urne un des premiers numéros. Effaré tout d'abord par l'idée des dangers qu'on lui avait dit qu'il allait courir, il était cependant très rapidement magnifié, ce pauvre petit bleu, par le sentiment du lourd devoir qui lui incombait ; il comprenait vite que, chargé de promener nos couleurs aux quatre coins du globe, il lui fallait être un soldat modèle pour maintenir le renom de sa patrie.

C'était l'homme de toutes les abnégations et du complet dévouement. Physiquement, il représentait la moyenne ordinaire chez le paysan de France, sobre et résistant.

Petit à petit, il avait été remplacé par la lie des grandes villes. Le voyou rachitique, l'ouvrier paresseux et dévoyé, prenaient maintenant une trop notable part dans le rang....

- La moitié de ma compagnie « a couché sous les ponts », disait un jour un de mes capitaines.

Cette image symbolique, pour forcée qu'elle fût, ne manquait pas d'un fonds de vérité. Comme il fallait s'y attendre, le mal s'est accentué depuis lors : toutes les tares sont maintenant représentées dans les troupes coloniales...

Autant j'avais été fier, autrefois, de commander à nos braves « marsouins », si disciplinés, si vigoureux physiquement et moralement, autant il m'était pénible d'avoir sous mes ordres de mauvais soldats, n'ayant même plus du mercenaire cocardier l'esprit militaire et ce sentiment de cohésion qui faisaient jadis, de notre arme, une véritable famille où chacun s'estimait, se soutenait et s'entraidait.

Aussi, dès cette époque, commençai-je à songer au jour où je pourrais me retirer de l'arme, et laisser à d'autres le soin de dresser de si tristes éléments. »

Et pour ajouter à ce désordre, le commandant constatait que ses chefs n'étaient pas disposés à moderniser la pédagogie de l'instruction.

Les obsessions géographiques du général

« Par des conférences, par des enseignements familiaux, par des conversations quotidiennes, j'essayais d'agir sur mes officiers et sur mes sous-officiers ; j'aurais voulu les convaincre de la grandeur de leur rôle, les fanatiser, en quelque sorte, dans cette tâche d'éducateurs d'âmes où je voyais le relèvement, la rénovation de l'esprit national. A leur tour, ils eussent inculqué leur esprit à leurs hommes....

*Aussi bien, cette théorie nouvelle semblait révolutionnaire et fort peu militaire à plusieurs de mes chefs. **Pour l'un d'eux qui m'approuvait, le colonel Frey,** esprit très fin et très délié, largement ouvert à toutes les nouveautés, les autres voyaient d'un regard soupçonneux et inquiet ce jeune chef de bataillon consacrant ses loisirs à une tâche qui ne leur disait rien qui vaille, tant elle était loin de leur conception vieillotte de l'officier.*

Leur sentiment, à l'égard de ma doctrine est assez exactement caractérisé par un petit épisode de la vie intérieure de la caserne, dont le général R... et moi fûmes un certain jour les acteurs.

C'était à une inspection trimestrielle.** Depuis 1870, le général était resté imbu de l'idée que nous avions été battus par le maître d'école allemand ; aussi, en dehors du métier militaire strict, ne concevait-il, pour l'officier et pour le sous-officier, d'autres études que celles d'une pédagogie bornée... **c'était la géographie qui le

hantait. Pendant la guerre fatale, il s'était morfondu dans une de nos colonies ; mais il y avait lu les journaux. Il avait ainsi appris que nos généraux étaient si ignorants de cette science, qu'ils ne savaient souvent pas ce qu'était tel hameau ou tel ruisseau dont on leur citait le nom... **Depuis cette époque, il piochait désespérément la frontière du nord-est afin de ne pas être, à son tour, pris au dépourvu.** Il y avait plus de vingt ans, qu'il se livrait consciencieusement à ce travail où je doute qu'il soit jamais arrivé à un degré de savoir appréciable. Il convenait bien de la nécessité d'emporter en campagne des cartes topographiques ; mais son idéal eût été que le moindre repli des Ardennes ou des Vosges fût familier à nos mémoires...

L'inspection de la troupe passée, les officiers avaient été réunis dans la salle d'honneur du détachement :

- Commandant, montrez-moi votre registre de conférences.

Il en feuilletait les pages en haut desquelles était inscrit le sujet : « Devoir moral de l'officier. Devoir moral du soldat. La Patrie. Des rapports entre gradés et soldats... »

Un pli profond creusait son front ; évidemment, il voulait comprendre... il avait la conviction que je m'efforçais de bien faire... mais il n'arrivait pas à saisir.

Enfin, y renonçant :

- Commandant, qu'est-ce que ces fariboles ? Il faut être sérieux et ne pas perdre son temps. **Il eût été autrement intéressant de parler à vos officiers de la frontière de l'Est. Je compte que vous allez vous y mettre sérieusement et me lâcher tout ce fatras.**

Et c'est ainsi que, pour une fois, mon initiative fut appréciée. » (458/PV)

La « rotule » du bienheureux Thomas à la chapelle de Biville

« Il y a aux environs de Cherbourg, près du cap de la Hague, une jolie plage, où, chaque année, la brigade d'infanterie de marine allait exécuter ses feux de guerre.

Tout près, sur la falaise, un petit hameau de pêcheurs, Biville ; puis derrière les dunes, un couvent de bonnes sœurs et une chapelle très vieille. De frustes murailles millénaires, noircies, effritées par le vent du large, entamées par la mer, supportent un toit très bas paraissant s'être aplati sous les rafales qui balaient la lande. Au-dessus de la porte vermoulue et bardée de fer, un lourd campanile accroupi sur le cintre disjoint.

Pendant la tempête, la clochette rongée par l'air salin rend des sons plaintifs ; on dit que l'âme du bienheureux Thomas, dont cet humble temple abrite les restes mortels, qui gémit sur le sort malheureux des femmes infécondes.

Emu par cette grande pitié qui, sa vie durant, agita le cœur du bon prêtre, Dieu lui accorda, dans la mort, une vertu miraculeuse, attachée plus spécialement, à cause peut-être de son aspect symbolique, à un des os du vénérable trépassé.

Courte, solide, noircie par le temps et par les attouchements, cette relique se termine en rotule usée par le frottement des lèvres émues, qui, depuis tant de siècles, l'ont baisée avec ferveur. Les femmes stériles trouvent, dans cette dévotion, un remède certain à la malédiction qui pèse sur elles.

Nous entrâmes aussi, ma femme et moi, recueillis, naturellement convaincus par la vue de cent ex-voto, dans le sanctuaire où se pressaient religieusement courbées, la bouche avide du baiser fécondant, un essaim de Bretonnes qui voulaient être mères.

Selon les rites, nous embrassâmes scrupuleusement le moignon sacré, chassant courageusement toute répugnance. Nous nous munîmes ensuite d'une

petite médaille dont la vente est le bénéfice du brave curé, conservateur des reliques ; il nous avait assuré que sa vertu aidait puissamment à la réussite du pèlerinage.

Je commandais le camp depuis quinze jours, vivant au grand air de la mer, couchant sous la tente, mangeant et buvant bien. Les bonnes sœurs tiennent, là, hôtellerie de pèlerins. Elles nous avaient, ce soir-là, cuisiné un dîner parfait, résistant, succulent ; les meilleures, parmi les plus vieilles bouteilles du cellier, ornaient la table. Une sollicitude inspirée par le pieux désir de ne pas faire mentir la réputation du bienheureux Thomas, avait transformé une vaste cellule en chambre charmante d'un aspect nuptial engageant.

Neuf mois plus tard, très exactement, mon beau-père le colonel de P... et notre oncle, M.D... maire de Vesoul, certifiaient tous deux, sur les registres de l'état-civil de cette même ville, la naissance de mon fils.

Je dois avouer, cependant, que le grand-oncle de cet enfant du miracle, païen endurci ne voulut jamais s'incliner devant la vertu merveilleuse que je lui vantais, de la relique suggestive de Biville. Il opinait plutôt pour les soins éclairés des chastes nonnes à qui il reportait, avec entêtement, tout le mérite de la naissance de son petit-neveu. »

Commentaire

L'anecdote de la chapelle est savoureuse et piquante, et le symbole décrit est assez semblable à ceux que l'on trouvait, et trouve encore dans certaines civilisations dites *exotiques*.

Quant aux réflexions amères que formulait le commandant sur l'état d'esprit des soldats et des officiers, elles constituaient un diagnostic sans fard de l'arme de l'infanterie de marine qui résultait de la nouvelle loi militaire.

Le lecteur remarquera que la conception de l'auteur sur la formation des cadres de l'armée s'inscrivait dans la ligne de pensée que préconisait Lyautey dans le livre « Le rôle social de l'officier », paru en 1891.

II - Le commandant Péroz, commandant des troupes à Cayenne

Le lecteur se rappelle que l'auteur avait débarqué une première fois à Cayenne, lors de son affectation en Guadeloupe, et qu'il avait laissé une évocation funèbre de son court passage.

L'enthousiasme n'était sans doute pas de mise pour cette nouvelle affectation.

« Dans les derniers jours d'avril 1894, j'appris, non sans quelque étonnement, que j'étais désigné pour prendre le commandement supérieur des troupes de la Guyane. Deux chefs de bataillon figuraient avant moi sur la liste officielle de tour de départ aux colonies ; j'avais donc espéré, à bon droit estimai-je, demeurer en France quelques mois encore. J'allais incessamment passer les examens de brevet d'état-major ; de plus, je serais père prochainement.

Néanmoins, il me fallut partir....

Cependant, tout en préparant mon départ, je n'arrivais pas à me convaincre que le sort de la Guyane eût été compromis, si la date de mon embarquement avait été reculée de quelques mois. »

Cayenne, une ville à moitié morte

« De mémoire d'homme, un séjour à la Guyane n'avait été troublé par quelque grave incident. Hormis les époques où la fièvre jaune sème l'épouvante et la mort, la vie dans cette colonie, coule, pour les officiers et pour les fonctionnaires des jours monotones, tous semblables, remplis par quelques rares obligations professionnelles, coupés par des siestes interminables que suivent de molles promenades dans cette ville engourdie, à moitié morte, qu'est Cayenne...

La vigueur de la végétation y est inconcevable ; des fruits vraiment exquis, les essences forestières les plus rares, des produits coloniaux très estimés y abondent. Mais tout cela est inexploité...

Deux plaies, telle une double lèpre inguérissable, s'opposent irréductiblement à la mise en valeur de cette contrée bénie entre toutes : la paresse des noirs qui la peuplent, et l'administration pénitentiaire qui l'occupe.

Un climat débilitant, toujours égal, une terre généreuse qui produit sans peines les fruits nécessaires à sa vie normale qui est sans grands besoins, ont amolli le nègre au point de lui faire concevoir tout travail comme une anomalie incompatible avec la dignité humaine. S'adonner à une tâche réglée paraît à ses yeux un retour vers l'esclavage...

Il est électeur et éligible. C'est pourquoi il interdit soigneusement l'entrée de sa petite patrie au concurrent blanc ou jaune qui, par son travail suivi, bouleverserait cette précieuse vie d'insouciance ; qui, surtout, pourrait lui enlever le monopole de l'exploitation des placers et aussi du budget local. Tant qu'il sera maître de la Guyane, aucun progrès n'y sera possible.

La présence de l'administration pénitentiaire agit dans le même sens, quoique pour d'autres causes...

Mais ce qui paraît souverainement pernicieux, au point de vue économique, c'est que du bagne, à Cayenne, tout le monde vit ; il transforme en mainmorte une partie des terres et des ressources...

--- Ai-je décrit Cayenne ?

C'est le seul centre de la Guyane. La moitié de la population de cette colonie y vit, surtout elle s'y repose. Trois grandes artères coupées à angles droits par trois rues transversales... lorsqu'il pleut, une boue rouge, gluante, sur la chaussée comme sur le trottoir ; par beau temps, une poussière épaisse, rouge également, qui saupoudre les vêtements blancs d'une fine couche d'ocre.

Dire qu'il y pleut tous les jours est à peine exagéré.

La saison sèche est une expression de relativité... Les maisons ? Edifiées en bois, elles alignent leurs étages dans une promiscuité pittoresque de ruines et de bâtisses neuves... Tout autour de la ville, de grands espaces incultes. C'était, naguère, des jardins riches de fruits délicieux et de fleurs éblouissantes. La forêt vierge s'en empare...

J'ai parlé de repos et de sommeil ; ce sujet n'est jamais une redite à Cayenne. Rares sont les passants dans les rues abondamment ensoleillées. L'européen se tient tard à la maison, jusqu'au soir, à l'abri du soleil et des fatigues ; semblable en cela au créole et au mulâtre, il y somnole en songeant au jour béni où il quittera ce pays richissime, cet Eldorado inexploité, cette terre promise en friche. » (494/PV)

Mais comme nous allons le voir, et contrairement à ce que croyait le commandant, la colonie fut le théâtre de deux « graves incidents », une révolte de forçats et l'incident diplomatique avec le Brésil, dit de la Mapa. Ce dernier fera l'objet du chapitre suivant.

Le commandant débarque dans une colonie volontiers assoupie

« Donc, lorsque je débarquai à Cayenne, par une resplendissante nuit du mois de juin 1894, sous le dôme de damas bleu sombre d'un ciel chargé d'une miraculeuse joaillerie d'étoiles étincelantes, la douce quiétude des cerveaux affaissait blancs et noirs dans un éternel repos, à peine égayé par les petites guerres, très platoniques, des administrations entre elles.

Le désir que j'exprimai, dès l'arrivée, de voyager quelque peu, de pénétrer même dans l'intérieur afin de voir où j'étais et comment se pouvait concevoir de la défense de la colonie, causa partout un égal étonnement. Mais on pensa que ce besoin de mouvement se calmerait vite dans cette atmosphère agréablement ouatée de paresse.

Je tins bon... Il fut arrêté que je me rendrais tout d'abord dans la Haut-Maroni... Le 16 août je quitte le quai de Cayenne dans une baleinière almée par huit forçats ; un surveillant militaire, revolver au côté, est chef de l'équipe...

Le lieutenant de vaisseau commandant le Bengali, l'avis stationnaire de l'Etat, me fait rendre à la coupée les honneurs réglementaires...

A trois heures et demie, les îles du Salut (Royale, Saint Joseph, du Diable) profilent sur l'horizon bleu leurs bossellements boisés... Notre premier objectif était le poste du pénitencier de la rivière Kourou... Inspection rapide à terre. Le jour a baissé, la brise fraîchit ; déjà, il faut échanger le costume de toile blanche pour les vêtements de drap léger. Nous reprenons la mer.

Nous avons le cap sur Saint Joseph, une des trois îles du Salut...

Pendant que les ors du couchant se fondent dans une pourpre somptueuse, apparaît à l'opposite, sortant de la mer, montant lentement au ciel où il blanchit au fur et à mesure qu'il s'élève au-dessus des vapeurs de l'horizon, l'énorme disque rouge de la pleine lune. Les îles du Salut, toutes noires, marquetées des points blancs des maisons, se sont dressées très hautes devant nous ; elles paraissent si proches, dans leur masse grandie par le plan sombre et sans profondeur de la nuit, qu'on semblerait pouvoir les toucher à la main.

A sept heures, nous jetons l'ancre devant l'île Royale où sont groupés tous les services du bagne. »

Le lendemain, le commandant remonte le Maroni sur le Bengali

« La machine poussive secoue bruyamment la quincaillerie démodée de ses bielles et de ses cylindres. Le commandant n'est pas sûr de sa route...la forêt développe sur les deux rives ses puissants arceaux... la végétation est peu variée... Au loin, sur le soir, on aperçoit du haut de la dunette quelques taches claires cubiques, masquées à chaque embardée par un îlot boisé : Saint Laurent... »

Le bagne : *« Saint Laurent est un bagne. Mais ses larges rues, semblables à d'immenses boulevards, n'en donnent aucunement l'impression : cela paraît un grand jardin d'agrément avec, derrière les bosquets, au milieu des pelouses, des bâtiments de service propres dans leurs vérandas ombreuses escaladées par des lianes fleuries... La caractéristique de ces pénitenciers est qu'ils ne sont entourés d'aucune clôture ; la forêt vierge et le fleuve y sont de suffisantes barrières. Aussi, de cette grande difficulté d'évasion, est née, pour la population pénale, une sorte de liberté relative qui frappe d'étonnement. Dans les rues de Cayenne, à travers les camps, sur les routes, partout des forçats isolés qui vaquent paisiblement à de vagues occupations ; d'autres tout simplement, flânent, cherchant l'aubaine de quelque cadeau. Au reste, rien n'indiquerait leur condition sociale, si leur figure tannée par le soleil et entièrement rasée et le numéro matricule imprimé sur leurs blouses blanches n'attiraient l'attention...*

A Saint Jean (un des camps pénitenciers), nous sommes accueillis par les accords d'une fanfare de vingt-deux musiciens.

Ce sont des relégués, variété curieuse de la population pénitentiaire. A l'encontre des forçats, l'administration les considère comme dangereux ; récidivistes invétérés, il semble que rien au monde ne pourra les amender. Une effroyable mortalité les décime dans cette solitude tropicale. Cette terre funèbre est pourtant d'aspect agréable, avec ses mamelons couronnés de maisonnettes qu'encadrent des jardins, où vient, presque sans soins, une importante parure de fleurs...

En créant la relégation, le législateur visait à débarrasser la métropole d'une cause de constant mauvais exemple et de contagieuse pourriture morale, tout en régénérant par le travail agricole cette population avariée.

Si le premier but est plus ou moins atteint, - car les tribunaux ordonnent cette peine avec une discrétion croissante- combien on est loin de toute régénération ! Il n'est pas d'attentats que ne commettent les uns contre les autres ces gars qui nous saluent bonnement, en se rendant au travail quotidien, avec les apparences de satisfaction honnête du bon laboureur. Contre eux, pour eux, tous les moyens ont échoué. La mort, - oserais-je dire : heureusement ? – ouvre des brèches formidables dans leurs rangs. On dure à Saint Jean quelques courtes années. **De 1886 à ce jour, trois mille six cents récidivistes y ont été débarqués ; il en reste à grande peine un millier.**

La révolte des forçats anarchistes, première révolte de mémoire d'homme

« Or, de mémoire d'homme, jamais le bagne ne s'était révolté. Que les gardes-chiourmes, que l'on appelle maintenant, je ne sais pourquoi, des surveillants militaires, que cette garde fut nombreuse ou rare, que la garnison comptât plusieurs compagnies ou plusieurs bataillons, la paix n'avait cessé de régner en souveraine sur les pénitenciers...

Aussi, quelle ne fut pas la stupéfaction douloureuse de la haute administration et de tous les habitants, lorsqu'une nuit, un télégramme, transmis par signaux de l'île Royale au poste du Kourou, donna la nouvelle d'une révolte aux îles du Salut. On annonçait le massacre de plusieurs surveillants. La demande de renforts de troupe, qui suivit tout aussitôt, ajoutait au bouleversement des idées une alarme pleine d'inquiétude.

Enlever des troupes à Cayenne ? Mais c'était vouloir provoquer l'insurrection des milliers de condamnés casernés dans la ville ou employés chez des particuliers ; on présageait déjà incendies, pillage, sac effroyable.

Sans tenir compte de ces terreurs, de concert avec le gouverneur, je donnai ordre d'embarquer sans délai un peloton de soldats à destination des îles du Salut...

On savait que la révolte était limitée à l'île Saint Joseph, celle des trois îles où étaient internés les criminels anarchistes. Quelques fortes têtes du parti, débarquées depuis peu, avaient, disait-on, mené le mouvement...

L'île Saint Joseph est un délicieux bouquet de verdure et de fleurs étalé sur un rocher bas, à peine séparé par quelques encablures de mer de la pointe sud de l'île Royale. Il semble que la flore tropicale ait voulu lui prodiguer toutes ses splendeurs. Mille variétés d'arbustes et d'arbres aux fruits savoureux, au feuillage opulent, s'y serrent en bosquets qu'entourent des parterres semés d'une floraison aux éclatantes couleurs. A travers le noir feuillage, jaillissent les panaches orgueilleux de vingt espèces de palmiers. Une douce odeur de jasmin et de résine embaume cette île charmante. Elle est constamment rafraîchie par une agréable brise de mer qui fait bruisser les feuilles odorantes de l'eucalyptus et les bouquets

des palmes qui s'entrechoquent au sommet des fûts écaillés, escaladés par des lianes fleuries...

Autrefois, résidence d'été des gouverneurs, l'île Saint Joseph est actuellement une succursale du bagne. C'est la retraite des fous dangereux et des anarchistes... ».

L'auteur décrivait le déroulement de la révolte, le rôle déterminant qu'eut la femme du surveillant chef assassiné, Mme Billet, pour donner l'alerte et permettre d'y mettre fin grâce à l'intervention du peloton de soldats d'infanterie de marine.

Les forçats anarchistes avaient un plan d'évasion bien conçu et ils avaient réussi à s'emparer de quelques armes de surveillants. Il conta à cette occasion l'histoire de deux des soldats de son arme qui avaient été jadis embrigadés dans le mouvement anarchiste ; arrêtés par la police, ils avaient trouvé leur salut en s'engageant dans l'infanterie de marine ; ils se retrouvèrent face à face avec quelques-uns des meneurs qui les avaient trompés, et se vengèrent en les massacrant.

La révolte fut matée et les meneurs tués, mais l'affaire fit l'objet d'une interpellation à la Chambre des Députés :

« Au sujet de ces événements, M. Camille Pelletan(1) crut devoir flétrir, du haut de la tribune de la Chambre des députés, la cruauté du commandant supérieur des troupes de la Guyane.

Or ces détails horribles, je les ai appris incidemment, par des conversations qui m'ont été rapportées. Les événements eux-mêmes, je ne les ai connus que par des comptes-rendus officiels. Les ordres que j'ai donnés n'ont eu pour objet que le doublement de la garnison de l'île Royale. Ce n'était qu'une mesure naturelle de sécurité préventive contre le bagne, secoué de son apathie coutumière par la révolte des anarchistes. Aucune instruction n'a émané de l'autorité militaire en vue d'une répression qui, l'insurrection étouffée, n'était du reste, à aucun point de vue, du ressort de la troupe. Seul l'affolement du commandant du pénitencier explique la réquisition qui, contre le gré de leur lieutenant, mêla les soldats à cette chose sinistre. (511/PV)

(1) Camille Pelletan était membre du parti radical socialiste de Clemenceau.

III - A la rencontre du capitaine Dreyfus ?

Un grand mystère plane sur une rencontre éventuelle entre le commandant Péroz et le capitaine Dreyfus. Libre au lecteur d'interpréter à sa guise le récit du commandant.

Compte tenu de la précision de son récit, il paraît tout à fait vraisemblable que le commandant Péroz assista au débarquement du capitaine Dreyfus, d'autant plus que l'arrivée des bateaux en Guyane, peu fréquente à cette époque, était toujours un grand événement.

Rappelons que le nom de Dreyfus n'était pas un nom inconnu dans l'est de la France, et le lecteur se rappelle sûrement un épisode de la jeunesse de l'auteur, pendant la guerre de 1870. Le jeune Péroz avait aidé à s'échapper un autre Dreyfus, injustement accusé d'espionnage au profit des Prussiens.

Un mot sur l'affaire Dreyfus elle-même, qui pendant plus de dix ans, de 1895, date de sa dégradation de capitaine, à celle de sa réintégration dans l'armée, en 1906, divisa la France en deux, les dreyfusards et les antidreyfusards, sur fond d'antisémitisme.

Le capitaine Dreyfus fut accusé à tort d'espionnage au profit des allemands. Après une action courageuse de quelques hommes et la campagne de presse lancée par l'écrivain Zola, avec notamment sa première page du journal L'Aurore, intitulée « J'accuse », son procès fut révisé et le capitaine lavé de tout soupçon.

Lorsqu'il fut injustement condamné au bagne, il embarqua pour l'île du Diable, le 21 février 1895 et arriva en Guyane au moment où le commandant Péroz exerçait encore les fonctions de commandant supérieur. Ce dernier quitta la Guyane le 15 août 1895.

Le commandant Péroz évoqua donc cet évènement dans le récit qui suit.

L'arrivée de Dreyfus au bagne

« Je quittai Cayenne pour n'y plus revenir le 15 août 1895.

L'avisole Bengali me conduisit une dernière fois aux îles du Salut. Je m'installai le lendemain à bord de la Ville de Saint Nazaire, le navire - bagne sur lequel, au voyage précédent, le malheureux Dreyfus avait été amené à la Guyane.

On m'y montra la grande cage, à barreaux peints en rouge vif, derrière lesquels il vécut les heures incalculables d'une traversée dont il ignorait le but.

Lorsqu'il débarqua à l'appontement de l'île Royale, il était convenablement vêtu d'une jaquette et d'un pantalon gris. Sept surveillants militaires choisis l'escortaient, et, en avant de lui, marchaient les hauts fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

C'était dans l'après-midi. Un soleil implacable brûlait le cailloutis ferrugineux du chemin qui monte en lacets très raides au sommet de l'île Royale ; l'air lourd, irrespirable détendait les muscles et opprimait la pensée. Dreyfus, affaibli déjà par une longue captivité, montait ce calvaire, traînant plus qu'il ne portait le lourd ballot de ses vêtements. Il marchait à travers la haie de surveillants armés, mobilisés dans tout le bagne pour le recevoir, jetant des regards inquiets et interrogateurs autour de lui. On peut présumer que ces regards n'imploreraient pas la pitié ; il savait déjà, il semblait maintenant qu'il n'y en avait pas à attendre. Mais, il eût voulu savoir sur quel point du globe il se trouvait.

Enfin, il arrive devant une maison de surveillants qui sera son logement en attendant que les aménagements de l'île du Diable soient achevés. Il est au sommet de l'île. Pendant qu'on lui montre la porte, il voit, en avant, le large horizon, les côtes basses bordées de palétuviers que caresse un mer boueuse écaillée de blanc par les remous des requins ; à ses pieds, l'île charmante de Saint Joseph dans son trophée de verdure et de fleurs ; à côté, l'île du Diable, où la vague déferle en grondant contre le roc nu qui borde une terre pelée, plantée de quelques palmes flétries, comme un cimetière.

- Dreyfus, lui dit-on alors, c'est ici aux îles du Salut, que vous subirez la peine dont les tribunaux militaires vous ont justement frappé...

Mais le malheureux, courbé sous le poids de sa charge, affaîssé par la chaleur et la fatigue, s'est redressé tout d'une pièce :

- Injustement ! Clame-t-il, violent.

Puis écrasé par son malheur, il se laisse tomber sur une chaise et sanglote.

Le commandant du pénitencier allait le voir chaque soir dans cette demeure provisoire ; il le trouvait très soumis, toujours correct, reconnaissant du soin qu'on prenait de sa nourriture. »

La consigne de garde modifiée

« En ce temps-là, je fis aux îles du Salut une tournée d'inspection.

La maison du déporté était gardée à l'intérieur par deux surveillants. A l'extérieur, un soldat d'infanterie de marine, fusil chargé ; sa consigne était de faire feu sur qui voudrait s'échapper du bâtiment ou y entrer de force.

Lorsque je questionnais sur son service le factionnaire qui se raidissait devant moi, immobile, dans la position de « présentez les armes », je voyais sa figure, exactement partagée en deux par l'arme verticale, s'agiter dans l'effort d'une pensée qui lui plaquait au lobe de l'oreille une rougeur insolite. L'œil brillait très éveillé. Ses réponses étaient machinales et ne s'accordaient certainement pas avec l'idée qu'il ruminait.

Après que j'eus fini, je le saluai et j'allais quitter la place, lorsque, faisant un pas qui le rapprochait de moi, le soldat, le fusil toujours haut et droit, me glissa :

- Mon commandant ! C'est-y que pour faire feu sur le traître, y a besoin qui cherche à sortir de force de la case ? Si seulement y passait son nez près de la porte, on pourrait même le dégoter comme s'y voulait s'échapper ? Ca serait un rude débarras pour le pays ?

Tout d'abord, je restai coi. Ensuite, j'eux un frisson.

Pour que ce soldat osât me parler ainsi, il fallait que dans la chambrée on eût longuement ruminé, ressassé, projeté cet assassinat patriotique.

De lui en faire honte, il ne pouvait être question ; il ne m'aurait pas compris. Je donnai ordre au lieutenant chef de poste de modifier la consigne. Plus de cartouches. La sentinelle n'aura à l'avenir qu'à maintenir au large les passants... »

« Avant d'embarquer sur la Ville de Saint Nazaire, je vais explorer l'île du Diable. Elle a été débarrassée de ses anciens hôtes, les lépreux qui habitaient les cases vermoulues dont on voit les chaumes lamentables du haut de l'île royale...

La Ville de Saint Nazaire est ébranlée par les coups de l'hélice ; elle vire de bord lentement et dépasse la pointe de l'île Royale.

La nuit vient.... De l'île du Diable, déferle une mer brutale... Du tourbillon mugissant emportant au lointain les sonorités saintes de l'église, se détache une voix d'argent qui jette au ciel, car les hommes ne l'entendent pas, une supplication ardente :

Parce... Domine !

Commentaire : ces paroles religieuses suffiraient à signer le récit de Péroz, Les *mauvais esprits* se poseront sans doute la question de savoir si l'auteur n'embellissait pas ses souvenirs, étant donné la date de parution de son témoignage (1905), alors que le capitaine était sur la voie de la réhabilitation. Au lecteur d'apprécier, ou à l'historien d'apporter sa pierre en consultant les archives de la Guyane de l'époque, s'il est en mesure de proposer une réponse sur le rôle exact du commandant Péroz à cette occasion.

Chapitre 21

La Mapa, un imbroglio colonial et international, une « Affaire »

L'affaire de la Mapa, parce qu'elle recélait tous les ingrédients d'une affaire d'Etat, mais à l'échelon de la Guyane, même si elle n'eut guère d'échos en France.

Un territoire contesté, le **Contesté**, sur les rives de l'Oyapock, entre le Brésil et la France, dont l'origine diplomatique était très ancienne, puisqu'elle datait du traité d'Utrecht (1714).

Une fièvre de l'or, comme il en exista beaucoup dans les Amériques, avec de grands aventuriers, dont l'un d'entre eux, **Cabral**, **joua ici un rôle clé**. Et derrière, **le Brésil, en sous-main**, et une Guyane bien incapable de faire respecter quoique ce soit avec les pauvres moyens militaires dont elle disposait. Et de toutes les façons, cette affaire n'intéressait personne sur les rives de la Seine.

Affaire typique aussi du monde colonial de la Guyane, avec un gouverneur qui ne pouvait communiquer avec Paris que par le canal télégraphique du Brésil, c'est à dire, sans aucune sûreté et confidentialité.

Il prit à cette occasion des initiatives incongrues qui mirent en sérieuse difficulté le commandant Péroz, face à ses autorités, comme nous le verrons.

La fièvre de l'or dans un territoire contesté entre la France et le Brésil

« Dans le courant de l'année précédente, des mineurs cayennais, en prospection dans le Territoire-Contesté franco-brésilien qui s'étendait alors de la rivière Aragouary au fleuve Oyapock, avaient découvert de riches placers le long de la rivière Carsevenne. La nouvelle s'en était promptement répandue dans toute la Guyane et aux Antilles ; une émigration considérable ne tarda pas à s'y produire. De son côté, le Brésil poussait ses nationaux vers cette nouvelle Californie. »(511/PV)

« Français et Brésiliens revendiquaient le pays comme leur ; un conflit ne devait pas tarder à naître.

Chaque jour, on annonce de nouveaux gisements. La rivière de Mapa traverse, elle aussi, une contrée que les prospecteurs donnent comme exploitable.

Des Français veulent la remonter.

Arrivés dans la petite ville de ce nom où, jusqu'en 1840, nous possédions un fort occupé par une compagnie d'infanterie, nos nationaux sont arrêtés et molestés. On les menace de mort s'ils cherchent à pénétrer plus avant.

Un aventurier brésilien avait créé là un organisme municipal, tout entier dans sa main. Comme une sorte de gouvernement provisoire, ce conseil légiférait avec audace sous la protection du forban. La République du Brésil doit certainement à celui-ci de posséder actuellement, en toute propriété, ces très riches terres du Contesté, qu'une sentence arbitrale du gouvernement helvétique lui a définitivement attribuées.

Mais c'était un chef remarquable que Cabral da Veiga, taillé sur la mesure des grands conquistadors des temps passés ? Il avait pris part à toutes les guerres du Brésil. La province de Para, son chef-lieu lui-même, grande ville de plus de cent mille habitants, avaient été révolutionnés par lui, si complètement, que, chaque fois, l'autorité régulière, impuissante à le réduire, lui et sa poignée d'hommes qu'il commandait, avait dû l'acheter ; il paraissait s'être assagi ; en tout cas, il s'était rallié. »

La tactique du Brésil

« Le gouverneur de Para, autorisé et même poussé par le gouvernement central, lui avait confié la tâche délicate de désaffectionner de la France les habitants du Territoire-Contesté ; ensuite on noierait ceux-ci dans un élément brésilien, recruté dans les familles misérables des provinces amazoniennes et parmi les aventuriers qui y pullulent.

Cabral avait merveilleusement rempli sa mission. Notre diplomatie semblait se désintéresser des pays en litige. Les plaintes des représentants des maisons cayennaises établies à Carsevenne et à Mapa ne dépassaient pas le cabinet du gouverneur de la Guyane ; celui-ci n'en pouvait mais, car, après avoir rendu compte à Paris, il n'avait plus à souffler mot...

Petit à petit, la population cayennaise s'éveillait de son apathie coutumière. Bientôt la surexcitation dépassa tout ce qu'on peut imaginer de gens ordinairement pacifiques et amollis.

L'or des placers est pour cette ville question de vie ou de mort ; seul ce qui touche à cette manne providentielle y peut émouvoir ou passionner.

Sur ces entrefaites, parvient la nouvelle que Trajane, notre représentant à Couanani, sorte de consul officieux noir que nous entretenons dans cette agglomération, a été arrêté par les gens de Cabral. Mis aux fers, on l'a expédié sur Mapa, ligoté, sans plus de façon. Quant au pavillon français qui flottait sur sa demeure, on affirme qu'il a été traîné dans la boue, lacéré, puis brûlé en grande cérémonie.

L'effervescence dans Cayenne grandit... »

Les initiatives du gouverneur

« M.Charvein, commissaire général des colonies, gouverneur de la Guyane, était un créole des Antilles ; il s'était marié à Cayenne où il avait fait une partie de sa carrière. Toutes les questions chères à ses compatriotes d'adoption lui tenaient naturellement fort à cœur ; depuis longtemps, il cherchait un motif valable pour agir vigoureusement et ouvrir officiellement l'affaire du Contesté. Le moment lui sembla venu.

Le Conseil privé est réuni. Les directeurs d'administration, le procureur général, les deux notables, tout ce qui, en un mot, dans ce conseil, ne porte pas l'épée, se déclare d'une façon formelle pour une action à main armée. La seule voix qui fait opposition à une décision si grave est celle du commandant des troupes, la mienne. Mais je suis le seul militaire de la haute assemblée.

Malgré mes objections, on décide des grandes lignes de l'opération ; on me charge de l'exécution sans délai.

J'avais représenté qu'avant d'ouvrir un conflit d'où pouvait sortir une guerre avec le Brésil, on agirait sagement en câblant à Paris. On me répond que les transmissions télégraphiques sont incertaines ; elles passent par le Brésil. C'est l'assurance que nos dépêches ne parviendront pas à destination, ou bien, tardivement, informes, tronquées, indéchiffrables.

- Non ! Pas de ces raisons dilatoires ! Il faut agir immédiatement. Comment, vous, officier, n'en sentez-vous pas la nécessité ?

Pour clore, je répondis qu'au cas où le gouvernement de la République approuverait une action armée dans le Territoire-Contesté, je ne verrais qu'avantage à cette solution, et que je me consacrerai tout entier à son exécution. Autrement, je ne pouvais qu'obtempérer aux ordres fermes qui me seraient donnés, dûment écrits, par le gouverneur. »

Les ordres écrits du gouverneur

« En conséquence, M.Charvein rédigeait ses ordres séance tenante.

Une compagnie d'infanterie serait dirigée sur Mapa où elle débarquerait ; là, elle délivrerait de gré ou de force notre agent Trajane. Une section de gendarmerie amenée à Carsevenne y rétablirait l'ordre et assurerait la sécurité de nos nationaux. Si les gens de Cabral employaient la force pour entraver l'exécution de ces instructions, on les repousserait par la force ; on les mettrait à la raison. Au besoin, le Bengali, à qui incombait le transport des troupes, débarquerait en renfort une section de matelots.

De retour, chez moi ; je fis appeler le capitaine Lunier. C'était celui des commandants de compagnie présents sur le chef-lieu qui me paraissait le plus apte, par sa pondération et par son calme, à mener à bien, je veux dire, sans effusion de sang, une pareille mission. » (517/PV)

Le lecteur aura noté que les ordres écrits d'intervention ont été donnés au commandant par le gouverneur, ce dernier n'ayant qu'à les exécuter pour ce qui concerne ses attributions. Il n'a pas autorité sur le commandant de l'avis de guerre, le Bengali, et c'est ce dernier qui fut désigné comme chef de mission.

Le commandant eut un long entretien avec le capitaine Lunier, d'une teneur tout à fait étrange, l'intéressé manifestant une grande hésitation devant une telle désignation. Il accepta finalement la mission.

« Ni lui ni moi nous ne songâmes à ce moment où je lui serrais amicalement la main, que ce pouvait être pour la dernière fois. »

Une succession de catastrophes

L'intervention militaire décidée par le gouverneur Charvein fut en effet une succession de catastrophes. **Elle débuta dans la nuit du 14 au 15 mai 1895 avec le mouillage de l'avis, le Bengali, dans la baie Calebasse où se jette la rivière Mapa.**

Résumons l'épisode :

Après le débarquement, le capitaine Lunier et son escorte avancèrent en direction de la petite cité et rencontrèrent un émissaire de Cabral qui cria au détachement de vider immédiatement les lieux et de se rembarquer.

L'imprudence du capitaine Lunier

« Mais Lunier aborde l'homme. Il lui explique qu'il est venu pour s'entretenir avec Cabral ; il le prie de le conduire jusqu'à sa demeure.

- Mais alors il est inutile, réplique le brésilien, en montrant les matelots, de vous faire accompagner. Que craignez-vous du señor Cabral ? Il est comme vous, officier et galant homme. Un pareil acte de méfiance le blessera ; il ne contribuera pas à une bonne entente entre vous.

Sans plus réfléchir au danger de se livrer à ces bandits, le capitaine qui veut avant tout, même au prix de sa vie, éviter toute complication grave à son pays, ordonne à la section de l'enseigne de vaisseau d'Esgriennes de s'arrêter...

Seul, suivi de son clairon, de son fourrier et du pilote Evariste, il s'avance dans la rue étroite ; un silence de mort... Alors Cabral paraît.

Il est vêtu d'une sorte de costume de trappeur ? Il est sans armes apparentes.

- Me voici, capitaine, dit-il en marchant droit sur lui. Que me voulez-vous ?...

- Monsieur, lui répond le capitaine Lunier, vous avez enlevé contre tout droit le représentant de la France à Carsavenne ; vous le retenez prisonnier ici. Je suis venu à vous pour vous prier de le remettre. Je dois en outre exiger, au nom du gouverneur de la Guyane française, des excuses publiques pour l'insulte que vos hommes ont faite publiquement au pavillon français.

- Le colonel don Francisco Cabral de Veuiga n'a point coutume de faire d'excuses, señor capitaine. Quant au nègre Trajan, que vous dites votre représentant, - ce dont je ne vous félicite pas, - si vous voulez l'emmener, il vous faudra le prendre de force.

- En ce cas, monsieur, je vais avoir le regret de vous arrêter vous-même.

Et Lunier, se retournant pour faire signe à son clairon de sonner, a la malheureuse idée de tirer son revolver de l'étui. »

Cabral, le fauve

« Leste et prompt comme un fauve, Cabral profite de ce mouvement. D'un bond, il se jette sur lui et lui arrache l'arme ; il lui lâche deux coups à bout portant, en pleine poitrine, puis, en même temps qu'il s'aplatit contre la muraille, il s'écrie d'une voix tonnante :

- Fuego !

Sa troupe était prête. »

L'affrontement fut très violent entre les premiers soldats et matelots et les gens de Cabral, mais le lieutenant Destoup arriva à la rescousse avec son détachement et, après un rude combat, il prit le contrôle de la cité.

La prise de Mapa et le retour funèbre

« A une heure, la dernière maison est enlevée d'assaut. Tout Mapa brûle, sauf les bâtiments réservés pour abriter les femmes et les enfants...

Lunier était seul dépositaire des ordres supérieurs, seul, il savait quelle conduite tenir dans les différents cas qui pouvaient se présenter ; il avait omis, avant de quitter le Bengali, de donner ses instructions à l'officier qui, en cas d'accident ou de mort, pouvait être appelé à le remplacer...

Ils étaient là, autour de son cadavre (Lunier), les quatre tout jeunes lieutenants, très émus, très embarrassés de leur victoire, au milieu des tourbillons de fumée de la ville en flammes...

Complètement ignorants du but à atteindre, ils pensèrent que, mieux qu'eux, le commandant du Bengali était qualifié pour prendre une décision... Trois heures après, le détachement au complet, morts, mourants et blessés, était de retour à bord de l'avis... Le 17 au soir, il rentra à Cayenne. Derrière lui, remorquée, une goélette sinistre avec le pavillon en berne battant au-dessus d'alignées de cadavres en décomposition.

Un long cri d'horreur et de vengeance passa aussitôt sur la ville.... A demi étouffé par des centaines de volontaires brandissant leurs armes qui me pressaient de me mettre immédiatement à leur tête, je promis d'en demander par câblogramme l'autorisation au ministre. Longtemps encore après que les tombes étaient fermées, on discutait encore ; on m'accorda, enfin, qu'il convenait de patienter jusqu'à ce qu'une réponse vînt de Paris... »

Le Conseil des Ministres charge le commandant d'une enquête

« *En apprenant ce triste événement, le Conseil des ministres avait ordonné qu'on me chargeât d'une enquête détaillée (conduisant au fameux rapport ensuite publié) sur les menées brésiliennes qui avaient amené le conflit. M.Charvein était invité, en outre, à rentrer France par le prochain paquebot.*

Encore sous le coup de l'émotion que lui causa cette disgrâce, ce haut fonctionnaire livra à la publicité du Moniteur Officiel de la colonie, malgré mes protestations, le compte rendu que je lui remettais pour être transmis confidentiellement à Paris. Non content de cette mesure, il faisait tirer un grand nombre d'exemplaires de ce rapport qui, en somme, le disculpait, et il l'expédiait par le premier courrier à ses amis, à de nombreux membres du Parlement, à plusieurs journaux.

Quinze jours après, pendant qu'au quai d'Orsay et à l'Elysée, on étudiait la situation politique créée par le guet-apens de Mapa et par les actes d'hostilité à peine déguisés que révélait mon enquête, sur les boulevards, les crieurs de journaux annonçaient la guerre avec le Brésil. Tout au long des feuilles offertes au public, s'étaient les renseignements confidentiels sur lesquels le gouvernement cherchait une ligne de conduite.

Le scandale fut grand. La brochure qui les publiait prenait fin sur ma signature. Le gouverneur Charvein avait oublié d'y mentionner l'ordre d'imprimer donné par lui. Je semblais ainsi être l'auteur de cette indiscretion fâcheuse.

Désarmé par cet acte si parfaitement impolitique, le ministre des Affaires étrangères abandonnait immédiatement toute idée de recherche contre le Brésil. »

Le rappel de Péroz

« *Par contre, j'étais rappelé télégraphiquement à Paris, pour m'expliquer, avant châtement sur la faute commise.*

Je n'eus naturellement aucune peine à me disculper.

M. Chautemps, alors ministre des Colonies, voulut m'offrir une compensation de carrière pour le dommage qui m'avait été ainsi causé. J'étais proposé pour officier de la Légion d'honneur ; il songeait à me faire obtenir cette distinction. Je déclinai l'offre, si flatteuse qu'elle fût. La couleur de la rosette m'eut rappelé le sang versé loin de moi ; je n'aurais su porter cet emblème. » (529/PV)

Les archives de Vincennes, le dossier personnel de Péroz

Ce dossier contient des éléments d'information complémentaires sur cette affaire de la Mapa, le rapport d'enquête lui-même, publié dans le Moniteur Officiel de la Guyane du 22 juin 1895, et deux lettres d'explication du commandant Péroz adressées à son ministre.

Ces pièces n'apportent aucune note discordante, sauf sur un point important, évoqué plus loin, avec le récit qu'en a fait l'auteur et que nous venons de résumer, mais elles donnent un éclairage complet et détaillé sur l'affaire, d'autant plus intéressant que Péroz avait l'immense avantage de parler aussi bien le portugais que l'espagnol, et donc de pouvoir s'informer aux meilleures sources, côté Brésil.

Le rapport d'enquête

« Cayenne, le 27 mai 1895

Le Chef de bataillon Péroz, commandant des Troupes, à Monsieur le commissaire général Charvein, Gouverneur de la Guyane.

Monsieur le Gouverneur,

Vous m'avez donné l'ordre de procéder à une enquête générale sur les événements qui viennent de se produire sur le terrain contesté, sur le combat de Mapa et sur les causes contingentes qui l'ont amené.

Le rapport qui suit est basé sur les comptes rendus officiels qui m'ont été remis au retour de l'avis le Bengali, sur les dépositions de nombreux sujets français et brésiliens habitant le territoire contesté ou la province de Para, sur les réponses à moi faites directement, sans intermédiaires ou secours d'interprète, par les habitants de Mapa ramenés à Cayenne par le lieutenant de vaisseau Audibert, sur le vu de lettres provenant, soit du Brésil, soit du territoire contesté émanant pour la majeure partie de sujets brésiliens, de numéros du Diarrio officialo do Estado de Para, et de divers documents, le tout traduit par moi ; enfin, sur les renseignements de contrôle que j'ai pris auprès des militaires de tous grades qui ont assisté au combat de Mapa.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Gouverneur, votre très dévoué serviteur.

Ct Péroz »

Un rapport très détaillé établi dans un état d'esprit de totale indépendance

Ce rapport très détaillé et très complet rappelait, tout au début, que lors de la réunion du Conseil privé du 9 mai, le Gouverneur avait donné l'ordre de l'intervention militaire, après avoir rappelé que le gouvernement n'avait jamais fixé une ligne de conduite ferme à ce sujet :

« *Après avoir exposé ces événements au Conseil (les nombreux incidents) au Conseil, après lui avoir représenté que depuis le 26 octobre 1893, il avait saisi le Département par 28 lettres et 7 câblogrammes de la situation chaque jour plus compromise de nos intérêts sur le Territoire contesté en le priant de lui donner des instructions fermes pour leur sauvegarde et le maintien du droit de la France... »*

Dans le rapport officiel, le commandant n'indiquait pas qu'il avait été le seul à s'être opposé à cette décision d'intervention militaire, en l'absence d'instructions ministérielles. Il affichait donc officiellement sa solidarité avec le gouverneur, version donc corrigée dans son livre.

Le commandant Péroz y rappelait le détail des instructions écrites et verbales données aux différents échelons de commandement et décrivait le déroulement du combat de Mapa et du retour des survivants à Cayenne. Le détachement d'infanterie de marine lui-même comprenait 60 hommes.

Plus encore que le compte-rendu militaire, les résultats de l'enquête étaient pleins d'intérêt parce qu'elle montrait à l'évidence la responsabilité du Brésil dans l'affaire de Mapa, les initiatives aussi bien officielles que clandestines, notamment sous le couvert de l'aventurier Cabral. Le commandant préconisait des mesures immédiates de protection de nos nationaux, et précisait que « *l'affaire de la Mapa a été un guet-apens préparé à l'avance.* » (p.10)

« Résumé

En résumé, deux ordres de faits frappants ressortent de cette enquête que j'ai menée en toute indépendance d'esprit ; n'ayant eu pour guide dans la recherche de la vérité que mes investigations propres. M. le Commissaire général Charvein, Gouverneur de la Guyane, en m'ordonnant d'y procéder, ne m'avait donné aucune indication en dehors de quelques noms de personnes à citer et de la liste des numéros et des dates de sa correspondance avec le Département ; la constatation de l'indépendance d'esprit avec laquelle elle a été menée a sa valeur. ...

Conclusions

« Je ne terminerai pas cette enquête sans dire la conviction profonde qu'elle m'a donnée.

Les huit ou dix mille habitants fixés actuellement sur le Contesté sont brésiliens de cœur et patriotes dans l'âme. L'action de leur patrie d'origine n'est pas restée infructueuse ; leurs sympathies allaient à la France il y a quelques années à peine, ils sont aujourd'hui vis-à-vis de nous sur les limites de la haine.

Ils peuvent mettre sur pied plus de mille fusils dont une bonne part en armes de guerre à tir rapide, et ils ont derrière eux tout le Brésil.

Voilà la situation de fait - pour le Brésil.

Qu'est-elle pour la France ?

Nos nationaux établis sur le Territoire contesté ou qui y travaillent, exposés aux pires vengeances : l'entrée de ce territoire commun à la France et au Brésil, fermée à la première ; cette riche contrée tombée de fait dans les mains du gouvernement brésilien ; l'obligation pour notre gouvernement, - s'il ne se contente pas de cette solution qui réglerait facilement, à la vérité, la question du Contesté pendante depuis 153 années, - d'occuper sans délai par des forces régulières les points de Mapa, Counani et Carsewènné ; comme conséquences, la nécessité de renforcer la garnison de Guyane de deux cents fantassins et d'une section d'artillerie, d'organiser une milice locale créole chargée de battre l'estrade autour des postes et d'assurer la sécurité dans l'intérieur, de créer à Cayenne une station navale forte de deux avisos de guerre, d'un faible tirant d'eau pour ravitailler et relier ces postes, enfin et par-dessus tout, le devoir d'affirmer nettement devant le Brésil notre volonté arrêtée d'administrer nous-mêmes, seuls et sans partage, le territoire contesté entre Araguay et Oyapock, jusqu'à ce que la question de délimitation soit réglée, d'appuyer au besoin à Rio cette déclaration par une escadre, et, finalement, de faire incontinent le sacrifice des cinq ou six millions nécessaires à l'exécution de ce programme.

C'est ainsi seulement que le sang du capitaine Lunier, du clairon Pinson, du soldat Saintagne, du second maître Arthure, des quartiers maîtres Roze et Tissier, du matelot Donatan Pinson et des vingt blessés de Mapa aura été fructueusement versé pour la Patrie. Cayenne, le 27 mai 1895. »

Le pourquoi de la publication du rapport ?

Le long rapport d'enquête du commandant était d'une grande qualité et sa conception dépassait largement ce que l'on est en droit d'attendre d'un officier. Il l'inscrivait dans un cadre très large, à la fois diplomatique, politique, et militaire.

Ce rapport tirait au clair l'affaire de la Mapa dans ses différents aspects, mais ne répondait pas à la question de savoir pourquoi ce rapport avait fait l'objet d'une publication dans le Moniteur Officiel de la colonie.

La lecture des lettres manuscrites que le commandant adressa à son ministre, afin de se disculper, à ce sujet, sont intéressantes sur un autre plan, notamment celle du 3 août 1895 :

La lettre manuscrite au ministre

« Cayenne le 3 août 1895, à M. le Ministre des Colonies Cabinet

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 31 juillet Monsieur Charvein Gouverneur de la Guyane me donnait communication de votre câblogramme du 31 par lequel vous ordonnez son retour en France afin de vous donner des explications sur la publication au Moniteur officiel de la colonie et en brochures du rapport que j'ai reçu l'ordre d'établir en suite des événements survenus sur le territoire Contesté franco-brésilien. Par ce même câblogramme vous me remettez à la disposition du Ministre de la Marine.

Au reçu de cet ordre, Monsieur Charvein vous câblait que j'étais resté complètement étranger à cette publication, et vous demandait de nouvelles instructions à mon sujet. Aujourd'hui, je reçois votre réponse ainsi conçue

« Publication rapport rend impossible maintien Péroz....

Je serais désolé que vous puissiez penser que j'ai agi dans cette affaire de divulgation et de publication d'un document d'Etat en Officier indiscipliné qui cherche, dans un but de réclame personnelle, à faire échec soit aux actes, soit aux vues du Gouvernement et de vous en particulier, Monsieur le Ministre ; aussi permettez-moi d'établir dès maintenant à vos yeux le départ entre ces deux faits absolument distincts, l'un concernant la rédaction dudit rapport dont j'assume l'entière responsabilité, l'autre qui a trait à la publication et pour lequel je repousse hautement toute connexion matérielle et morale, malgré la liaison que vos deux câblogrammes précités paraissent établir de ce chef entre Monsieur Charvein et moi.... Le 18 mai, le lendemain même du retour du Bengali à Cayenne, après la déplorable affaire de Mapa, le Gouverneur m'ordonnait d'ouvrir une enquête très circonstanciée sur les événements qui l'avaient amenée et sur les mesures qu'il importait de prendre pour sauvegarder les intérêts de la France et ceux de nos nationaux sur le Territoire Contesté.

Ma connaissance de la langue portugaise et l'étude que j'ai faite du litige expliquent, paraît-il, le choix de ma personne...

Le 27 mai, je remettais au Gouverneur mon rapport... Le 3 juin, ce même rapport vous était adressé. Je n'en entendais plus parler jusqu'au 18 juin. A cette date, il me revenait qu'une copie en avait été donnée au Directeur de l'Intérieur pour être insérée dans le prochain numéro du Moniteur officiel de la colonie. Le soir même, Monsieur Lamadon m'apportait des épreuves à correction. Fort étonné, je me rendais chez le gouverneur et lui représentais les dangers de la publicité donnée à un pareil document qui, dans l'esprit de son auteur, n'était et ne pouvait être destiné qu'au Gouverneur afin de servir de base à un rapport de ce haut fonctionnaire, ou, tout au plus, pour être transmis avec des appréciations au Ministre des Colonies....

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de ne pas m'étendre sur les moyens que j'ai employés dans le long monologue où je cherchais à dissuader Monsieur Charvein de mettre son projet à exécution... Il m'était impossible d'aller plus loin. Mais, mon rôle ayant été celui que je viens d'avoir l'honneur de vous relater, rôle confirmé du reste par le câblogramme de monsieur Charvein en date du 31 juillet, ce n'est pas sans un vif étonnement que je me suis vu frapper par votre décision...

Pour ce qui est du texte même de mon rapport, il découle de la conviction profonde que j'avais, et que j'ai encore (conviction affermie par mon enquête) que le Brésil est directement responsable du guet-apens de Mapa,

Que cet événement, si le gouvernement avait ordonné l'occupation du Contesté, nous permettait de reprendre tout le terrain que notre inaction ou notre ignorance des agissements du Brésil nous avait fait perdre,

Qu'enfin il était dangereux pour nos intérêts de confier nos droits à un arbitre dont, sans aucun doute, la base de recherches serait, non les interprétations fantaisistes du traité d'Utrecht données par l'une ou l'autre puissance intéressée, mais bien la loi de fait de l' « uti possidetis » qui, à l'époque de nationalisme aigu où nous vivons est la plus fréquemment suivie....

Au reste, aucun intérêt de personne n'était en jeu, l'affaire est pendante depuis deux siècles, et la marche qu'elle a suivie appartient à l'histoire...

Et pour porter jugement exact sur ce rapport, je crois, Monsieur le Ministre, qu'il n'est pas inutile de connaître l'attitude du Commandant des Troupes au cours de ce conseil tout spécial que monsieur Charvein réunit auprès de lui le 9 mai dernier pour lui donner avis sur l'opportunité de l'opération de Mapa.

Par une tendance très naturelle on attribue volontiers à l'élément militaire des opinions batailleuses qui, étant donné le but de leur éducation professionnelle, ne sont pas blâmables en elles-mêmes, mais contre lesquelles on cherche « a priori » à se prémunir, parfois même à se garer. Actuellement, ce sentiment paraît être érigé en doctrine, et, dès l'abord, un rapport dû à la plume d'un officier lorsqu'il conclut à un action militaire, est de ce fait même suspect.

Je ne vous dirai pas, Monsieur le Ministre, ce que vous apprendrez dans vos bureaux ou dans les cercles coloniaux africains, que la très faible influence sur les choses du Soudan dont j'ai disposé pendant plusieurs années où j'étais officier d'ordonnance du Ministre de la Marine a toujours été employée, dans mes conférences, dans les réunions coloniales, dans mes écrits, vers un sens essentiellement pacifique ; peut-être ne vous apprendrai-je pas que j'ai été constamment l'apôtre de la paix avec Samory et que j'ai prouvé par mes traités de 1886 et de 1887 que cette paix pouvait se faire non sans quelques profits pour la France et non sans de sérieux avantages pour notre colonie naissante.

J'ai eu de ce chef à subir de violentes attaques qui ont failli me coûter le plus grand dommage et m'ont douloureusement meurtri.

La 9 mai, seul militaire parmi les membres du Conseil consultatif réuni par Monsieur Charvein, j'ai été même le seul à conseiller une attitude temporisatrice en attendant des instructions du Gouvernement...

Si des nécessités politiques intérieures ou extérieures que je n'ai pas amenées, exigent mon rappel, me causant ainsi un dommage immérité, j'ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous daignerez, avec ce haut esprit de justice auquel tous rendent hommage, prendre en quelque intérêt ma situation et faire en sorte que j'en aie quelque compensation. Je me consolerais à la rigueur de la large saignée faite à ma bourse par le déplacement qui m'est imposé, mais j'aurais un chagrin mortel si, en même temps, mon avancement était compromis et que l'estime de mes chefs me fût retirée.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très dévoué serviteur. Signé Ct E. Péroz »

Commentaire

Il sera bref. Le lecteur aura eu donc l'occasion de prendre connaissance d'une affaire coloniale et internationale épineuse, qui ne passionna jamais beaucoup de monde. Elle fut résolue, en faveur du Brésil, en 1900, à la suite d'un arbitrage du président de la Confédération helvétique.

Le déroulement de cette affaire lui a également donné l'occasion d'aller au cœur du fonctionnement des pouvoirs, dans une colonie lointaine, et d'y découvrir la façon dont le commandant Péroz exerçait et concevait son commandement.

Le lecteur aura noté particulièrement les réflexions de l'auteur, à partir des extraits de cette lettre, sur les critiques violentes qu'il encourut de la part de certains de ses collègues sur la politique qu'il avait défendue sur le Niger, notamment à l'endroit de Samory.

Chapitre 22

Le colonel Péroz, à la tête du 3^{ème} Territoire Niger-Tchad (1900-1901)

Son éclairage lucide sur la colonne infernale Voulet-Chanoine

Bref rappel historique :

A la fin du XIX siècle, les grandes puissances européennes se lancèrent en Afrique, dans ce qu'on a appelé ensuite *la course au clocher* : c'était à qui planterait la première son pavillon national dans une des contrées de l'Afrique noire, considérée encore comme *res nullius*.

En 1885, la Conférence de Berlin, organisée à l'initiative du roi des Belges, dont l'ambition était de faire reconnaître ses droits sur le Congo belge, fixa les règles du jeu de ces *conquêtes*. Chacune d'entre elles devait être notifiée aux autres puissances concurrentes, couramment par la communication d'un traité de protectorat, souvent tout à fait formel.

Ce fut dans ce cadre que la France décida, en 1898, d'organiser trois grandes expéditions convergentes vers le lac Tchad, en vue de pacifier cette région, et de combattre le sultan Rabah. L'ambition affichée était de réaliser la continuité territoriale entre l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale.

L'expédition Voulet-Chanoine partit de Sansanné-Haoussa, sur le Niger, en direction du lac Tchad, et mit le pays traversé à feu et à sang. Les horreurs commises assurèrent sa célébrité.

Le colonel Péroz évoqua sa sinistre mémoire dans la Revue de Paris, en avril 1904 : il y relatait ses souvenirs de campagne, en qualité de chef du 3^o Territoire Niger Tchad, (1900-1901), qui recouvrait précisément la zone des exactions de la colonne infernale Voulet-Chanoine. Nous en rendrons compte plus loin.

La deuxième expédition de l'Afrique centrale atteignit le Tchad le 24 octobre 1898, et la troisième expédition, partie d'Ouargla, arriva au Tchad le 21 janvier 1900.

La délimitation des zones d'influence entre la France et la Grande Bretagne fut une source de graves difficultés entre les deux pays, dans le nord de la Côte de l'Or, du Dahomey, et de la Nigéria, au sud du 3^{ème} Territoire.

« Après deux ans de négociation difficiles, la convention du 14 juin 1898 fixa les limites de la Côte de l'Or, du Dahomey, et de la Nigéria. La ligne Say-Barroua laissait à celle-ci les régions fertiles du sud. Mais la possession des savanes et des déserts du Nord assurait la continuité de tout le domaine africain français, du Maghreb au Congo, et des côtes du Soudan. (120/HB)

En 1900, le lieutenant-colonel Péroz reçut la mission très difficile, et nous verrons pourquoi, d'organiser le nouveau territoire militaire de *savanes et de déserts*, et principalement de déserts.

Ce fut incontestablement une campagne éprouvante pour le lieutenant-colonel Péroz, sur le plan physique, il la finit malade, et moral, puisqu'il fut rappelé par le gouvernement pour une sombre histoire de déserteurs français de l'infanterie de marine, accusés du meurtre d'un officier anglais du Nigéria, et livrés aux Anglais.

Embarquement à Marseille du commandant Gouraud avec le lieutenant-colonel Péroz

« A la fin d'août, le lieutenant-colonel Péroz, qui avait pris part aux campagnes contre Samory et avait signé avec l'Almamy le traité de 1886, me proposa de partir avec lui pour le Soudan, où il était chargé d'organiser un nouveau territoire militaire entre le Niger et le Tchad. Il m'offrit de prendre le commandement du bataillon qui allait l'occuper. Je revis en rêve la vieille Afrique. Adieu la Chine, d'autant plus que l'expédition semblait devenir une promenade internationale, le maréchal de Waldersee en ayant pris le commandement.

C'est ainsi que je m'embarquai le 5 octobre 1900 à Marseille, avec le lieutenant-colonel Péroz, pour aller reconnaître et pacifier le territoire de Zinder. »
(237/G/AS)

Entre Niger et Tchad, la route de Zinder

« A neuf cents kilomètres de la côte, nous étions échoués sur la rive droite du Niger, à Say, où nous étions arrivés des quatre coins du Soudan occidental (décembre 1900). Mon état-major et moi, nous étions venus de Porto Novo et nous avons remonté péniblement, sans grands moyens, le long couloir que forme notre Dahomey, entre les possessions allemandes et anglaises. Les officiers et les tirailleurs étaient venus pour me rejoindre, qui de Tombouctou, qui de Bamakou, d'autres encore des territoires que forme la boucle du Niger : tout ce monde, cent européens et huit cents noirs, garnisonnait dans des postes perdus de l'immense Soudan quand, un jour, l'ordre était venu de partir pour Say, à mille ou deux mille kilomètres dans l'est.

Et l'on était parti, comme on partait aux époques anciennes d'exode de peuples : soldats, femmes, enfants, serviteurs et bestiaux. Pendant des mois, les capitaines avaient traîné cette cohue à travers les interminables plateaux rocheux, dénudés, et aussi dans les plaines basses où l'herbe haute de six pieds cache le sentier sous une voûte de chaumes...les vêtements s'étaient effilochés...Quant à la discipline, elle aussi s'était effilochée sur les grands chemins...

J'avais à faire de cette horde une troupe capable de rapides déploiements, d'actions vigoureuses et soutenues. Ancien Soudanais d'une époque passée, - au sortir des marais de Diamanko, après une lutte héroïque de plusieurs heures contre les sofas de Samory, j'avais vu la compagnie Pineau faisant halte pour régulariser sa tenue et pour être, après un alignement impeccable, inspectée par son capitaine, - la vue de la colonne que j'allais commander, avec laquelle j'allais m'enfoncer vers l'inconnu des régions tchadiennes, me jeta dans une stupéfaction profonde.

Puis m'apparurent les causes du mal qui avait si promptement transformé en bandes de sofas nos belles troupes noires de jadis. Un beau jour de 1896, on avait appris dans le Soudan français, qui alors ne dépassait guère les rives du Niger occidental, que les anglais de la Gold Coast, que ceux de Lagos et de la Nigéria remontaient vers le nord et cherchaient à englober dans les possessions britanniques les vastes régions de la boucle du Niger. Alors, avait commencé une folle course armée à travers cette immense contrée, vaguement effleurée autrefois par quelques hardis explorateurs. Tout manquait sauf les armes et les munitions. Du jour au lendemain, il fallait décupler les effectifs. Pas de cadres, pas d'hommes, pas de vêtements ; les caisses du trésor vides. C'est bien ici que les Français donnèrent

la preuve que le mot impossible ne s'attache pas à leurs entreprises ! De jeunes officiers, pleins de vigueur et d'audace, connaissant la langue mandingue et munis par le général de Trentinian de nombreux fusils Chassepot transformés, suppléèrent à tout. Recrutant dans les villages de l'intérieur tous les aventuriers en quête d'aubaine, - et au Soudan ce métier fort honoré et lucratif avait de nombreux virtuoses, - ils eurent tôt fait de mettre sur pied une véritable armée. D'uniforme, de solde, d'approvisionnements, il n'était pas question. Un morceau d'étoffe rouge sur la tête permettrait au chef de reconnaître les siens, et la guerre payerait la guerre. »

Des hordes barbares

« Dispersés en une dizaine de colonnes d'autant plus mobiles qu'elles ne portaient que leurs armes, cette grande bande devança partout les troupes anglaises ; elle leur fit front sur tous les points de l'intérieur où elles s'étaient aventurées ; elle arrêta net leurs efforts combinés (1896-1898). La convention du 14 juin 1898 survint à point pour empêcher ces gens en haillons de se jeter à corps perdus sur les beaux détachements anglais, de les déraciner de leurs postes avancés et de les rejeter à la côte...

A la fin de la campagne, les colonnes présentaient l'aspect de hordes barbares, traînant au milieu d'elles tout un peuple de vaincus, avec ses troupeaux et ses biens. Répandus un peu partout sur les nouveaux territoires, ces conquérants improvisés donnèrent là où ils séjournèrent les plus déplorables exemples à nos troupes régulières noires... nos tirailleurs eux-mêmes se hâtèrent d'en prendre cause pour vivre à leur tour sur le pays : les exactions, les coups de force, le pillage, se produisirent d'abord à l'insu des officiers ; bientôt, ceux-ci, désarmés par la manque de solde, de vivres et de vêtements, - contrepoids obligé de toute discipline militaire, - et débordés par tous ces besoins qu'ils ne pouvaient satisfaire, fermèrent insensiblement les yeux sur maints actes répréhensibles. Ils s'accoutumèrent à voir grossir les smalas de femmes et d'enfants de provenance suspecte, ou de chevaux et de bestiaux, fruits certains de furtives rapines.

Le mal était grave. Il fallait y porter un remède immédiat et vigoureux. Pendant tout le mois de décembre, je dus lutter contre la résistance sourde que mes huit cents tirailleurs opposaient désespérément à ma volonté d'en finir avec les smalas et les troupeaux, comme avec les mœurs qui les avaient fait naître et entretenaient...

De cette action directe sur mes hommes, par divers autres moyens que les circonstances m'inspiraient, je pus un jour de janvier 1901, la veille de notre départ pour l'inconnu, jeter sur notre camp un coup d'œil satisfait. Rien dans son aspect ne rappelait plus le pittoresque désordre dans lequel j'avais été reçu à mon arrivée... »
(737/RP)

Le désert de la soif

« La contrée qui s'étend du Niger au lac Tchad entre les parallèles 13 et 15 de latitude nord, est complètement dépourvue d'eaux de surface permanente. Quatre cents kilomètres en région tropicale sans un cours d'eau !...

Notre ligne de communication entre le Niger et le Tchad est actuellement semi désertique ; elle est coupée par des espaces de plusieurs centaines de kilomètres où le désert est absolu. Si l'on n'y prend garde, les puits encore ouverts se tariront successivement, comme ont tari ceux qui jalonnaient la route que suivit Barth en 1849 de l'Air au Damergou.

Aussi, dans les parties de cette contrée les plus favorisées, on ne boit que lorsque l'on est maître des puits, et ces puits sont toujours enfermés dans l'enceinte d'un village ; partout, d'un puits à l'autre, il faut emporter son eau avec soi ; malheur

à qui la perd, malheur à qui, retardé dans sa route, épuise prématurément sa provision d'eau...

C'est ainsi que la recherche d'une route suffisamment fournie d'eau était devenue pour nous le problème capital.... Nous fîmes converger tous nos efforts vers ce but primordial : trouver la ligne la moins aride pour aller du Niger aux premières villes tchadiennes ; inventer, créer, fabriquer les moyens de transport d'eau et réunir les animaux de bât nécessaires. »

Le dénuement d'une colonne française

« Echoués sur la berge du Niger, nous l'étions en réalité. Sauf les armes et les munitions, et encore celles-ci douteuses et disparates, tout nous manquait. Notre caisse contenait trois mille sept cent seize francs (12.000 euros environ) pour entretenir et solder pendant plusieurs mois cent européens et un millier de noirs.

Pas d'autres médicaments que ceux que quelques-uns de nous possédaient au fond de leur cantine ; aucun appareil ni instrument chirurgical ou de pansement. Comme vêtements, les loques informes qui commençaient à ne plus couvrir qu'imparfaitement nos hommes ; de vivres européens, point ou à peu près ; aucun outil ; pas de moyen de transport quel qu'il fût, animaux, selles, bâtis ni harnachements.

Chose incroyable, l'ingéniosité et l'esprit inventif des officiers, le bon vouloir des populations noires, - Songhays et Djermas, - si récemment soumises, suppléa à tout. Il advint ainsi que, dans les premiers jours de février 1901, un détachement de deux cent cinquante fusils et quinze sabres était prêt à partir pour l'intérieur, muni des moyens de transport et des vivres strictement nécessaires. Derrière nous, à Sorbo-Haoussa, une tête de ligne suffisamment outillée. La région qu'elle commandait était divisée en sections dont les chefs-lieux, Dosso et Filingué, étaient solidement fortifiés et fournis d'une garnison sérieuse.

Départ vers le Tchad

« Le 14 février 1901, commence notre exode vers l'est.

Pendant dix ou douze jours, nous suivons une piste dans le sable que parfois le vent nivelle si complètement qu'aucune trace de passage n'est plus visible. La piste serpente à travers les buissons et les arbres épineux. Ça et là, des villages dont les cases faites de chaume et de pisé se serrent autour d'un unique puits : quelquefois assez proches les uns des autres, ces villages s'essaient ailleurs à des distances de plusieurs étapes. Leurs habitants vivent sous la menace constante d'attaques inopinées des Touaregs ou des coureurs de brousse... La profondeur des puits varie de vingt à trente mètres, dans le lit des rivières desséchées ; souvent elle dépasse cinquante mètres... Il faut une journée entière de travail soutenu pour abreuver un détachement de quelque importance...

Après dix ou douze jours de marche, nous devons atteindre le Dallol- Maouri, longue dépression qui marque le lit d'un énorme affluent du Niger aux temps préhistoriques. En avant, s'étend du nord au sud une zone désertique, absolument dépourvue d'eau et d'habitants. Au nord, sur les confins du Sahara, elle est large de près de trois cents kilomètres. Au sud, elle va se rétrécissant, s'atténuant pour disparaître à quelque distance du Niger. C'est la zone frontière entre les possessions anglaises et françaises. La partie qui nous reste à franchir est couverte d'une végétation épineuse relativement dense ; il faudrait deux jours pour la traverser si nous n'étions aiguillonnées par la soif. Mais le dernier puits que nous avons rencontré était d'un si faible débit qu'un travail acharné nous a donné à grande peine l'eau suffisante pour rafraîchir mon monde. Coûte que coûte, nous devons marcher sans arrête jusqu'au puits de Dogoundoutchi, à quelques kilomètres de Matankari. »

Une marche d'enfer

« Le 24 février, à deux heures du soir, nous nous mettons en marche par un soleil de plomb. Mes noirs, tirailleurs et porteurs, se sont fait prier pour partir, car on a peu bu et les gorges sont déjà sèches. La colonne chemine quatre heures à travers les mimosées, dans un sable mou et luisant, ... la marche soulève un petit nuage d'ocre... A six heures, lorsque le grand disque rouge tombe sur l'horizon, s'y déforme et s'y aplatit comme un gigantesque œuf de Pâques, tout le monde est haletant. Il faut arrêter la marche. Sur une profondeur de deux kilomètres, s'affaissent tirailleurs et porteurs, achevant, malgré les supplications des chefs, les quelques gorgées d'eau qui tiédissent dans les peaux de bouc. Les chevaux, les bœufs porteurs et les ânes, à peine soutenus à la dernière étape par quelques lampées, tendent lamentablement le cou vers le sol, d'où leurs naseaux chassent de petits nuages de sable.

La marche reprend à six heures et quart. Malgré l'état d'épuisement de tous, il faut qu'elle se continue douze heures durant pour nous amener aux puits de Dougoundoutchi. La nuit s'annonce lourde et pénible. La lune émerge devant nous au milieu des halliers épineux, disque violet estompé par le nuage de sable au milieu duquel il semble flotter. Pas un bruit, pas un cri, à peine le claquement assourdi des sandales qui traînent dans le sol meuble.

Sur le sentier, les arbustes épineux tendent traîtreusement leurs ramilles ; des cris étouffés, des jurons... Parfois, un bruit sourd accompagné d'une lamentation étouffée : c'est un porteur qui s'écroule avec sa charge au travers du chemin étroit. Il s'étend tout raidi, murmurant quelques supplications ; il s'immobilise auprès de sa caisse, les yeux grands ouverts, vagues, attendant la mort. Déjà, la lune est au zénith. La marche continue toujours... Nous nous arrêtons à deux heures du matin, presque toute la colonne est massée dans la clairière. Combien d'hommes et de charges manquent, combien d'animaux ? Comment s'en rendre compte ? Nous profitons, pour reprendre la marche du regain d'énergie que quelques gorgées d'eau ont donné aux plus vigoureux, et de la volonté de se sauver qu'elles ont fait naître chez les autres...

Enfin, des outres d'eau !

« Le soleil monte, paisible, derrière la ligne noire, dentelée qui borde l'horizon ; ce sont les dents et les pics des monts du Maouri qui émergent des lointains bleuâtres... Nous nous arrêtons épuisés... Dix kilomètres encore. Comment sans eau, galvaniser la misère humaine, que nous traînons derrière nous pour l'amener au but ?... Enfin, devant nous, s'élève un tourbillon de sable ; bientôt, à travers son voile, s'estompent les silhouettes de nos cavaliers lancés à toute allure. Sur leurs épaules et à l'arçon de leurs selles, rebondissent les outres gonflées. Ils annoncent que derrière eux, des centaines d'indigènes, cavaliers, fantassins, femmes et enfants, se pressent sur le chemin, chargés du précieux liquide...(745/RP)

Nous arrivons en face de Matankari, sur la falaise occidentale du Dallol-Maouri.

Sur le bord oriental, qui se dresse en face de nous, le Dallol-Maouri est bordé de collines gréseuses aux flancs abrupts, déchiquetées comme des ruines de vieux châteaux, dont elles ont l'apparence dans les lueurs crépusculaire.

Le chemin qui, de Mantakari, conduit à Tahoua est jalonné par quelques pauvres hameaux dont les puits ont un débit très faible et sont creusés à de grandes profondeurs. Pour parcourir ces cent cinquante kilomètres, je dois fractionner la colonne en quatre détachements qui se suivront à une journée d'intervalle. Le

ravitaillement en eau sera plus facile, mais les razzias des Touaregs plus à craindre. Les Touaregs Oulliminden nous ont déclaré la guerre... »

A Tahoua, avec les Touaregs

« Après plusieurs alertes, nous arrivons le sixième jour à Tahoua... Les Touaregs Ouliminden, Kelgress, et Ifisen, s'y approvisionnent en grains... Notre venue les a chassés dans le désert. Je me suis fait un point d'honneur de conduire pacifiquement cette campagne. La guerre dans ces contrées primitives ne va pas sans un cortège de dévastations telles que là où elle a passé il ne reste que le sol nu... Celui, qui a comme moi, vécu les heures sombres de nos luttes contre les grands chefs noirs, Samory, Ahmadou, Tiéba, peut aisément reconstituer en son esprit les épouvantes de l'invasion hunnique dans les Gaules.

Par mille moyens divers, je m'étais efforcé d'entrer en relations avec les tribus Touaregs qui nomadisent dans le Sahara méridional. Je voulais les persuader de mes intentions pacifiques, de mon vif désir de respecter leur hégémonie sur leurs noirs vassaux, à la seule condition qu'ils reconnussent la suprématie de la France et qu'ils nous payassent en hommes un très léger impôt. Enfin, je reçus la réponse des chefs Oulliminden :

« Gloire à Dieu, le Tout-puissant, le Juste, l'Eternel, qu'il fasse descendre sa bénédiction sur la tête de Mahomet, son prophète, et que celui-ci se répande sur les fronts inclinés des vrais croyants.

Cette lettre est destinée au chef des Français.

Nous sommes dispersés dans le désert. Nous sommes pauvres. Nous avons faim, nous avons soif ; mais nous nous portons bien, car nous sommes libres. Nous échangeons nos troupeaux contre les grains et les étoffes sur les marchés des noirs azbins. Nos chameaux venaient paître et se refaire dans le pays des hommes noirs. Et ceux-ci nous payaient tribut. Il en était ainsi pour nous ; il en a été ainsi pour nos pères et pour les pères de nos pères. Maintenant, depuis l'arrivée des Français, nous sommes errants dans le désert, souffrant de la faim et de la soif, car nos vassaux se sont révoltés contre nous. Mais Dieu nous aide et nous soutient ; il nous donne la force de supporter tous ces maux.

Le Chef des Français nous a écrit : « Soumettez-vous à moi et vos maux cesseront ». Les chefs des tribus se sont réunis et ont écouté la lecture de la lettre du chef des Français et ils ont décidé de demander à nos femmes ce qu'elles pensaient de cette lettre.

Et celles-ci ont répondu :

« O hommes, pourquoi délibérez-vous ? Ces Français sont-ils vos vainqueurs ? Vous êtes-vous mesurés contre eux la lance et le bouclier à la main, et, Dieu vous ayant retiré sa protection, les plus braves d'entre vous sont-ils restés morts sur le terrain et les autres ont-ils dû fuir couverts de blessures et hors d'état de soutenir la lutte ? Et si vous n'avez pas mesuré vos armes contre celles des Français, pourquoi parlez-vous de soumission.

On ne se soumet qu'à son vainqueur. Ainsi ont parlé nos femmes. Salut »

Le tournoi meurtrier du commandant Gouraud

« Il fallait donc qu'en quelque brillant tournoi, en une joute sanglante, dans des passes d'armes où la lutte est sans merci, se décidât le sort des tribus Touaregs. La faim, la soif, la misère ne comptaient pour rien au regard de ce sentiment d'honneur chevaleresque, enrubanné par les encouragements héroïques de leurs femmes. Et la joute eut lieu, à la mare de Zanguébé d'abord, ensuite à Galma.

De notre côté, cent dix fusils ; mais à leur tête, un jeune chef de bataillon de trente-deux ans, connu de tous les Africains pour sa valeur, le commandant

Gouraud, à ses côtés, l'élite de mes officiers et des sous-officiers du bataillon. Les Touaregs étaient huit cents : pas un serf, pas un esclave n'étaient mêlés à leur rangs, seuls devaient se mesurer contre nous des hommes de race noble... Bientôt vers notre gauche, se lève un épais nuage de sable, duquel surgit un escadron de cinq cents cavaliers lancés à fond de train, couverts du bouclier, la lance en arrêt... Comme une trombe furieuse, cette cavalerie muette s'abat, s'écrase sur nos baïonnettes... Après la lance, chacun des cavaliers cherche le corps à corps... les balles des fusils Lebel fauchent leurs rangs... Mais les plus braves tombent tour à tour. Déjà la plaine se remplit de chevaux sans maîtres, qui fuient dans un galop désordonné, ou de cavaliers qui abandonnent la lutte... Pendant ce temps, la phalange des fantassins Touaregs a débouché sur la crête ; elle détale sur nous... notre première décharge troue la muraille en vingt endroits... ils s'avançaient toujours, choquant leurs boucliers du plat de l'épée pour nous provoquer à la lutte. Hélas ! Une deuxième décharge, puis un feu rapide démolissent en quelques minutes, leur belle ordonnance et leur courage...

L'honneur est satisfait. Les femmes ne refuseront plus à ceux qui survivent, même s'ils nous acceptent comme maîtres.

Pauvres nobles Touaregs ! Ont-ils été assez calomniés par nous : « faux, menteurs, traîtres, lâches, fourbes, voleurs ! » Sauf Duveyrier et de Polignac qui, du reste, seuls alors, les avaient vu d'assez près pour les connaître, tous les écrivains qui ont parlé d'eux les ont traité de si piteuse sorte. Et, cependant, est-il au monde une race primitive plus intéressante par la droiture des sentiments, la valeur chevaleresque, l'esprit inné de compassion et de justice ? »

Entre Filingué et Tahoua, deux cent cinquante kilomètres sans eau

« La paix étant assurée sur les confins sahariens de l'Adar, il fallait unir cette région aux pays du Niger, car la frontière anglaise, telle que la définit la convention du 14 juin 1898, rejette nos possessions, au nord de Sokoto, dans les sables arides. Une coupure de deux cent cinquante kilomètres sans un point d'eau les sépare. Entre Niger et Tchad, de Filingué à Tahoua, - les deux points qui flanquent les extrémités de ce désert, - nulle communication n'est possible. J'avais ordonné que des reconnaissances parties de ces deux points opposés le sondassent partout.

Lamentables odyssées que ces reconnaissances La première, celle du lieutenant Figeac, partie de Tahoua, fut tout de suite désemparée ; les hommes morts de soif ou perdus dans le désert, le chef, ramené épuisé à Tahoua, hors d'état d'une nouvelle entreprise. D'autres lui succèdent et les pertes d'hommes vont continuant. Enfin, partis dans le même temps de Tahoua et de Filingué et marchant à la rencontre l'un de l'autre, le capitaine Cornu et le sergent major Ariste arrivent à se joindre, mais dans quel état !

Le capitaine Cornu, quatre fois avait dû, après de terribles et infructueux efforts, regagner Filingué... les jours succèdent aux jours dans cette marche à la boussole ; à travers des sables brûlants, on cherche les dénivellements, les fonds imperméables où l'eau a pu s'accumuler... Qui s'égare, est perdu ; un coup de vent fait disparaître toute trace de pas. L'Européen a sa boussole, mais le tirailleur noir n'a que son instinct émoussé par la peur, par l'étrangeté d'une contrée si dissemblable de vertes pampas du Soudan. Aussi, combien de ces derniers disparaissent... »

La folie de la soif et du soleil

« - Les respirations s'oppressent, les cerveaux sont en feu. La folie gagne ces gens habitués dans leur pays à boire abondamment, sans mesure. Des palais desséchés sortent des plaintes rauques, puis les grondements et les menaces. Tous les regards sont tournés vers les trois peaux de bouc à côté desquelles est assis le capitaine.

« Guy dima ! Donnes-nous l'eau, s'écrie l'un des tirailleurs... Guy daron ! Pas de paroles, mais de l'eau ! »

Au milieu d'eux le capitaine est seul. Seul, il a conservé son sang-froid, seul, il est responsable de la vie de tous, et cette vie, il la tient dans les trois méchantes outres qui sont à ses pieds.

Il se lève lui aussi, tire son revolver et l'arme. Le premier qui touche à la réserve est un homme mort... Le lendemain, quelques gorgées d'eau donnaient au détachement la force d'atteindre la mare, où une flaque verdâtre croupissait au soleil. » (752/RP)

Les puits de Samia Rérésa

« Le lundi, 25 mars, avec le premier quartier de la lune, car c'est l'astre de la nuit qui, en ces pays de chaleur diurne suffocante, règle habituellement les mouvements des troupes et des caravanes, nous reprenons la marche vers l'est... A mi-chemin, les puits de Samia Rérésa... Nous arrivons à Samia Rérésa vers sept heures du matin... C'est avec délices que deux heures après notre arrivée, alors que le soleil était déjà haut et chaud, nous bûmes l'effroyable liquide. Notre soif apaisée, nous nous avisâmes qu'elle était noire et sans doute malsaine ; nous songeâmes à la faire bouillir. Mais nous dûmes y renoncer, vraie boue diluée, elle laissait à la cuisson bien peu de liquide consommable...

La nuit précédente, nous avons fait une marche de cinquante-quatre kilomètres ; une semblable étape nous restait à faire pour atteindre Dangarki, premier point d'eau réellement praticable de la région de Zinder. Il fallait qu'à sept heures du soir, le camp fût levé pour atteindre les puits le lendemain avant la grande chaleur du jour... Ce que fut cette marche, on l'a déjà vu : les mêmes scènes vécues se répètent identiques avec les mêmes causes : avec l'accoutumance, elles frappent moins et, à la longue, elles laissent indifférentes les âmes les plus sensibles. J'ai souvenir cependant que, lorsque nous approchions de Dangarki, plusieurs tirailleurs étaient atteints de folie. Les uns chantaient à tue-tête et riaient à grands éclats ; d'autres, la figure rayonnante de bonheur, se baissaient sur le chemin et, comme au Soudan, lorsqu'on trouve un de ces clairs ruisseaux dont l'eau court en bruissant autour des chevilles nues qu'elles caressent, ils prenaient dans le creux de la main des goulées de sable qu'ils portaient à avidement à leurs lèvres. »

Le souvenir de son ami d'enfance, le colonel Klobb, assassiné lors de sa poursuite de la colonne infernale Voulet Chanoine.

« Avant d'arriver à Tessaoua, nous campons sous l'arbre au pied duquel fut enterré mon ami d'enfance, le colonel Klobb. Ses restes ont été depuis transférés à Tombouctou. Une plaque en zinc, clouée sur le tronc d'un gigantesque cailcedrat rappelle au passant le drame épouvantable.

Quelques heures auparavant, nous passions entre les trois arbres où ont été enfouis les corps de Voulet et de Chanoine. J'ai eu Voulet autrefois sous mes ordres. C'était en 1892. Nous escaladions ensemble les pentes abruptes du Toukoro que défendaient pied à pied les sofas de Samory. C'était alors un jeune officier d'une bravoure et d'un entrain tout de suite remarquables et d'une modestie un peu timide qui lui donnait un grand charme. Comment ce modeste devint-il le fou d'orgueil qui, dans le délire de sa vanité fantastique, assassina le colonel Klobb ? Cette transformation si radicale d'un homme offre une observation psychologique instructive, parmi tant d'autres cas de vertige d'officiers européens qui, sans les sollicitations et les entraînements dont ils furent l'objet, sans les atteintes du soleil africain et les souffrances dont ils furent victimes, seraient demeurés de braves gens, attentifs seulement à leur devoir et à leur renom de soldat.

Le personnage de Voulet

« Voulet sortait du rang. Son avenir était, par suite, probablement borné, comme l'était du reste son ambition. Il garnisonnait sur les confins du Soudan français lorsque, tout à coup, arriva l'ordre de pénétrer sans délai les vastes contrées qui s'étendent entre le Niger inférieur et supérieur : les Anglais appuyés à la côte, les envahissaient par le sud ; il fallait, venant de l'ouest, les devancer partout, conquérir le pays, y planter le drapeau français et nous assurer la possession de ces régions sans lesquelles avortait le grand rêve d'empire africain français. J'ai dit comment quelques officiers, sans autres moyens, sans autres ressources que des fusils démodés, créèrent une petite armée, l'encadrèrent et conquièrent, avec cet instrument qu'ils avaient forgé de toutes pièces, un pays plusieurs fois grand comme la France et peuplé de plusieurs millions d'habitants.

Voulet se distingua particulièrement dans cette campagne paradoxale. Il fut, avec son ami le lieutenant Chanoine, un des sauveurs de notre empire centre - africain contre les visées anglaises. La croix et le grade, reçu dans des conditions exceptionnelles, qui lui ouvraient les perspectives d'avancement les plus brillantes, récompensèrent ses succès. Il rentre en France. C'est encore le jeune homme modeste d'autrefois. On le couvre de lauriers ; les ministres le reçoivent ; le Président de la République tient à féliciter un jeune capitaine naguère encore inconnu. ; la ville de Paris organise en son honneur des fêtes et frappe une médaille à son effigie. Les journaux sont pleins de son nom. On l'élève très haut sur le pavois. Et à cette hauteur où il n'avait jamais rêvé atteindre, le vertige le prend.

Le gouvernement veut parachever l'œuvre commencée : il faut joindre en un seul bloc nos colonies africaines : Algérie, Soudan et Congo. On décide une triple expédition qui, partant à la fois de l'Algérie, du Niger et du Congo, fermera sa tenaille en plein centre africain. Voulet reçoit le commandement de la plus importante des trois missions, celle qui, outre l'œuvre d'exploration, devra combattre et conquérir. Couvert d'honneurs, il quitte Paris. Il emporte des promesses qu'il prend au pied de la lettre : on lui donnera tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. Les rêves grandioses commencent à le hanter. »

Défis et exactions de Voulet

« A peine est-il au Soudan que les déceptions s'amoncellent. Rien n'a été prévu ou préparé de ce qu'il avait demandé. Les misères d'autrefois, celles qu'il acceptait comme petit lieutenant ignoré, vont recommencer. Recruter, nourrir, habiller, armer, payer son monde, va redevenir, comme par le passé, l'incessant cauchemar. Né bon et compatissant, entretenu dans ces sentiments par un père, médecin bienfaiteur, et une sœur, véritable fille de la charité, il serait resté tel s'il n'avait jamais quitté la France. Mais la vie de primitif qu'il a dû mener jadis, les incessants besoins de sa troupe qu'il doit satisfaire, sans autres ressources que celles des pays qu'il traverse, l'isolement au milieu des gens de mœurs encore sauvages, modifieront petit à petit sa mentalité.

Pour faire vivre son monde, il a d'abord pris de force les vivres qu'on lui refusait, puis il les prend avant qu'on les lui refuse, écartant les réclamations et les plaintes des malheureux dépouillés par ses hommes ; enfin, il considère toute plainte comme une protestation, puis comme une rébellion contre son autorité, l'autorité de la France. Pour payer ses tirailleurs, sa caisse est vide ; il les laisse d'abord piller après le combat ; bientôt, il fermera les yeux sur le pillage à priori ; par la suite, il le réglementera ; enfin, il le coordonnera. Il vit avec une femme bambara (ou peule) très intelligente, fille des anciens rois du pays ; l'autorité se résume pour elle dans l'accomplissement des actes qu'elle a vus invariablement accomplis par ordre de ses parents au temps de leur pouvoir, - chasse à l'esclave, massacre des populations

ennemies, justice expéditive, exécutions sommaires, le pillage du faible érigé en règle naturelle.

Arrivé sur le Niger oriental, déjà en lui se sont effacés les sentiments d'humanité et de justice que le milieu et l'éducation avaient imprimé en son cerveau. Il n'est plus qu'un grand chef soudanais, à la façon des Samory ou des Tiéba. A Sansanné-Haoussa, grand marché sur le fleuve, il réunit les notables, quelques deux cent peut-être. Il leur reproche leurs agissements hostiles : puisqu'ils se sont considérés comme de taille à lutter contre lui, lui, le maître, il va leur prouver leur faiblesse. Et il ordonne de décapiter tous ceux dont la tête dépasse la sienne. Voulet est petit. Tous ces Haoussas, ces Songhays, ces métis d'Arabes ou de Touaregs, sont de haute stature. L'exécution commence. Les têtes tombent. A la centième, Voulet est pris de lassitude et ordonne d'épargner ceux qui restent encore debout. Je tiens ce récit du cent unième, le chef actuel du marché de la ville. »

Massacres en série

« Du Niger au pays de Zinder, pas de rivière, pas d'eau de surface. Pour boire, il faut entrer dans les villages ou mourir de soif au pied de leurs murailles ; mais les habitants, épouvantés par les récits de pillage et de meurtres qui précèdent la colonne Voulet, lui ferment leurs portes. Chaque étape est signalée par un nouvel assaut. Birni N'Koumi est une grande agglomération de six à huit mille âmes, entourée de murs. C'est un marché important de l'Adar. Voulet, pour frapper de terreur les places par lesquelles il devait encore passer, ordonna, après que la ville se fut rendue à merci, de pendre aux murailles de la ville les quatre-vingt jeunes femmes et jeunes filles des premières familles. Ces exécutions épouvantables eurent lieu au milieu des plaisanteries et des rires des tirailleurs et des femmes qui les suivaient.

C'est alors qu'arrivé au paroxysme du délire sanglant, Voulet apprend la venue du colonel Klobb. Cet officier supérieur est chargé de vérifier la réalité des accusations dont Voulet est chargé ; si elles sont fondées, il doit le renvoyer aux autorités du Soudan et prendre à sa place le commandement de la mission.

Tout sombre dans ce cerveau détraqué. Voulet débouche en ce moment sur les vastes plaines du Haoussa, après avoir mis entre le Soudan et lui les routes si difficiles de l'Adar. Devant lui, les royaumes puissants de Zinder, de Kano, du Bornou. Bien loin en arrière, les Anglais, dont aucun signe encore fait prévoir une action en avant. Il s'emparera de ces royaumes et en fera un vaste empire au détriment de l'Anglais et de l'Allemand. Il jettera entre la France et lui la tête de Klobb, afin de creuser un abîme si profond entre ses actes et sa patrie que nulle puissance ne puisse soupçonner qu'il travaille encore pour elle. Et puis, lorsque de longues années se seront écoulées, lorsque, vainqueur de l'Anglais et de l'Allemand, il les aura contraints à accepter la situation créée par lui, alors il se tournera de nouveau vers la France et lui remettra l'empire qu'il aura taillé sur ses rivaux... »
(758/RP)

La folie

« Le soleil du Soudan a des effets de désorganisation terrible sur les cerveaux européens. Et que l'on ne croît pas que les crânes des anglo-saxons y résistent mieux que les nôtres. Un jour, un capitaine anglais, père de famille, homme de sentiments habituellement humains, quitte à midi son poste, à cheval, seul. Arrivé dans le prochain village, il étend à coups de revolver deux indigènes sur le sol, prend le galop, erre plusieurs heures dans la brousse et rentre le soir au poste, exténué, grelottant de fièvre... L'un de mes rares officiers, des plus calmes et des plus rassis, monte à cheval et se dirige vers le palais du sultan auprès duquel il est accrédité.

Celui-ci se rendait à ce moment même dans une de ses fermes, voisine de la ville. A la vue du capitaine résident, il s'arrête et le salue ; celui-ci, pour toute réponse, tire son revolver et ajuste le sultan qui, effrayé, prend le large, à toute allure, suivi de son escorte. Le capitaine galope à ses trousses l'arme au poing. C'est une course échevelée à travers monts et vaux ; enfin, fourbu, à bout de souffle, le cheval de l'officier s'abat, son maître croule par terre, se relève, tue l'animal d'un coup de feu, puis s'étend à ses côtés. Lorsqu'il revient à lui, il tremble de tous ses membres ; il erre en tous sens jusqu'au moment où ses tirailleurs et les gens du sultan le rejoignent et le ramènent à la résidence.

On se figure mal en France les souffrances, les fatigues et la tension nerveuse et cérébrale que supportent les Européens perdus dans ces pays, au milieu d'une nature sauvage et souvent stérile, toujours revêche, parmi des populations hostiles longtemps encore après leur soumission, de cœurs, d'idées, de civilisation si dissemblables des nôtres. Seuls, les âmes et les corps très particulièrement trempés peuvent résister à la constante oppression du milieu et au bouillonnement de la matière cérébrale sous ces chaleurs implacables.

Presque tous les actes répréhensibles ou fous, commis par des blancs en ces régions, sont des cas pathologiques avérés pour lesquels une grande indulgence est sûre d'être toujours de la justice. L'étude des circonstances qui expliquent ces actes montrerait souvent que les gouvernements les ont fait naître par une trop grande précipitation à occuper des contrées, où l'on n'était pas en mesure d'éviter des privations et des fatigues surhumaines. Lorsque l'homme est ainsi réduit à l'état de bête humaine, comment s'étonner que ces actes soient ceux d'un sauvage ? »

A Zinder

« Le 18 avril, nous étions devant Zinder, capitale du sultanat de Zinder ou de Demagherim.

Entre d'énormes blocs granitiques, se dressent sur le sable les hautes murailles de la ville. Des centaines de cavaliers, vêtus de robes multicolores dont les larges plis jaillissent de justaucorps matelassés en cuirasse, voltigent en poussant des hourras autour du sultan. Au pas d'un superbe cheval blanc, le sultan s'avance, raidi, sur sa selle étincelante d'arabesques et de paillettes d'or, par l'engoncement de vingt-huit robes superposées. Un turban écrase sa tête dont la figure est soigneusement masquée d'un voile de soie blanche. Les trompes dont les sons plaintifs rappellent le biniou breton, les tams-tams, les triangles et les flûtes se mêlent aux hennissements des chevaux et aux hurlements enthousiastes des milliers d'Haoussas, de Bornouans, de Tebbous, d'Arabes et de Touaregs, sortis de la ville pour nous recevoir. Un effroyable hourvari ! Sur la gauche, émergent des nuages de sable soulevés par la foule, une légère ombre immobile, surmontée d'un trait de lumière scintillante : la compagnie du capitaine Moll, l'un de mes officiers qui nous a précédés ici. » (760/RP)

Commentaire

Le récit ci-dessus a été introduit par un officier qui fit une très belle carrière militaire, le commandant Gouraud ; il eut la particularité de servir, au début de sa carrière, dans un bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Montbéliard, ville avec laquelle votre serviteur a conservé certaines attaches.

Beaucoup de choses sont intéressantes dans ce récit :

L'article a été publié quelques mois après le départ en retraite du colonel Péroz, et certains diraient volontiers, sans connaître ses autres écrits, que la liberté de parole qu'il prenait à l'égard des faits décrits et de la responsabilité première qu'il

reconnaissait aux hommes politiques, était alors plus facile. Au fur et à mesure des extraits de récit, le lecteur aura pu prendre une large mesure du contraire.

Il fit la description des hordes barbares, celles des officiers Français, démunis de tout, argent, armes et vivres que des gouvernements irresponsables lancèrent, à la fin du XIX^e siècle, à la conquête de nouveaux territoires en Afrique.

Le colonel Péroz exprimait, dès la parution de son article, en 1904, quelques années seulement après les faits, le jugement sévère qu'il portait sur cette sorte de folie des gouvernements et des hommes politiques de l'époque, les véritables responsables des exactions décrites par l'auteur, et notamment celles de la colonne infernale Voulet Chanoine.

Son témoignage est d'autant plus intéressant qu'il traversa les mêmes territoires quelques années après, le désert de la soif, rencontra les mêmes difficultés de ravitaillement, du fait même que l'accord franco-anglais de 1898 laissait à la France une zone privée d'eau et de communications. Il s'agit donc d'un témoignage de première main, de la part d'un officier des troupes coloniales, on ne peut plus chevronné.

Il reçut la mission d'installer le tout nouveau 3^{ème} territoire du Niger-Tchad, alors que le gouvernement s'abstint de lui donner les moyens nécessaires à la réussite de sa mission ; et pourtant, il réussit en raison de ses capacités militaires et humaines exceptionnelles, et en dépit de tous les obstacles qu'y avait rencontrés le capitaine Voulet, désert de la soif, absence de vivres, tirailleurs à encadrer.

Le colonel avait le mérite de mettre en évidence la souffrance et la folie de certains officiers causées par le soleil et l'isolement. Au Soudan, on appelait cette grave affection la « soudanite ».

L'auteur donnait un éclairage honnête sur les méfaits de la colonne Voulet. Il évoquait les horreurs commises et les massacres, la folie de Voulet, en ne cachant rien, contrairement à certaines interprétations selon lesquelles la France aurait caché ces méfaits.

Le lecteur aura compris aussi qu'une grande partie des difficultés rencontrées par les officiers français était due au découpage géographique et politique qui résultait de l'accord de 1898, lequel privait les troupes françaises de toute ligne de communication « humaine » entre le Niger et le Tchad.

Difficultés qui étaient aggravées par des relations de rivalité et de conflit entre les officiers français et anglais, de part et d'autre d'une frontière floue, à l'origine sans doute d'une affaire mystérieuse, le rappel politique de Péroz.

Sources : (G/AS) : Gouraud : Au Soudan – (RP/ P) : Revue de Paris – 1904 – Péroz

Chapitre 23

L'énigme de Zinder (1901) Une injustice ?

Pendant plusieurs années, mes recherches historiques eurent pour but de comprendre comment fonctionnaient concrètement les conquêtes coloniales de la fin du dix-neuvième siècle (Soudan, Tonkin, Madagascar, Fachoda) : qui donnait effectivement les ordres, les ministres ou les officiers sur le terrain, mettant très souvent, comme la légende le rapportait, leurs ministres devant « le fait accompli » ?

En décortiquant les processus de conquête depuis l'instruction ministérielle jusqu'à son exécution, en analysant les chemins de la transmission technique (télégraphe ou câbles) des ordres et des comptes rendus, je crois avoir pu démontrer dans le livre « **Le vent des mots, le vent des maux et le vent du large** » que la thèse du « fait accompli » des coloniaux était largement surfaite, d'autant plus quand il était nécessaire d'introduire le concept de liberté de décision dans une problématique normale de commandement.

Au cours de ces différentes recherches, j'ai donc croisé à plusieurs reprises la route de Péroz, et ses récits qui ont été présentés et commentés dans les chapitres qui précèdent.

Le personnage m'intéressait, en raison de sa vie exceptionnelle d'officier, en Afrique, en Amérique du Sud, et en Asie, et il m'intéressait d'autant plus, compte tenu des affinités électives qu'un franc-comtois peut avoir avec un autre franc-comtois, né un siècle plus tôt, dont la personnalité était dérangeante.

Raisons donc pour lesquelles ce livre a été publié.

Le lecteur a pu prendre la mesure de la richesse de cette vie d'officier des troupes coloniales, dans les expériences et les faits décrits, les adversaires affrontés, et dans la force d'un témoignage confinant souvent à la confession intime.

Mais les confessions de Péroz s'arrêtaient sur un mystère, et c'est l'objet de ce dernier chapitre.

Une étrange fin de carrière

Arrivé au terme de sa carrière, un mystère demeurait : comment un tel officier avait pu quitter l'armée, sans accéder au grade de général auquel toute sa carrière et ses relations le promettaient ?

Un officier à la carrière brillante, d'autant plus qu'il avait réussi à atteindre le même grade de chef de bataillon, en 1892, que son ami d'enfance Klobb, alors que ce dernier était sorti de l'école polytechnique.

Comment expliquer cette triste fin de carrière ?

Parti à retraite à quarante-sept ans, alors qu'il venait de réaliser l'exploit exceptionnel de la mise en route d'un nouveau territoire militaire, dans les pires conditions que celles décrites ?

Un départ à la retraite causé par une santé ruinée par les épreuves coloniales, à la fois par le nombre des séjours tropicaux, et surtout sans doute par ses exigences professionnelles constantes, et dans toutes les circonstances ?

Une injustice infligée à un officier des troupes coloniales dont les opinions et les écrits avaient dérangé beaucoup de monde dans le milieu

colonial, et notamment plusieurs de ses collègues et supérieurs hiérarchiques ?

Incontestablement, le lieutenant-colonel Péroz avaient des ennemis, notamment dans le groupe des officiers adeptes du « fait accompli » de la conquête du Soudan.

Les carnets de l'officier interprète Landeroin, son témoignage

A l'occasion des recherches dont j'ai parlé plus haut, j'étais tombé sur un passage des carnets de Landeroin (ASOM/L) qui fut officier interprète dans la mission Marchand, et plus tard à Zinder, avec Péroz.

Landeroin racontait la mission que lui avait confiée le colonel Péroz :

« C'était pendant notre marche de Tahoua vers Zinder. D'après les renseignements recueillis par le colonel Péroz, les Touaregs s'apprêtaient à nous attaquer et il fallait nous tenir sur nos gardes... le colonel ayant appris du chef du village de Guidam Bado que les Touaregs n'avaient pas l'intention de nous attaquer me demanda si j'acceptais d'aller les trouver sans arme avec quatre cavaliers seulement, à leur camp d'Arzarori, situé à 45 kilomètres de Guidam Bado, pour leur porter des paroles de paix et rapporter un acte de soumission. J'acceptai au grand étonnement de tous les camarades qui étaient convaincus que j'allais me faire tuer bien inutilement, disaient-ils, puisque nous avons les moyens de les soumettre par la force.

Moi-même, je pensais que j'avais beaucoup de chances sur 100 d'y rester car, jusqu'alors, nos rencontres avec les Touaregs avaient toutes été malheureuses : massacre de la mission Flatters, massacre de la colonne Bonnier, des lieutenants de Chevigné et de Latour dans la région de Tombouctou, etc...

Avant mon départ, le colonel me dit :

« Je pense que tout se passera bien mais comme je vous demande d'y aller sans arme apparente, voici mon revolver de poche qui tire les mêmes cartouches que le modèle d'ordonnance ; si ça tournait mal, vous pourriez toujours en descendre 4 ou 5 avant de vous faire sauter la cervelle ; et si vous n'étiez pas rentré dans les 48 heures, j'irais vous chercher avec 200 hommes.

Sur ces bonnes paroles, je partis ; tout se passa à peu près bien et je fus assez heureux de rapporter une lettre de soumission du chef Molloul ainsi que sa lance, double témoignage de sa soumission. Quant à l'autre chef, Idiguibi, il ne voulut rien savoir et prit la fuite.

Le colonel fut enchanté et me proposa pour le grade supérieur en ces termes :

« Ai envoyé à Arzarori officier interprète Landeroin qui, à ses yeux et aux yeux de ses camarades courait au-devant d'une mort certaine. J'étais seul à entrevoir une soumission pacifique. Et cependant parti comme s'il allait visiter poste français. Je ne connais pas de plus beau sang-froid ni courage. Vous prie le nommer au grade supérieur et insiste d'autant plus qu'au retour Mission Marchand, on lui avait promis inscription au tableau. Landeroin est chevalier de la Légion d'honneur. »

Mais cette proposition n'eut aucun succès. A cette époque, c'était le général Combes qui commandait toutes les troupes de l'AOF à Dakar et qui aurait dit :

« Colonel Péroz, mission Marchand, tous des fumistes », Il aurait mis la proposition au panier. Lorsque plus tard, le commandant Gouraud, successeur de Péroz, la renouvela et qu'elle aboutit, j'avais le n° 1 au tableau.

Commentaire

Incontestablement, le colonel Péroz n'était pas en cour à Dakar, et le général Combes qui avait fort bien connu Péroz au Soudan, faisait partie du groupe d'officiers qui, avec Archinard, nous l'avons déjà vu, n'appréciait pas les idées

indépendantes de Péroz, et notamment les vues qu'il avait exposées sur l'empire de Samory.

Le passage cité revêt un autre intérêt, celui de l'illustration concrète du propos de Péroz, quant à la conception pacifique qu'il avait de sa mission, telle que décrite au chapitre précédent, conception qu'il mit effectivement en œuvre sur le terrain.

Il me fallait donc aller plus loin dans ma quête de la cause ou des causes de cette retraite prématurée, et pour ce faire, tenter de trouver des réponses dans le dossier personnel de l'officier Péroz aux Archives militaires de Vincennes.

Les archives militaires

Le dossier de l'officier Péroz comporte beaucoup de pièces, à la fois privées, son mariage, et professionnelles, les plus nombreuses, fiches de notation, états des services et correspondances.

Plusieurs lettres de Doumergue, alors ministre des Colonies, apportent une première réponse, dont la plus importante:

« Paris le 18 novembre 1902,

Monsieur le Ministre et cher Collègue, (Ministre de la Guerre)

Comme suite à ma communication du 21 octobre 1902, N°405, et en réponse à votre dépêche du 5 novembre courant, n°663, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, le rapport des opérations effectuées en 1901 dans le 3° Territoire militaire de l'Afrique occidentale Françaises, qui contient toute la genèse de l'affaire d'Argoungou.

Il n'existe pas à ma connaissance de rapport établi contre le Lieutenant-Colonel Péroz au sujet de cette affaire.

J'ajoute d'ailleurs qu'au cas où vous ne trouveriez pas dans ce document des éléments suffisants pour éclairer votre religion, M.le Directeur des Affaires d'Afrique à mon administration centrale se tient à votre disposition en vue de vous fournir les éclaircissements désirables.

J'insiste auprès de vous, et tout particulièrement, pour que la proposition concernant M. Le Lieutenant-Colonel Péroz soit examinée avec bienveillance. Cet officier supérieur auquel avait été confiée la délicate mission de constituer et d'affermir l'organisation première de nos postes de Zinder, s'est acquitté avec succès de cette tâche difficile. La sécurité maintenant à peu près établie dans ces régions, la perception de l'impôt qui commence à s'y opérer, les travaux de toute sorte effectués et les routes tracées pour améliorer les conditions de ravitaillement de ces postes et leurs communications avec les colonies voisines, tout permet d'apprécier les résultats remarquables obtenus par le Lieutenant-Colonel Péroz dans l'administration du 3° Territoire militaire.

Si, au point de vue politique, les malheureux événements d'Argoungou sont venus surprendre cet officier supérieur au moment où s'achevait l'œuvre qu'il avait entreprise, il semble bien, à l'heure actuelle, d'après les renseignements détaillés transmis au département et les enquêtes définitives qui ont été faites à ce sujet, qu'on ne saurait lui laisser la responsabilité de cette affaire. Il serait dès lors regrettable que des événements indépendants, en quelque sorte, de la mission spéciale accomplie par cet officier supérieur en Afrique Occidentale Française, fussent de nature à lui causer un préjudice quelconque en ce qui concerne sa carrière d'officier.

Agréez, Monsieur le Ministre et Cher Collègue, les assurances de ma haute considération,

Signé, Gaston Doumergue, Ministre des Colonies »

Donc satisfecit ministériel à la date du 18 novembre 1902, mais le mal était fait, et la brillante carrière de l'officier Péroz terminée !

Le ministre de la Guerre de l'époque était le général André, célèbre par les « fiches » qu'il avait fait établir sur les officiers, à partir notamment d'informations communiquées par les loges maçonniques, donc une période d'inquisition et d'épuration qui mit à mal le corps des officiers.

L'affaire d'Argoungou

De quelle affaire s'agissait-il ?

Le lieutenant-colonel Péroz ne s'est pas exprimé à ce sujet, comme nous l'avons vu dans son article paru en 1904 dans la Revue de Paris, deux années après les faits. Peut-être avait-il l'intention de le faire avant sa mort, mais je n'ai pas réussi à mettre la main sur des archives privées qui auraient pu exister à ce sujet.

La teneur de cet article et de son récit de campagne nous apporte sans doute un éclairage sur la condition qui était celle des officiers et des soldats auxquels les gouvernements avaient confié une mission « folle », à tous points de vue.

Ce texte ressemble à une mise en accusation directe et indirecte de ces gouvernements irresponsables de la Troisième République. Dans l'histoire coloniale de l'époque, Il existe maints exemples de cette légèreté politique pour laquelle les vies humaines ne comptaient guère : les missions de l'Afrique centrale, l'expédition de Madagascar, la mission de Fachoda...

Les notes des années 1901- 1902 : trois français livrés aux anglais ?

Le relevé des notes de l'année 1902 fournit des indications sur le rappel politique de Péroz :

« M. le Lieutenant-Colonel Péroz venait de revenir en France, lorsque j'ai pris le commandement de l'Afrique occidentale ; son ordre de rappel ne l'a touché qu'à Zinder. Son retour a été fréquemment retardé par le mauvais état de sa santé et n'a pu s'effectuer que par le paquebot parti de Kotonou le 20 mars. Le motif de son rappel a été la remise aux autorités anglaises de trois français qui avaient tué un officier anglais à Argoungou (sur territoire anglais) et qui avaient été conduits sur le territoire français par leur guide. En agissant ainsi M. Le Lieutenant-Colonel Péroz a cru épargner les tracas à notre diplomatie : il s'est trompé.

Saint Louis le 1^{er} avril 1902, le général commandant supérieur des troupes signé Houry

L'année précédente, le général Combes avait écrit :

« ... Il est tel aujourd'hui qu'il était alors, très intelligent, très laborieux, très énergique, mais très ambitieux, ne laissant pas ignorer ce qu'il fait de bien ou ce qu'il croit tel et n'admettant pas qu'il n'en tire pas récompense. Cet officier supérieur est présentement en ligne pour l'inscription au tableau d'avancement. L'attente le rend inquiet. Il se démène et ne garde pas toujours dans les relations de service avec le commandement les égards et la déférence.

1901- Commande toujours le 3^{ème} territoire. Il y affirme des défauts mais aussi de très réelles qualités. Placé dans une situation très difficile, avec effectifs insuffisants et de maigres ressources, Monsieur Péroz a accompli de véritables tours de force. Il a jalonné de postes la ligne Say-Zinder, a ravitaillé ces postes, infligé de sévères échecs aux Touaregs de la région, créé des ressources qui lui ont permis de renforcer ses troupes régulières à l'aide de milices. Son attitude vis-à-vis du Commandement a été souvent incorrecte. Il n'a cessé de récriminer indisposant en

cela ses chefs et ses camarades. En résumé, Monsieur Péroz est un brillant officier supérieur, à hauteur des circonstances les plus difficiles qui gâte ses incontestables qualités par des défauts de caractère graves et une tendance marquée à perdre de vue les règles de la subordination. »

Péchés mortels pour n'importe quel avancement dans l'armée, et encore plus pour les grades supérieurs ! Péroz manquait de déférence, s'affranchissait trop volontiers des règles de la subordination ! Et en plus, il publiait des livres dérangeants !

Cette annotation du général Combes avait une saveur paradoxale, alors qu'il n'avait pas toujours manifesté lui-même une grande discipline dans sa vie militaire, et c'est le moins qu'on puisse dire.

Dans son livre « Les pionniers du Soudan », ouvrage favorable aux officiers de la conquête du Soudan, l'auteur, Jacques Méniard, avait relevé que le commandant Combes avait allumé, en 1886, « un incendie sur le Niger ». Et à la même époque, Péroz avait rendu des services exceptionnels à son chef de l'époque.

Trois français livrés aux Anglais, ou trois déserteurs, ou trois aventuriers ?

Nous venons de voir que le ministre des Colonies exonérait le lieutenant-colonel Péroz de toute responsabilité dans cette sombre affaire d'Argoungou.

La lecture d'un petit livre paru en 1905, sous la signature de M. Guy-Péron, intitulé « Trois français livrés aux Anglais », propose, sous un titre ravageur, et dans un texte très polémique, une version des faits toute à l'avantage de ces fameux français, en réalité des déserteurs de l'infanterie coloniale, qui échappèrent de peu à la potence, grâce à une intervention de la France auprès de l'Angleterre.

Résumons brièvement ce texte pamphlétaire, acte d'accusation contre le colonel Péroz, d'après lequel les trois français en question auraient été livrés aux Anglais de la Nigéria, sur les instructions du colonel. Extrayons en les quelques informations utiles à la compréhension de l'affaire.

Il ne s'agissait pas de Français ordinaires, mais de trois déserteurs du 5^{ème} régiment d'infanterie coloniale, alors en garnison à Cherbourg : Jean Burel, ex-sergent d'infanterie coloniale, Pierre Dessamblanc, caporal d'infanterie coloniale, et Abel Beudard, caporal d'infanterie coloniale. Ils avaient déserté leur caserne un matin de janvier 1899. Le lecteur se rappelle les jugements sévères de l'auteur sur les changements intervenus dans le recrutement des soldats de l'infanterie coloniale, provenant souvent alors, plus de la lie des grandes villes que du bon peuple de France.

Ils étaient partis de Liverpool sur le *Cameroun*, un vapeur de la compagnie Elder-Demster, avec l'intention de faire des affaires en Nigéria, et d'y créer des factoreries. Ils se rendirent dans l'empire du Sokoto, au nord du territoire anglais, une zone géographique qui, comme nous l'avons vu, posait toujours des problèmes de relations politiques entre la France et l'Angleterre, alors que les accords de 1898 avaient curieusement pris pour délimitation un arc de cercle qui n'était pas toujours facile à tracer dans un territoire encore mal exploré.

Ils se présentèrent dans ce sultanat comme des commerçants venus de Lagos, et ils s'étaient affiliés à une société de commerce anglo-belge. Pour assurer leur sécurité, ils disposaient d'armes. Le livre décrit toutes les aventures de ces Français déserteurs, et de ces aventuriers, car il faut bien les appeler ainsi.

Des affrontements avec des partis indigènes locaux, avec les officiers anglais, et notamment un capitaine Keyes, avec lequel ils entretenaient des relations tendues, et souvent armées, avant qu'il ne soit assassiné.

Au cours d'un de ces nombreux affrontements, le capitaine anglais fut en effet tué, mais le livre ne dit pas exactement dans quelles conditions. Les trois aventuriers se réfugièrent dans la zone française, alors qu'ils étaient accusés par les autorités anglaises de l'assassinat du capitaine.

Sur ordre de Péroz, les trois malfaiteurs furent remis aux autorités anglaises le 1^{er} septembre 1900. Traduits devant la Cour suprême de Gebba, ils furent condamnés à mort, puis libérés sur intervention de la diplomatie française.

La clé de l'énigme : le récit Gouraud

Ce livre dressait donc un acte d'accusation très violent à l'encontre du colonel Péroz dans une affaire qui fut effectivement à l'origine du rappel politique du colonel.

Le récit qu'en fit le **commandant Gouraud dans son livre *Zinder Tchad***, paru toutefois très longtemps après les faits, en 1944, propose une interprétation proche de celle du livre, sur le fond, mais dénuée de toute la passion que mettait l'auteur de ce libelle pour détruire le colonel Péroz.

La parole est donc donnée au commandant Gouraud, et il appartiendra au lecteur de se prononcer sur la responsabilité du colonel dans cette sombre affaire, et sur le prix que le gouvernement lui fit payer, en mettant fin prématurément à une belle carrière.

Un récit en contre point

Le général Gouraud rappelait que l'année 1900 avait été marquée par un fait capital :

« Le 21 avril, trois troupes françaises, parties depuis longtemps de leurs bases et ayant traversé les pires difficultés, se sont trouvées réunies au bord du Chari, à quelques kilomètres du Tchad. » (ZT/G)

Le lieutenant-colonel Péroz reçut la mission d'organiser le 3^{ème} Territoire militaire Niger Tchad.

« Le Soudan où nous avons servi, le colonel et moi, et d'où nos tirailleurs sont originaires, est un pays largement arrosé, de vie assez facile... Le 3^{ème} Territoire, au contraire, dont Zinder est le centre, est une région à demi désertique, où les habitants vivent difficilement... pas un cours d'eau ne l'arrose. De ce fait, les difficultés de communication et de ravitaillement devaient longtemps entraver la liaison avec le Tchad. »

Le 5 octobre 1900, le commandant Gouraud embarquait à bord du Tibet, un vieux paquebot de la Compagnie Fraissinet.

« On ne chôme pas à bord. Le colonel s'est fait installer sur le pont une sorte de cabine en toile, et nous travaillons toute la journée à établir un projet d'organisation et de budget du territoire, que nous déposerons en passant à Dakar. Mais une violente épidémie de fièvre jaune a éclaté au Sénégal. » (ZT/2)

Donc changement de programme, la mission doit débarquer à Kotonou.

« La fièvre jaune nous joue un bien vilain tour en nous empêchant de traverser le Soudan, où nous aurions pu drainer du personnel et du matériel, alors que nous allons tomber du Dahomey comme de la lune dans cet immense territoire de 1 300 kilomètres – de Calais à Marseille- où nous sommes appelés à exercer notre activité. »

Première grave déconvenue !

27 octobre : à Kotonou.

« Le colonel a reçu de Saint Louis l'ordre d'attendre le Maranahao qui lui apportera des instructions... »

En hamac dans le Dahomey

Départ le 4 novembre au matin sur l'Onyx, une canonnière de rivière. Le lendemain, Sagon, point terminal de la navigation.

« Des hamacaires nous attendent sur la grève, et nous emportent nous et nos caisses, à Zagnagado, à travers des marécages qui nous rappellent ceux de la forêt de Samory.... »

A Parakou, nous rattrapons le premier convoi, 27 européens et 500 porteurs de bagages et de ravitaillement, c'est lourd !... »

Kandi, 27 novembre – Beau village, joli poste... C'est le Soudan ! Nous sommes dans le Moyen-Niger... Nous passons le Niger en pirogue le 3 décembre au matin, dans une aurore merveilleuse : d'abord une teinte rose qu'on devine à peine, les nuages légers à l'Orient qui deviennent tour à tour de plus en plus roses, puis d'autres nuages se montrent à l'horizon, le rose tendre devient rouge sombre, puis ardent et s'entrouvre en lames d'or s'élargissant jusqu'à devenir d'un blanc éblouissant. Et le roi de l'Afrique apparaît, ce roi qu'on salue, en mettant son casque.

A 10 heures, nous sommes à Gaya, notre dernier poste sur la frontière anglaise... »

Arrivée au Niger, à Say, le 12 décembre

Say est un maigre village sans ressources, habité par des marabouts qui ne chassent, ni ne pêchent, ni de cultivent ; ils vivent d'aumônes qui semblent rares... »

Le colonel Péroz, comme prévu, me donne le commandement de la région Ouest... »

Réductions opérées sur le budget et l'effectif

« Une dépêche du Gouvernement général de Saint Louis annonce que le budget du Territoire est réduit de 1 500 000 à 750 000 francs (environ 2,7 millions euros) et que l'effectif du bataillon de tirailleurs tombe de 1 000 à 600. On a souvent fait ce coup là aux coloniaux. Quand on part, tout est beau, et quand on arrive, les moyens sont diminués.... »

Deuxième grave déconvenue !

« Un télégramme des Affaires étrangères interdit de passer à travers un territoire anglais « malgré gêne ». »

Reconnaitances militaires tous azimuts

Comme nous l'avons déjà noté, l'accord franco-anglais de 1898 avait retenu comme frontière un arc de cercle qui rejetait le territoire dans la zone désertique, et posait donc un redoutable problème de communication et de ravitaillement en eau aux troupes françaises, que le colonel Péroz avait à résoudre. Il lui fallait donc explorer toutes les pistes de communications entre le Niger et le Tchad, et savoir s'il était possible de passer au nord de « l'arc de cercle ».

« Je passe le Niger avec 300 hommes et 25 jours de vivres, fractionnés en 2 détachements... Dès le premier soir, la question d'eau se pose : les puits ont 30 à 40 mètres de profondeur. Il faut tirer de l'eau tout l'après-midi pour abreuver 200 hommes et 15 chevaux... »

Le colonel m'écrit que le Djerma Ganda a fait sa soumission. Nous aurons les coudées plus libres pour chercher la route, mais un courrier envoyé à Tahoua, où nous avons un poste, n'a pas pu passer... »

31 décembre – Nous avons marché le soir par une lune splendide pour nous arrêter vers minuit. Le bivouac est formé en pleine brousse. Les officiers viennent me souhaiter la bonne année. Grand froid et vin chaud... »

1^{er} janvier 1901- Le colonel m'envoie l'ordre de renvoyer le capitaine Joly à Tahoua, avec les chameaux et les peaux de bouc pour préparer un relais à notre futur convoi vers Zinder... la route au nord de Tahoua est impraticable en saison sèche...

6 janvier- Repos à Filingué. Longue lettre et topo au colonel : la première partie de la mission terminée, il reste à opérer la traversée des zones désertiques, de 75 à 100 kilomètres, qui séparent le Dallol du Djerma Ganda et ce pays du Niger... »

Sans qu'une goutte de sang eût été versée

« Le froid est devenu très vif, mais la nouvelle que le Djerma Ganda a fait sa soumission permet d'achever l'exploration du pays, la troupe divisée en cinq détachements, pour le reconnaître dans tous les sens...

- La marche sur Zinder, les convois.

Cette reconnaissance d'un mois sur la rive droite, sans qu'une goutte de sang eût été versée, éclaircit un peu l'horizon vers l'est

Les convois, bœufs, chameaux, bourricots

Au départ, nous remontions le Niger par des étapes délicieuses. Mais dès qu'on a quitté le fleuve, c'est moins drôle... Arrivés le 24 février à 3 heures de l'après-midi, les animaux ne finissent de boire qu'à minuit. Et voici qu'à la question d'eau s'ajoute la question des vivres ! Je ne sais trop comment nous mangerons aujourd'hui, et encore moins demain...

Nous quittons le Niger pour longtemps... Il faut chaque jour abreuver 400 tirailleurs et convoyeurs, 30 chevaux, 80 bœufs, 120 ânes... L'abreuvoir dure toute la nuit. L'expérience est faite, le convoi est trop lourd. Je propose au colonel de le scinder : adopté...

26 février- Nous devons prendre en quelque sorte notre élan pour franchir les 55 kilomètres de brousse sans eau qui nous séparent du Dallol Maori ? Cinquante-cinq kilomètres ! ... Nous marcherons surtout la nuit pour profiter de la lune... nous rejoignons le colonel à Matankari.

Eclairé par les difficultés de la route, la maladie et le départ de deux officiers, il m'annonce qu'il rétablit la Région ouest et me replace à sa tête. Déception : on ne s'arrête pas volontiers dans la marche en avant avec le Tchad comme objectif. Mais il faut être philosophe, et d'ailleurs, la main sur la conscience, je suis obligé de reconnaître que, dans l'intérêt général, ma place est plutôt à la Région ouest, tant que le colonel sera à Zinder, car il est séparé du Niger par 900 kilomètres de pistes douteuses traversées parfois par des rezzous touareg. Il lui est donc impossible de laisser sans autorité tout l'ouest, du Niger à Tahoua... »

Tahoua

« 14 mars- Enfin Tahoua. On peut s'étonner qu'il ait fallu quatre mois à un homme énergique comme le colonel Péroz pour venir du Niger à Tahoua, alors que les missions précédentes, Monteil, l'infortuné Cazemajou et Joalland avaient mis beaucoup moins de temps. C'est qu'ils prenaient la route normale de Tahoua à travers la région, peuplée de villages avec puits assez rapprochés, qui est pour nous « l'arc de cercle » intangible déjà mentionné... L'eau, on en rêve ! Du Niger au Tchad, on ne traverse pas un ruisseau sur plus de 1 300 kilomètres...

Le colonel part le 2 avril au soir pour Zinder. Il en est à 300 kilomètres et je suis à 450 kilomètres du Niger....

26 mai -Point n°1 Les braves gens qui travaillent sur cette ligne de ravitaillement, pour qu'on puisse vivre à Zinder, ne sont pas à la noce ! Vraiment, quand le ministère a télégraphié de « contourner coûte que coûte l'arc de cercle « malgré gêne », le mot gêne n'était pas exagéré. Malgré les inquiétudes que me

donne cette mauvaise piste sans eau – notre cordon ombilical- je ne puis m'y attarder...

Tahoua, départ du colonel Péroz, l'affaire d'Argoungou, prise de commandement du territoire

« Nous arrivons à Tahoua, le 11 à la nuit tombante; le ciel est tout obscurci de la poussière des troupeaux qui rentrent. Tahoua paraît avoir prospéré. Le colonel a fait établir un camp avec des cases doubles en banco, entourées d'une étroite véranda.

13 novembre 1901 – A Kalloma, en grande tenue coloniale blanche, nous attendons le colonel, quelques cavaliers de Tahoua derrière nous. Bonne causerie. Il est très content de la palabre de Tamaské avec les Touaregs.

Tandis que nous rentrons sous la tente, après un gai déjeuner, je devise avec le capitaine Moll, qui repart avec le colonel, le grand chef me rappelle. Sans un mot, il me tend une dépêche qu'il a déchiffrée lui-même (ces dépêches sont apportées par des courriers, le télégraphe n'existant pas). Le ministre désapprouve son initiative dans l'affaire d'Argoungou, le rappelle en France et lui prescrit de me passer immédiatement le commandement provisoire du territoire.

Nous rentrons le lendemain à Tahoua, où le colonel me passe le service, très galamment, sans récriminer. Après m'avoir remis les archives politiques sans commentaire, il m'expose l'isolement, et le dénuement où se trouve le territoire à près de 3 000 kilomètres de Dakar par la route et le Niger : pas d'argent ; 100 000 francs ont été signalés partis de Tombouctou le 8 août ; à la date du 10 novembre, on n'en a pas de nouvelles. On en a encore moins, bien entendu, des 200.000 annoncés en octobre. Le colonel Péroz ne s'en est tiré que parce que M. Liotard, gouverneur général intérimaire était son ami d'enfance. C'est en évoquant ces souvenirs qu'il a pu obtenir de lui un envoi à titre de service personnel. Désagréables révélations ! Nos tirailleurs sont fidèles, mais pour maintenir cette fidélité nous devons tenir nos engagements. Le colonel promet de s'occuper de cette grave question dans son voyage de retour. »

L'affaire d'Argoungou, fin de partie, et injustice (NZ/66)

« L'événement qui avait déterminé ce dur télégramme remontait au mois de juillet. Un incident sérieux s'était produit : trois déserteurs des troupes du Dahomey, partis avec leurs fusils, avaient recruté des malandrins et commis une série de vols et de pillages dans la Nigeria anglaise. Un capitaine Keys, envoyé à leur recherche, les ayant rencontrés à Argoungou, fut tué dans des circonstances qui n'ont jamais été éclaircies. Les déserteurs ne se sentant plus à l'aise dans la zone britannique passèrent en territoire français et furent arrêtés par le capitaine Cornu, commandant du cercle de Filingué. En transmettant le dossier de cette affaire au colonel Péroz, j'émis cet avis :

« Je crois qu'il n'y a pas autre chose à faire que d'envoyer les trois prisonniers au gouverneur général de l'Afrique occidentale. Le lieutenant Figeac étant rapatrié, je lui fais donner l'ordre de ramener les prisonniers à Sorbo, où ils attendront là vos ordres définitifs. »

Malheureusement, le colonel estimant que rien ne prouvait la nationalité de ces déserteurs décida de les remettre aux autorités anglaises. En cours de route, les prisonniers trouvèrent le moyen de faire parvenir un télégramme au gouverneur général. Le Gouvernement Français averti put intervenir à temps pour les sauver de la peine capitale.

Le colonel Péroz était brave, énergique, intelligent, instruit et cultivé – il avait écrit sur les premières campagnes au Soudan français un ouvrage couronné par l'Académie française – parfois brusque, un peu solennel, il était juste et très

bienveillant au fond. Nous étions parti de France au lendemain de l'affaire de Fachoda ; il en était resté impressionné, et m'avait dit son intention d'entretenir de bonnes relations avec les autorités anglaises. C'était une excellente idée, dont il tira finalement la conclusion inattendue, qui brisa sa belle carrière.

On prépare le départ du grand chef ; il partira avec des chameaux, mais l'assèchement des puits continuant rapidement, on ne pourrait en route remplir les peux de bouc. Je demande par dépêche que le colonel puisse prendre l'itinéraire écornant l'arc de cercle qu'il a suivi au mois de mars, en spécifiant que je ne demanderai rien aux villages traversés, que de l'eau. L'autorisation est donnée, mais à titre exceptionnel et à raison de l'état de santé du colonel. Il part le 19 novembre à 4 heures du matin. Tous les officiers l'accompagnent avec un peloton de spahis à quelques kilomètres. Puis, c'est la séparation. Le temps est gris et brumeux. Nous rentrons attristés à Tahoua.

Les Anglais construisirent des campements pour le colonel et eurent pour lui toutes les attentions au cours de son passage. Quand il rencontra le capitaine Lenfant sur le fleuve, celui-ci lui dit que pendant son difficile voyage par la Bénoué, le Toubouri et le Chari, pour ravitailler les troupes du Tchad, lui aussi avait rencontré en Nigéria les mêmes amabilités et facilités.

Installation dans la grande case et je me mets à écrire, à écrire. La plume, le papier, l'encre sont des dieux exigeants et terribles. » (67/TZ)

Commentaire

Le lecteur dispose de toutes les informations que j'ai pu réunir sur le sujet, et c'est à lui de se former une opinion sur cette triste fin de la brillante carrière d'un officier qui s'était illustré à maintes reprises dans les conquêtes coloniales de la France, à la fin du XIX siècle.

Un officier qui avait aussi ruiné sa santé, compte tenu de l'état dans lequel il regagna la France.

Sans vouloir influencer son jugement, je dirais qu'il s'agit d'un cas d'école fréquent au cours de cette période où des gouvernements irresponsables lançaient des opérations coloniales sur tous les continents, et notamment en Afrique, sans avoir conscience des moyens qu'il fallait donner aux officiers qui avaient la lourde tâche de les exécuter, soit par ignorance, soit parce qu'ils fermaient volontairement les yeux.

Ce fut le cas de la colonne Voulet Chanoine qui a fait l'objet des remarques tout à fait circonstanciées du colonel Péroz, confronté aux mêmes difficultés et rappelé pour avoir réglé un problème, au fond secondaire, le sort de déserteurs ou d'aventuriers, en déplaisant au gouvernement. Avait-on besoin de voir des aventuriers, fussent-ils français, venir compliquer la situation déjà très difficile d'un territoire où les enjeux et les défis étaient d'une toute autre importance ?

La même folie avait inspiré l'expédition de Fachoda ou celle de Madagascar qui se solda par des milliers de morts de jeunes soldats.

Sources : (ASOM/L) : Carnets Landeroin- Académie des Sciences d'Outre-mer - (ZT/G) : Zinder Tchad - général Gouraud

Conclusion

Le moment est venu de conclure cette évocation de la vie du colonel Péroz. Nous nous sommes efforcés de trahir le moins possible le personnage, en mettant en avant, au maximum, les récits de l'auteur lui-même ; et dans sa fin de « partie militaire », et en contrepoint, les récits du général Gouraud qui fit une longue et brillante carrière, après avoir été son adjoint dans le 3^{ème} territoire Zinder Tchad.

Et comme nous l'avons déjà indiqué, et à destination des montbéliardais, rappelons que le lieutenant Gouraud commença sa brillante carrière au 21^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied dans cette même ville.

Comment ne pas faire appel à nouveau à ce dernier pour proposer au lecteur deux images de Péroz, tel qu'en lui-même, et deux jugements autorisés sur l'officier des troupes coloniales, le colonel Péroz ?

Deux images

Première image :

« Le colonel est un homme grand, mince, le nez en bec d'aigle, l'œil vif, la bouche avec la moustache taillée à la mode Louis XIII. Il dit être d'origine espagnole et a débuté en s'engageant tout jeune parmi les partisans de Don Carlos, dans une des nombreuses guerres civiles du pays. Il a été un des officiers du vieux Soudan les plus remarquables par Archinard et Humbert. Après un séjour moins heureux comme officier d'ordonnance du gouverneur de la Guyane, il a brillamment servi au Tonkin où il a amené la soumission d'un redoutable chef pirate : le Dé-Tham. »(1)

(1) Le lecteur aura sans doute noté l'erreur qui est faite sur les fonctions exactes du colonel en Guyane, et à ses diverses aventures en qualité de commandant des troupes de la Guyane. Par ailleurs, et en ce qui concerne ses origines espagnoles, une confusion a pu s'introduire à ce sujet, compte tenu de ce fameux aïeul qui fit la guerre d'Espagne dans l'armée de Napoléon. Péroz écrivait dans le livre « *Par Vocation* » (p.153) : « *Mais je savais que je descendais d'un brave homme de guerre surnommé l'Espagnol* »

Deuxième image :

A Guidam Bado, sur la route de Zinder :

« Dès le lendemain matin, le colonel m'appelle pour me dire comment il comprend l'installation du poste. Il sort de sa tente, vêtu, comme toujours, d'une tenue blanche éblouissante, tandis que Chédeville et moi, sans bagages – nous avons couché par terre – sommes revêtus de nos kakis de route fatigués. Le contraste est assez amusant et me rappelle une image d'un livre de jeunesse, représentant Louis XIV donnant ses instructions à Vauban pour la fortification de Namur. Le colonel, avec sa canne haute, donne une certaine idée imposante de Louis XIV et moi, d'un bien pauvre Vauban, en tenue de brousse. » (33/ZT)

Deux jugements

Premier jugement :

La marche sur Zinder, les convois

« Cette reconnaissance d'un mois sur la rive droite, sans qu'une goutte de sang eût été versée, éclaircit un peu l'horizon vers l'est (déjà cité). Le colonel fait paraître un ordre élogieux, supprime la région ouest, m'emmène à Zinder et me confie l'organisation du convoi.

« Je ne m'en mêle pas, me dit-il. Servez-moi mon convoi sur un plat ! »

Ainsi dira plus tard au Tonkin le colonel Gallieni au commandant Lyautey. J'en suis d'ailleurs fort heureux, car rien ne va quand on est deux à commander » (24/ZT)

Deuxième jugement :

30 mai 1901

« Au milieu de tous ces tracasseries, j'ai reçu du colonel une lettre qui m'a réconforté :

« Pour ce qui a été fait jusqu'à présent, je vous adresse mes meilleures félicitations. Tout en vous conformant à mes instructions, en vous conformant à mes idées, vous avez su conserver votre action personnelle, et votre initiative propre, et au lieu d'être ma doublure, vous m'avez doublé. »

Et le commandant Gouraud d'ajouter en note de bas de page ;

Je trouve sur mon agenda de 1901 cette pensée :

« Quand on a une responsabilité, il y a deux sortes de disciplines, l'une passive, qui est terre à terre et littérale, qui est stérilisante, et permet souvent de se retrancher derrière la lettre pour ne pas accomplir l'intention du chef ; l'autre active, qui est toute intellectuelle, qui ordonne d'accomplir la pensée du chef seul responsable du succès, fait exécuter les ordres et atteindre le but fixé, sans jamais chercher à le dépasser. »

A présent, au lecteur de se former son opinion sur un officier des troupes coloniales, dont la vie fut exceptionnelle, tissée d'une succession de romans, très loin des clichés anachroniques et réducteurs qui voudraient que les officiers des troupes coloniales aient tous été des « sabreurs ».

Un regret toutefois, que le colonel Péroz ne nous ait pas donné la version définitive de sa dernière campagne à la tête du III^e Territoire militaire Zinder Tchad ; sa dernière contribution dans la Revue de Paris semblait l'annoncer, avec vraisemblablement une dénonciation plus directe de la légèreté politique des gouvernements de la III^e République, dans son style de franc-parler qui était le sien.

Et pour conclure, une citation éclairante du colonel Péroz dans son livre *Par Vocation* (p.324) :

« **Quoi qu'il dût advenir plus tard, j'ai toujours osé vouloir ; et après avoir voulu, je me suis forcé à l'exécution immédiate et décisive.**

Je ne recommanderai point à l'excès ma méthode même employée au profit d'une conviction profonde ; car il est rare dans la vie, quoi qu'on en dise, que l'inflexible volonté de faire le bien quand même, fût-ce au prix d'un mal moindre, ne crée de redoutables complications suivies d'amers déboires. Telle a été mon habituelle condition. »

Sommaire

Préface.....	2
1 ^{ère} Partie : La confession d'une folle jeunesse.....	7
Chapitre 1 : Premières armes à Vesoul.....	9
Chapitre 2 : Au lycée Gérome , à Vesoul, et à Sainte Barbe, à Paris, le jeune Péroz se rebelle	17
Chapitre 3 : Péroz, officier de cavalerie dans la guerre carliste, Don Quichotte ou Cid Campéador ?.....	28
Chapitre 4 : Dans l'infanterie de marine Péroz a dix-huit ans.....	44
2 ^{ème} Partie : Dans le Haut Sénégal, guerre et paix avec Samory	56
Chapitre 5 : 1884, la découverte du Haut Sénégal	58
Chapitre 6 : 1885 : un gros incendie sur le Niger !.....	63
Chapitre 7 : Le 27 mars 1886, le traité de Kéniéba Koura, un traité d'embrouille !	79
Chapitre 9 : En 1887, au Soudan, Péroz négocie un traité de « protectorat » avec l'Empereur Samory	97
Chapitre 11 : L'Almamy Samory et son empire	121
Chapitre 12 : 1891, Péroz de retour sur le Niger	135
3 ^{ème} Partie Le commandant Péroz et le Dé-Tham au Tonkin (1896-1898)	167
Chapitre 13 Le commandant Péroz et le Dé-Tham Péroz au Tonkin, à nouveau soldat et négociateur 1896-1899.....	169
Chapitre 14 La question de la piraterie endémique du Tonkin.....	177
Chapitre 16 Embûches et traquenards au Yen-thé.....	183
Chapitre 17 : Péroz dans le vif du sujet.....	189
Chapitre 18 : Fidoucia ! Fidoucia ! A la grâce du Ciel espagnol !	195
Chapitre 19 : La soumission du Dé-Tham	205
Epilogue.....	211
4 ^{ème} Partie Fin de partie coloniale (Général Boulanger, capitaine Dreyfus, colonne Voulet- Chanoine.....	221
Chapitre 20 : Le commandant Péroz, officier d'ordonnance des ministres de la Marine et des Colonies (1888-1891) Un brin de confession politique !.....	221
Chapitre 21 : Tribulations d'un officier des troupes coloniales et départ pour la Guyane, le bagne, et l'île Royale du capitaine Dreyfus.....	231
Chapitre 22 : La Mapa, un imbroglio colonial et international, une « Affaire ».....	243
Chapitre 23 : Le colonel Péroz, à la tête du 3 ^{ème} Territoire Niger- Tchad (1900-1901)	253
Conclusion	275

Les confessions d'un officier des troupes coloniales

Marie Etienne Péroz (1857-1910)

Niger (Samory-1884-1887 et 1891-1892) – Guyane (Dreyfus- 1894-1895) – Tonkin (Dé-Tham- 1896-1899)- Niger-Tchad (1900-1901)

Enfant de Franche Comté, le soldat Péroz a manifesté très tôt son patriotisme. Il n'avait que 13 ans, lorsqu'il prit les armes **contre les Prussiens, à Vesoul, pendant la guerre de 1870**. Avant de s'engager dans l'infanterie de marine, le jeune Péroz participa à la guerre carliste, en Espagne, à la tête d'un peloton de cavalerie.(1875)

Une fois engagé, Péroz prit part aux grandes aventures coloniales de son époque, alors que les gouvernements de la Troisième République avaient engagé leur politique de conquêtes coloniales sur tous les continents.

Le soldat s'illustra notamment sur le Niger, avec ou contre Samory (1885-1892), et au Tonkin (1906-1908), contre le grand rebelle que fut le Dé-Tham.

Mais il fit également un séjour en Guadeloupe et en Guyane, où il croisa la **route du capitaine Dreyfus**, et, en sa qualité d'officier d'ordonnance des ministres de la Marine et des Colonies, dans les années **1888-1891, il fut aux premières loges des manifestations qui accompagnèrent l'élection du général Boulanger.**

Il termina sa carrière dans des conditions énigmatiques alors qu'il mettait sur pied la nouveau territoire Niger-Tchad.

Tout au long de sa longue carrière, Péroz a donné son témoignage de soldat et de citoyen, sur l'ensemble de ses expériences métropolitaines ou coloniales, car il a écrit des milliers de pages, et publié plusieurs livres, tout au long de sa vie.

Son témoignage est précieux, notamment sur l'armée, les troupes coloniales, les opérations coloniales contre Samory, au Soudan, ou le Dé-Tham, au Tonkin, car dans beaucoup de cas et de circonstances, ce témoignage constitue une quasi-confession, d'homme et de soldat.

Ce livre est donc mis au service de ces confessions, avec des commentaires appropriés. Le lecteur pourra constater qu'il y avait un regard Péroz qui n'était, ni celui d'un colonialiste, ni d'un « traîneur de sabre », un regard d'honnête homme.

Autres livres de Jean Pierre Renaud : Paris, un Etat dans l'Etat (1993) - Guerre d'Algérie (1995) - La méthode Chirac (1997) – Le vent des mots, le vent des maux, le vent du large (2006) – Supercherie Coloniale (2008)

Editions JPR